

**Roger Lemelin:
un troisième mandat**

de
**4 ans à
La Presse**

page A 6



Roger Lemelin



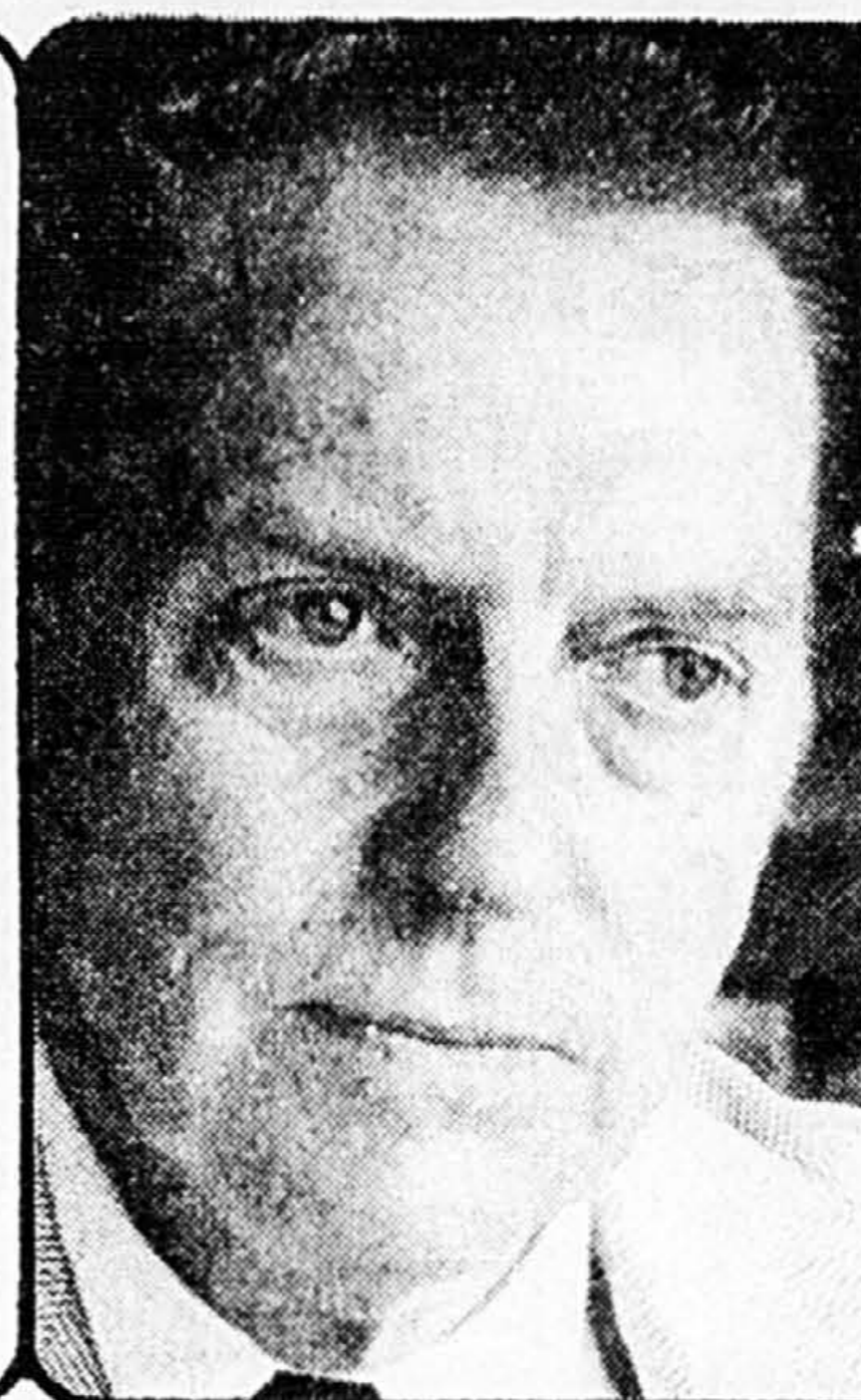
Paul Desmarais

ASSURANCE-AUTOMOBILE

**PAS DE
HAUSSE**

**Démérite: amnistie
générale possible**

page H 9



**«Nous
garderons
LeFlore...
s'il
n'exige
pas trop»**

page E 4

John McHale

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75 — ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI \$2.00 — ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TUQUE 30*

MONTRÉAL, MERCREDI 8 OCTOBRE 1980,
96e ANNÉE, no 237, 168 PAGES, 13 CAHIERS

Les Terrasses
125 boutiques et restaurants
Métro McGill adjacent à
Eaton
VIVE LA DIFFÉRENCE!

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

211

RETOUR PARTIEL AU TRAVAIL AUJOURD'HUI

**LES COMMIS:
LA GRÈVE
EST RÉGLÉE**

Les 47,000 commis aux écritures de la
Fonction publique fédérale seront appelés
à voter sur cette entente au cours des
prochains jours.

page C 1

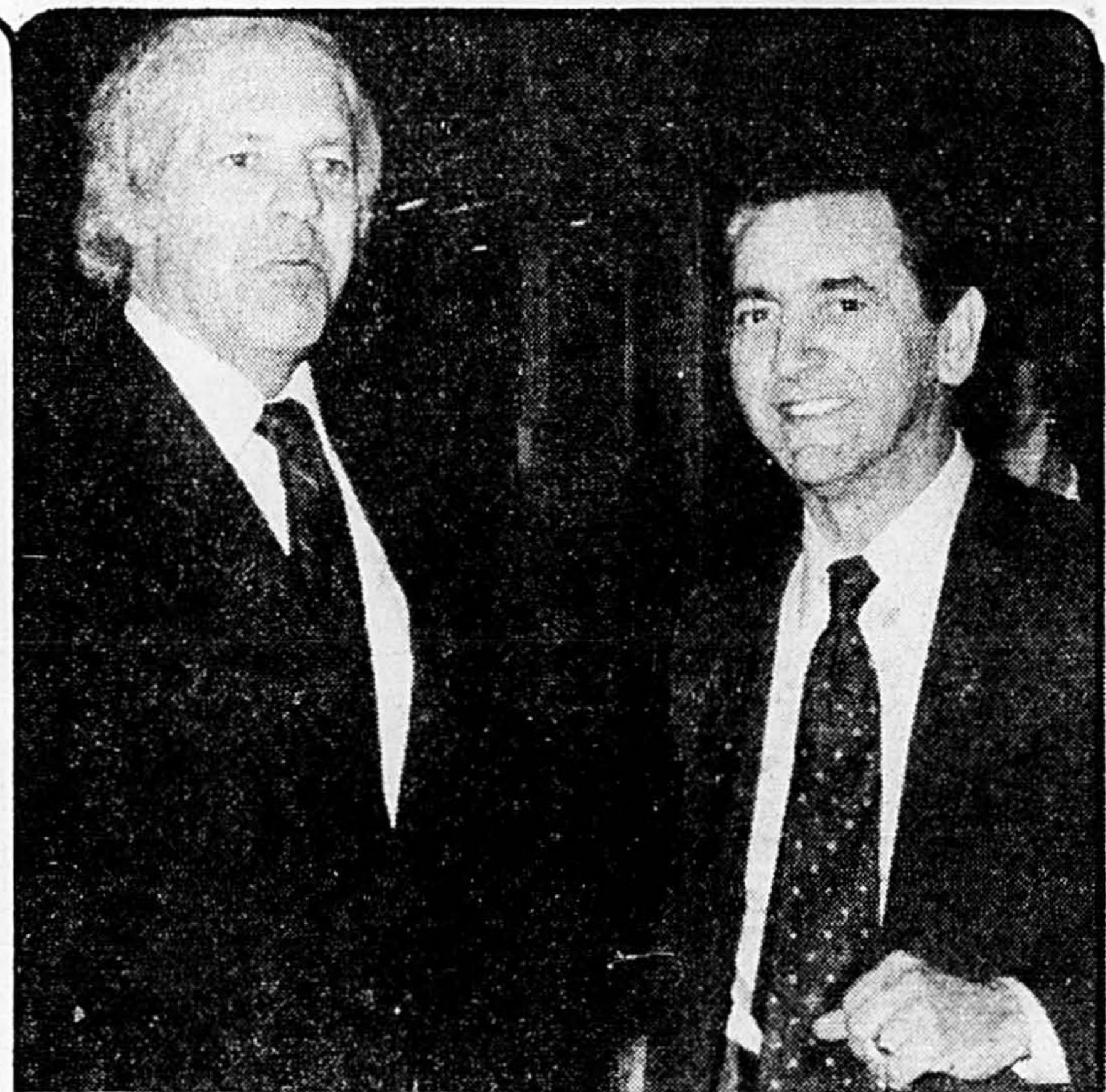


photo Yves Beauchamp

**Lever de rideau
de l'Opéra de Montréal**

Les ministres Denis Vaugeois et Camille Laurin, respectivement des
Affaires culturelles et d'État délégué à la Culture, figuraient hier parmi
les principaux invités à la première représentation du nouvel Opéra de
Montréal. En lever de rideau, la troupe présentait la «Tosca» de Puccini,
«plus que remarquable», selon Claude GINGRAS.

page B 1

**LE POISSON,
AVANT LE
PÉTROLE**

FÂTES PAS
ATTENTION... C'EST
ENCORE UNE
HISTOIRE DE
NEWFIÉS.



LE MONDE

**100,000 Parisiens
protestent contre
l'antisémitisme**

Paris a sans doute connu hier sa plus grosse
manifestation des dix dernières années,
quelque 100,000 personnes défilant dans les
rues pour protester contre l'attentat à la
synagogue de la rue Copernic. Entre-temps,
les attentats antisémites se multipliaient
dans différentes villes françaises, ayant pour
conséquence de réunir toutes les formations
politiques dans une même condamnation.

page H 13

**Avertissement des
USA à la Jordanie**

page H 16



**40,000
ENFANTS
PRIVÉS
DE COURS**

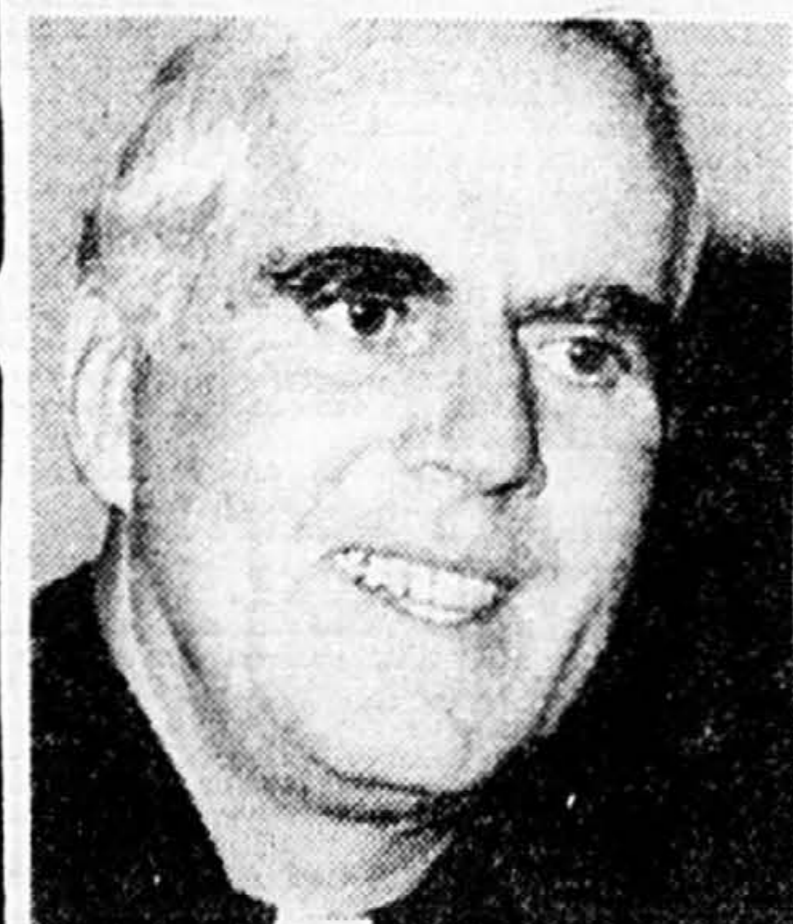
page A 4

**MINORITÉS:
Le projet
Trudeau
déçoit**

page A 15

LES ÉVÊQUES CANADIENS AU SYNODE

Interventions «à ras de terre»



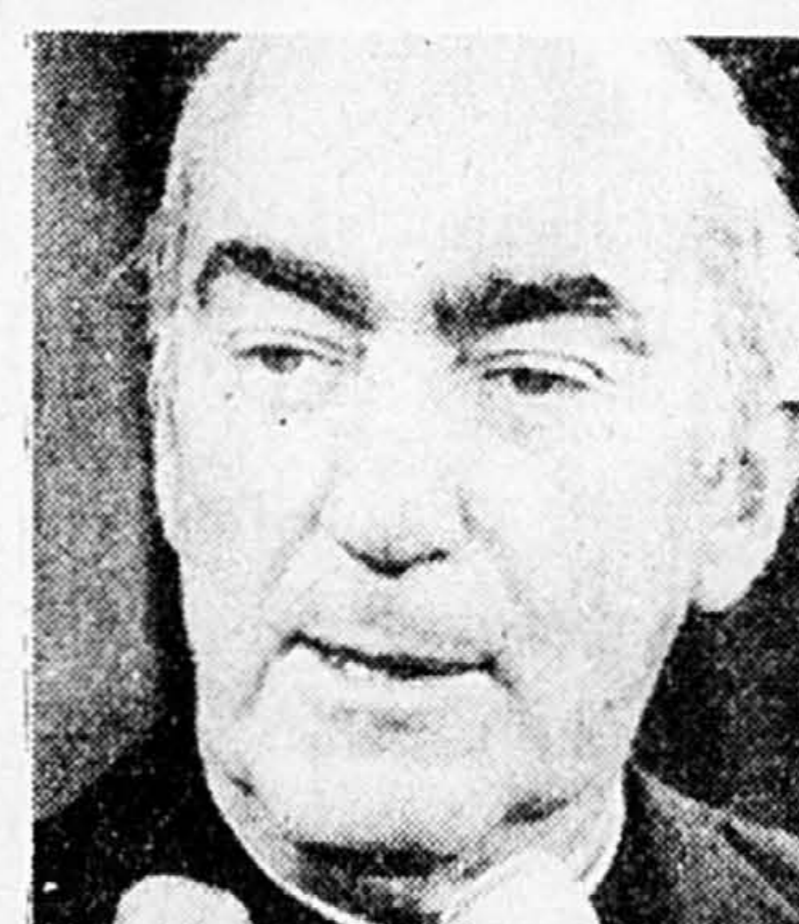
Mgr Joseph N. MacNeil

C'est avec une vigueur
qui tranchait avec une
certaine tiédeur de leurs
confrères du monde en-
tier, que les évêques
canadiens ont invité hier
l'Église à oeuvrer égale-
ment à «ras de terre»,
c'est-à-dire là où les
êtres humains et les
familles vivent généra-
lement leurs difficultés
concrètes.

page C 1



Mgr Henri Légaré



Mgr G. Emmett Carter

SOMMAIRE

Annonces classées: F1 à F8, G1 à G6
Arts et spectacles
—Informations: B1 à B3
—Horaires: B6
Bandes dessinées: J2
Bridge: H11
Carrières et professions: C1 à C7
Décès, naissances, etc.: G7
Économie: H1 à H7
Êtes-vous observateur?: F4
FEUILLETON: F3
Horoscope: J2
Le monde: H13 à H17
Médecine d'aujourd'hui: D2
Météo: A2
Mots croisés: J2
Pleins feux: A12
Quoi faire aujourd'hui: B6
Radio et télévision: B6
Sciences: cahier I
Sports: E1 à E20
Vivre aujourd'hui: D1 à D8



Nous les maîtres-épiciers MÉTRO
**On connaît
not'monde!**

MÉTRO

Voyez
nos spéciaux
en pages B4-B5

NOTES POLITIQUES



Jacques Bouchard Pierre Gravel

L'affaire Coffin: Vaugeois s'en prend au juge Deschênes

Le ministre québécois des Affaires culturelles et des Communications, Denis Vaugeois, n'a guère apprécié les commentaires formulés en fin de semaine dernière par le juge Jules Deschênes et l'avocat Paul Miquelon au sujet de la production d'un long métrage sur l'affaire Coffin. Certes, le ministre s'explique facilement l'intervention de Me Miquelon qui fut un des intervenants de cette célèbre affaire judiciaire et qui tient aujourd'hui à justifier publiquement son comportement d'alors. En tant qu'historien professionnel, M. Vaugeois a cependant tenu à rappeler à

LA PRESSE que l'actuel juge Deschênes a lui aussi été, à posteriori, mêlé à cette affaire. En tant que conseiller juridique du juge Roger Brossard qui, en 1964, fut chargé par le gouvernement Lesage, de réétudier tout ce dossier. Au terme d'une longue étude de 693 pages, basées sur environ 80 témoignages, le magistrat, assisté de celui qui n'était alors que l'avocat Jules Deschênes, avait conclu qu'il n'y avait pas lieu de parler d'une erreur judiciaire dans la condamnation de Coffin. «S'il est un cas où l'on peut dire que quel qu'un est à la fois juge et partie, a déclaré le ministre, c'est bien

dans celui de M. Deschênes qui se porte à la défense de la magistrature dans l'affaire Coffin». M. Vaugeois entend bien, s'il parvient à faire adopter son projet de loi sur l'accessibilité à l'information gouvernementale, permettre aux citoyens, et aux historiens plus particulièrement, d'avoir accès, après un délai raisonnable qu'il évalue à vingt-cinq ou trente ans, à tous les documents d'ordre judiciaire qui, pour l'instant demeurent inaccessibles aux chercheurs.

Louise Harel dans Maisonneuve

La vice-présidente nationale du Parti québécois, Louise Harel a annoncé officiellement, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'elle serait candidate dans le comté de Maisonneuve, dévolu autrefois par l'ex-ministre devenu juge, Robert Burns. Aux parielles de l'automne dernier, ce comté était redevenu libéral, et depuis c'est Georges Lalonde qui siège à l'Assemblée nationale. Lors du référendum, le groupe du «oui» avait obtenu 51 p.c. du vote en faveur de la thèse de la souveraineté-association, ce qui a donné bon espoir au PQ de reprendre cette circonscription lors des



Le ministre Denis Vaugeois

élections générales qui auront lieu soit à l'automne ou au printemps. L'épouse du syndicaliste Michel Bourdon espère donc pouvoir redonner ce comté à la formation péquiste, ayant même reçu, selon ses dires, l'encouragement personnel du premier ministre René Lévesque, au cours d'une conversation téléphonique. On sait déjà qu'elle affrontera à l'assemblée d'investiture, un ex-membre du cabinet et l'ancien ministre Robert Burns, M. Raymond Faucher. Il

est également possible que la présidente sortante de l'exécutif local, Gisèle Saint-Germain soit aussi sur les rangs.

Léveillé «disponible» pour Tokyo

L'ancien député de l'Union nationale et candidat défait lors du congrès à la direction de cette formation politique en 1969, André Léveillé, a fait savoir au ministre des Affaires intergouvernementales qu'il était très «disponible» pour accepter le poste de délégué du Québec à Tokyo. Après deux rencontres avec les responsables de ce ministère, la nomination n'a toujours pas été annoncée. Mme Louise Beaudoin, a souligné hier à LA PRESSE, au cours d'une conversation téléphonique, que de toute manière il devrait y avoir un concours de la fonction publique pour la nomination d'un délégué au Japon. Il ne s'agit pas, comme à Paris, d'un «délégué général» qui peut être alors nommé par arrêté ministériel, comme ce fut le cas pour l'actuel représentant du Québec en France, Yves Michaud. Un concours à ce sujet a déjà eu lieu, mais il n'a donné aucun résultat. L'un des participants, Paul Trahan, a cependant été nommé à ce poste de façon intérimaire en attendant que l'on trouve la personne désirée, et qui doit évidemment parler couramment le japonais, ce qui serait le cas de M. Léveillé. Mme Beaudoin a cependant souligné qu'elle ignorait quand un prochain concours aurait lieu, en tenant compte du fait que la décision du gouvernement de faire des élections à l'automne ou au printemps n'est pas encore arrêtée.

L'Opéra plus ou moins de Montréal

L'Opéra de Montréal, qui a lancé hier soir sa première saison d'activités, n'a de vraiment montréalais que le nom et le lieu

où se donnent ses représentations. Du moins selon le ministre des Affaires gouvernementales, Denis Vaugeois qui, à toute veille de la première, a fait remarquer à LA PRESSE que la ville de Montréal, dont le premier magistrat Jean Drapeau s'enorgueillira d'avoir dorénavant un opéra, n'a pas encore versé de subvention pour la saison qui commence ni promis de le faire dans l'avenir. Du même souffle, le ministre a souligné que la ville de Toronto, elle, verse \$150,000 par année à sa troupe locale d'opéra. Quant au Conseil des Arts du Canada, M. Vaugeois a affirmé qu'il fournit annuellement une subvention de \$700,000, ou \$200,000 par représentation, à la troupe torontoise, alors que le même organisme n'a accepté jusqu'ici de verser que \$200,000 à celle de Montréal, ce qui représente une contribution de \$9,500 par représentation.

Un document intéressant

«L'Etat du Québec en devenir» un ouvrage politique de plus de 400 pages, vient de paraître aux éditions du Borel Express sous la direction de Gérard Bergeron et Réjean Pelletier. Un groupe de travail analyse en profondeur et de «façon systématique» les transformations de l'Etat québécois depuis la révolution tranquille amorcée par Jean Lesage en 1960 jusqu'à la période post-référendaire en retenant les faits d'arme des premiers ministres Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand de Robert Bourassa et René Lévesque. On touche aussi le développement phénoménal des appareils étatiques, ainsi que la place qu'occupe le Québec au sein du Canada et sur la scène internationale. L'ouvrage a été conçu par un groupe de spécialistes du département des sciences politiques de l'Université Laval et de l'École nationale d'administration publique. Un livre essentiel à la compréhension de notre évolution politique.

VENTE DE TAPIS
10^e anniversaire
TAPIS Métropolitain

Nous célébrons notre 10^{ème} anniversaire en vous offrant des réductions incroyables...
VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS!

Plus vous achetez, plus vous économisez.

Chaque verge carrée de tapis que vous achetez vous fait économiser 1% de plus*, jusqu'à un maximum de 40%.

JUSQU'À 40% ÉPARGNEZ sur votre nouveau tapis!

20 verges à \$19.99	\$399.80
moins 20% d'escompte	\$ 79.96
vous payez	\$319.84

30 verges à \$15.99	\$479.70
moins 30% d'escompte	\$143.91
vous payez	\$335.79

50 verges à \$12.99	\$649.50
moins 40% d'escompte	\$389.70
vous payez	\$259.80

* Recherchez les tapis portant l'étiquette spéciale

PRÉLARTS
 JUSQU'À **70%** D'ESCOMPTE
 100% vinyle
 Prix régulier Tapis Métropolitain jusqu'à \$12.49 v.c.
 à partir de **\$3.75** v.c.

CARPETTES
2 VENDU
 une de deuxièmes
ACHAT
 VASTE CHOIX DE MOTIFS ET DE COULEURS
 GRANDEUR APPROX. 6' x 9'
 Prix Tapis Métropolitain **\$149.00** CH.

BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES NON ANNONCÉES

Installation gratuite
 Sous-tapis de qualité gratuit
 Remises additionnelles de 20% sur balances de rouleaux

TAPIS Métropolitain

20 ENTREPRISES A TRAVERS LE CANADA

MONTRÉAL 4875 av. Jean-Jacques Montréal, Québec H3T 1Z1 Ligne 514-382-1111	BROSSARD 1815 rue Paré Montréal, Québec H3L 2K1 Ligne 514-382-1111	ST-JEAN Carrefour La Seigneurie 100 boul. St-Jacques St-Jean, Québec J2K 1K1 Ligne 514-382-1111
DOLLARD 1247 route des Sources Lac Beauport, Québec J7L 1K1 Ligne 514-382-1111	LABALLE 1300 rue St-Jacques Montréal, Québec H3K 1K1 Ligne 514-382-1111	LONGUEUIL 134 Chemin 100 av. du Nord de Côte-Verte Longueuil, Québec J4L 1K1 Ligne 514-382-1111
LAVAL 1175 route St-Maurice Laval, Québec J7R 1K1 Ligne 514-382-1111	CHATELAIN 1000 rue St-Jacques Montréal, Québec H3K 1K1 Ligne 514-382-1111	

"Chez Tapis Métropolitain tout est garanti, j'vous en passe un papier!"

GARANTIE DU MEILLEUR ACHAT

Vous obtenez avec votre achat un certificat de garantie supportant notre:

- GARANTIE DE MARCHANDISE DE PREMIÈRE QUALITÉ
- GARANTIE DE 100 JOURS DU PLUS BAS PRIX
- GARANTIE A VIE SUR L'INSTALLATION

Service d'achat à domicile gratuit
327-6065

Goulet et Drapeau trop occupés pour se rencontrer

QUEBEC — M. Bertrand Goulet, député unioniste de Bellechasse et principal responsable de la pétition «On veut Drapeau», a reçu un appel téléphonique du maire de Montréal. Il n'est pas plus avancé qu'avant sur les intentions politiques

étant plutôt chargés cette semaine, nous avons convenu de communiquer ensemble pour fixer une éventuelle date de rencontre.

PIERRE VINCENT
 (de notre bureau de Québec)

de celui-ci, il ne sait pas non plus à quel moment exactement il pourra remettre à M. le Maire sa fameuse pétition, mais il semble fort heureux d'avoir reçu un accusé de réception à sa lettre. «Je lui ai écrit, jeudi le 26 septembre pour le mettre officiellement au courant de ma démarche et pour solliciter un rendez-vous, au moment et aux conditions qui lui conviendraient. Il m'a téléphoné lundi midi (de cette semaine) pour me dire qu'il avait suivi l'affaire dans les journaux et pour me remercier.

«Mais, ajoute, M. Goulet, nos emplois du temps respectifs

YOGA
 pour la détente et la santé

week-end de l'Action de Grâce du 11 au 13 octobre
 Programme spécial de yoga et concert de musique avec:
 Abel Naglatby, Toth et Harry Wagshall
 Guitare et violon classique

Sivananda Ashram camp de yoga
 Val-Morin, Québec — Transport organisé
279-3545

La Quotidienne
 Tirage d'hier
4-2-7

MERCREDI 8 OCTOBRE DANS **la presse**

lisez les cahiers suivants:

- MIRACLE MART
- VAL ROYAL
- K-MART

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 10 Maximum: 16 Nuageux, pluie passagère	Nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	12	Pluie	Nuageux
Ouataouais	—	17	Pluie passagère	Nuageux
Laurentides	—	12	Pluie	Nuageux
Cantons de l'Est	—	17	Pluie passagère	Nuageux
Mauricie	—	12	Pluie	Nuageux
Québec	—	17	Nuageux et pluvieux	Averses en matinée
Lac-Saint-Jean	—	12	Pluie	Nuageux
Rimouski	—	13	Pluie en soirée	Quelques averses
Gaspésie	—	13	Pluie en soirée	Quelques averses
Baie-Comeau	—	13	Pluie en soirée	Pluie et neige
Sept-Îles	—	13	Pluie en soirée	Pluie et neige

au Canada

Région	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	9	19
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	8	21

Région	Ensoleillé	Regina	7	24
Saskatchewan	Ensoleillé	Winnipeg	4	20
Manitoba	Nuageux	Toronto	8	18
Ontario	Passages nuageux	Fredericton	4	15
Nouveau-Brunswick	Passages nuageux	Halifax	8	14
Nouvelle-Écosse	Passages nuageux	Charlottetown	8	14
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Saint-Jean	4	9
Terre-Neuve				

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	16	20	Miami	23	30	Pittsburgh	18	30
Buffalo	19	22	New York	21	26	San Francisco	13	18
Chicago	18	27	Nlle-Orléans	22	34	Washington	22	33

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	6	14	Hong Kong	25	30	Oslo	8	10
Athènes	18	25	Le Caire	15	18	Paris	13	17
Berlin	9	12	Lisbonne	18	27	Rome	8	24
Bruxelles	8	13	Londres	10	12	Séoul	15	24
Buenos Aires	10	14	Madrid	12	28	Stockholm	6	10
Copenhague	10	12	Moscou	3	5	Tokyo	22	27
Genève	14	18	Mexico	11	23	Vienne	4	16

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	25	34	Bermudes	24	29	San Juan	24	31
Barbade	23	27	Nassau	21	30	Trinidad	23	29

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. - Courrier de la deuxième classe - Enregistrement numéro 1400 - Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE:	Lundi au samedi	\$1.75
	Lundi au vendredi	\$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines		13	26	52
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00	
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00	
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00	

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines		13	26	52
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00	
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80	
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20	

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
PROMOTION	285-7070
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100

ANNONCES CLASSÉES

Commandes	285-7111
Pour changer	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Press	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Le vin de table vendu en sacs de plastique

Ma visite au laboratoire de la Société des Alcools du Québec m'aura permis de découvrir une foule de petits détails sur la société, et que je vous livre en vrac (j'allais ajouter «embouteillé au Québec», mais je me suis retenu, comme vous voyez).

D'abord, un petit secret bien gardé: les consommateurs de vin de table auront l'opportunité, dès que le problème du bouchon sera réglé, d'acheter leur vin en sac rétractable en plastique d'une contenance de quatre litres, nommé «vinier» par la SAQ.

Selon le Dr Jocelyn Tremblay, on craignait que le matériau utilisé (la polyéthylène) soit perméable à l'air avec le temps, mais on a finalement découvert que le problème se situait au niveau du bouchon. Le laboratoire croit avoir trouvé la solution au problème, si bien que la mise en marché sera incessamment invitée à prendre le relève.

Le Dr Tremblay et le relationniste Claude Marier sont catégoriques sur un point: les consommateurs québécois n'y gagneraient pas si la SAQ perdait son monopole d'Etat, d'une part, parce que, disent-ils, les vins et les alcools seraient aussi chers malgré la concurrence, et d'autre part parce que cet organisme

ne serait plus en mesure de garantir la qualité des produits offerts. Je suis loin d'être d'accord, et j'entends faire une étude comparative de marchés d'ici quelque temps afin de dire pour ou contre.

Il faut dire qu'à première vue, les chiffres tendent à me donner raison. Au cours de l'année fiscale 1978-79, les ventes totales de la SAQ se sont chiffrées par \$575,76 millions pour 90,446 millions de litres et un prix moyen de \$6,36 le litre.

Or, l'achat de stocks, la production et l'exploitation ne représentent que 40,95 pour cent des ventes totales ou 235,79 millions de dollars. Si on ajoute une marge de profit de 10 pour cent (une marge de profits raisonnable pour la vente au détail) et les \$125 millions que la SAQ doit verser en droits et taxes au gouvernement fédéral (21,7 pour cent des ventes totales), le prix moyen du litre se situerait à \$4,24, soit une baisse de 33 pour cent. Sur un marché concurrentiel, il serait surprenant que la SAQ puisse verser 37,31 pour cent des ventes en dividendes au gouvernement du Québec.

La SAQ devrait en effet réduire sensiblement la majoration, présentement établie à une moyenne de 100 pour cent du coût total d'une bouteille (y

compris les droits et taxes que, partant, on paie deux fois). Cette majoration est régressive et varie entre 115 et 90 pour cent: plus le prix de la bouteille est bas, plus la majoration est élevée.

Ne pensez pas faire une trouvaille si on vous raconte que les vins de table embouteillés par la SAQ sont en fait des mélanges provenant de différents vignobles. La SAQ est la première à le reconnaître, mais le Dr Tremblay mentionne que la société tente de s'assurer de la constance de la qualité du vin offert sous une marque donnée.

Jocelyn Tremblay reconnaît aussi bien volontiers que la SAQ ajoute de l'eau aux digestifs qu'elle met en bouteille au Québec, parce qu'autrement, dit-il, ces boissons ne seraient pas buvables. L'addition d'eau vise essentiellement à réduire de 40 à 25 pour cent le contenu en alcool... comme le font d'ailleurs, ajoute-t-il, les producteurs qui embouteillent leurs produits.

Saviez-vous que le laboratoire de la SAQ existait depuis 1921? A l'époque, les appareils étaient évidemment rudimentaires mais témoignaient de l'ingéniosité des chimistes d'alors. L'équipe du Dr Tremblay travaille actuellement à en restaurer quelques-uns afin d'en faire des pièces de musée. Il est bien évident qu'avec de tels appareils, on ne pourrait pas procéder à un million de tests de produits, comme c'est le cas actuellement...

Inutile de dépenser une fortune pour faire l'acquisition d'un Mouton Rothschild de 1940, surtout si vous avez l'intention de l'ouvrir, car vous seriez amèrement déçu par le vin, l'oxydation ayant fait ses ravages. Selon le Dr Tremblay, un grand cru ne peut se conserver pendant 10 à 25 ans, et un vin ordinaire pendant deux à cinq ans.

Saviez-vous que la SAQ achetait pas moins de 35 millions de bouchons de liège par année à six cents/pièce?

Saviez-vous qu'il existe un règlement obligeant le restaurateur ou le tenancier de bar d'apporter la bouteille à table pour vous servir un verre de scotch, de rye ou de gin? C'est pourtant le cas, mais malheureusement, les autorités gouvernementales n'ont jamais insisté pour le faire respecter...

Guy Pinard



la presse

ANALYSE DES STRUCTURES DE LA CUM

Bédard a donné un mandat secret et verbal à Lamarre

Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, aurait confié un mandat secret et «verbal» au président du Conseil de sécurité de la CUM, M. Yvon Lamarre, mandat qui consisterait à préparer dans l'année qui vient un rapport

FLORIAN BERNARD

personnel d'analyse des structures de la Communauté urbaine. M. Lamarre aurait également reçu la mission de faire des recommandations au ministre Bédard concernant les structures futures administratives de la CUM.

C'est ce que M. Lamarre a lui-même confirmé, selon le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil de sécurité. Les maires de banlieue se sont immédiatement opposés à ces procédés, estimant qu'il est contraire aux usages de confier des mandats «privés» au président du Conseil de sécurité. Les maires de banlieue se sont également opposés à tout projet de modification aux structures actuelles du Conseil de sécurité.

Résolution controversée

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au ministre de la Justice, le président de la Conférence des maires, M. Jean Corbeil, demande à M. Bédard de fournir des précisions et des explications sur cette démarche de sa part. M. Corbeil dénonce à nouveau la nomination de M. Lamarre au poste de président du Conseil de sécurité: «Il nous apparaît indécent qu'une personne ayant publiquement révélé ses intentions d'abolir un organisme aussi essentiel que le Conseil de sécurité soit ensuite appelée à en présider les destinées.»

M. Corbeil fait ensuite part au ministre d'une résolution mise aux voix touchant l'avenir du Conseil de sécurité. Cette résolution s'est trouvée dans une impasse puisque les trois représentants de la banlieue ont voté en

faveur tandis que les trois représentants de Montréal se sont opposés. Le représentant de Québec, Me André Bélanger, s'est abstenu de voter, estimant qu'il s'agissait d'une affaire «politique».

Cette résolution exigeait qu'aucune modification administrative ou politique ne soit apportée au Conseil de sécurité. «Les devoirs du Conseil — souligne la résolution — doivent demeurer inchangés pour assurer et maintenir la présence et l'influence de l'autorité civile dans la détermination des objectifs et orientations du service.»

Les rapports sont actuellement très tendus entre les représentants de la banlieue et ceux de Montréal au sein du Conseil de sécurité. Les maires de banlieue craignent l'établissement de «canaux privilégiés» — selon l'expression de M. Corbeil — entre le gouvernement et les représentants de Montréal. Dans sa lettre au ministre Bédard, M. Corbeil demande expressément: «Pourriez-vous nous dire si le mandat confié à M. Lamarre signifie un canal privilégié de participation différent de celui de votre collègue des Affaires municipales?»

SOLDE DE TAPIS D'ORIENT

1,000 MAGNIFIQUES TAPIS D'ORIENT ET DE PERSE COMPRENANT DES NAIEN, DES ISPAHAN ET DES OOM 100% SOIE NATURELLE.

En réponse à l'enthousiasme récemment démontré par les Canadiens, la célèbre maison H.A.M. d'Iran présente sa plus grande exposition-surprise et vente de 2 jours de tapis orientaux et de Perse jamais tenue à Montréal. Cette exposition comporte une collection de tapis de Perse authentiques et abordables: des oeuvres d'art qui renferment une épopée de couleurs et de symbolisme et qui ajouteront chaleur et beauté chez vous et au bureau. Notre commentaire: «IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE!»

ENEZ PROFITER DE LA PLUS GRANDE VENTE DE LA DECENNIE JAMAIS OFFERTE PAR NOTRE COMPAGNIE

LES JEUDI 9 ET VENDREDI 10 OCTOBRE, DE 10H À 22H

Parce que le tissage est un des arts les plus anciens, la possession d'un tapis de Perse souligne de façon marquée l'échelon social que vous occupez dans le monde. De plus, depuis le début de la révolution islamique, les tapis de Perse et d'Orient sont grandement appréciés et leur valeur de placement est un des meilleurs, dépassant même celui de l'or. A l'occasion de cette vente spéciale, le gérant de notre magasin a choisi lui-même ces tapis de très hautes qualités. Tout doit être liquidé pendant notre

SOLDE DE LIQUIDATION DE FIN D'ÉTÉ

Cette collection inimitable comprenant des Imperial Kashan, Tabra Tabriz, Royal Kerman, Yalameh, Josheghan, Sorouk, Maimch, Birjand, Kasmar, Ferdo, Belouch, Kazak, Bokhara, Istahan, Torkeman, Sad-dale Bag, choix de Klin et Najaf Abbad, dans les dimensions de 18' x 21'. Aussi sélection de tapis de passage et semi-antiques, nombreux tapis orientaux provenant de divers régions. Retarder l'achat de vos tapis dans le passé n'a jamais été avisé et l'est encore moins aujourd'hui, surtout à cause de la situation incertaine en Iran. Nous vous invitons à apprécier l'art persan et à effectuer un placement fructueux dont vous pourrez savourer également tout le luxe.

HOTEL WINDSOR,
Salon Versailles
1170, rue Peel

SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON

Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A des prix raisonnables.

Nous livrons partout à Montréal
844-3901



48 SANDWICHES
COCKTAIL \$650
FRAIS DU JOUR la bte



EGROIDS
4075, rue Saint-Denis



HUITRES MALPÈQUE

Qualité de choix \$295 douz.

PRIX SPÉCIAUX À LA CAISSE



CREVETTES blanches (16-20).....\$ 895 lb
SCAMPIS (18-24).....\$1250 lb
SCAMPIS (18-24).....boîte de 2 kg (4.4 lb) \$5000
MOULES fraîches.....39¢ lb

Chez Gidney's, c'est toujours de la Tère aualité seulement.

5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163
3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838
3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781

SAUVÉ FRÈRES

vous propose un ...

RABAIS de \$76

Sur ce superbe paletot. Laine ou tweed. Muni d'un col de raton laveur naturel. Tons de marine, caramel, gris ou brun. Grandeurs 36 à 46.

PRIX SUGGÉRÉ \$375

SPÉCIAL \$299

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

RIVE SUD 676-0253 MONTRÉAL 255-8848 LAVAL 866-5548

DEPUIS 1972

TEMPO-Fab inc.

LE FABRICANT QUI A POPULARISÉ (LE GARAGE) TEMPORAIRE DEPUIS 1971

VENTE LOCATION

820 BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK / 1780 RUE ALLARD, BROSSARD

PERSONNE N'A JAMAIS REGRETTE UN VISON DEMI-BUFF DE QUALITE

MFA

gorges Pouliot

FOURRURES INC. MANUFACTURIER

4435, rue de la Roche

Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914

Lauréat POULIOT, propriétaire

LE PLUS GROS VENDEUR EN AMÉRIQUE DE «MONTE-ESCALIERS»

FACILE À INSTALLER

La solution idéale pour les personnes qui ne peuvent ou ne doivent monter les escaliers.

STAIR-GLIDE

- n'abime pas les murs ni les escaliers
- économique
- disponible pour l'extérieur

SERVICE DE DÉMONSTRATION À DOMICILE

Depuis plus de 65 ans à votre service.

RÉGENT ST-PIERRE INC.
C. MARTIN & CIE
4338, rue Saint-Denis, Montréal
849-2407

Giroux & Des Lauriers INC.

6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813
MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164
MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414
MÉTRO PIE-IX

Soyez au chaud et à la mode.

Chaudement doublé, semelle intérieure en mouton, semelle antidérapante.

Corfam noir garni

Corfam brun garni corfam lizzard brun.

\$5995

Largeur B - D

CHARGEX VISA PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE

40,000 ENFANTS PRIVÉS DE COURS

Québec songe à convoquer l'Assemblée nationale

Au-delà de 40,000 élèves sont actuellement privés de cours au Québec, à cause de conflits de travail dans quatre commissions scolaires, dont celle de Baldwin-Cartier depuis ce

MARIO FONTAINE

matin. Le gouvernement Lévesque songe à réunir d'urgence l'Assemblée nationale pour régler les cas les plus difficiles, comme celui de Trois-Rivières

où l'année scolaire n'a pas encore débuté.

La grève aux Vieilles-Forges touche en effet 20,000 élèves, et un projet de règlement «global et final» présenté hier par deux collaborateurs du ministre du Travail Pierre-Marc Johnson a reçu un accueil assez froid de la part du syndicat des enseignants. Ceux-ci étudieront le document à huis clos aujourd'hui — à l'instar des responsables patronaux — de façon à rendre une réponse ferme au plus tard vendredi.

Si la commission scolaire ou ses 1,400 professeurs n'acceptent pas les propositions des conciliateurs Yvan Blain et Raymond Désilets, le ministre du Travail envisagera alors le recours à une injonction ou encore la convocation du parlement québécois pour adopter une loi spéciale forçant le retour au travail.

On se déclare toutefois confiant, au bureau de M. Johnson, de voir les parties en venir à une entente négociée. Sinon, on n'écarte pas l'adoption d'une législation d'urgence dès la semaine prochaine, laquelle porterait essentiellement sur le cas de Trois-Rivières mais aussi, possiblement, sur certains autres conflits ailleurs en province.

Des mouvements agitent par exemple la région de Val d'Or dans le moment, où 2,000 enfants fréquentent les écoles primaires et secondaires touchées. Trois polyvalentes de Charlesbourg, en banlieue de Québec, se sont par ailleurs révélées incapables d'ouvrir leurs portes comme à l'accoutumée hier matin, à la suite d'une «maladie» subite de l'ensemble des professeurs.

A la commission de Carignan (Sorel-Tracy), ce sont 7,000 élèves qui font l'école buissonnière malgré eux depuis deux semaines. Dans tous les cas, il s'agit d'harmoniser des ententes négociées pour tout le Québec avec d'autres ententes celles-là de niveau local, concernant par exemple des points comme les affectations de professeurs, les

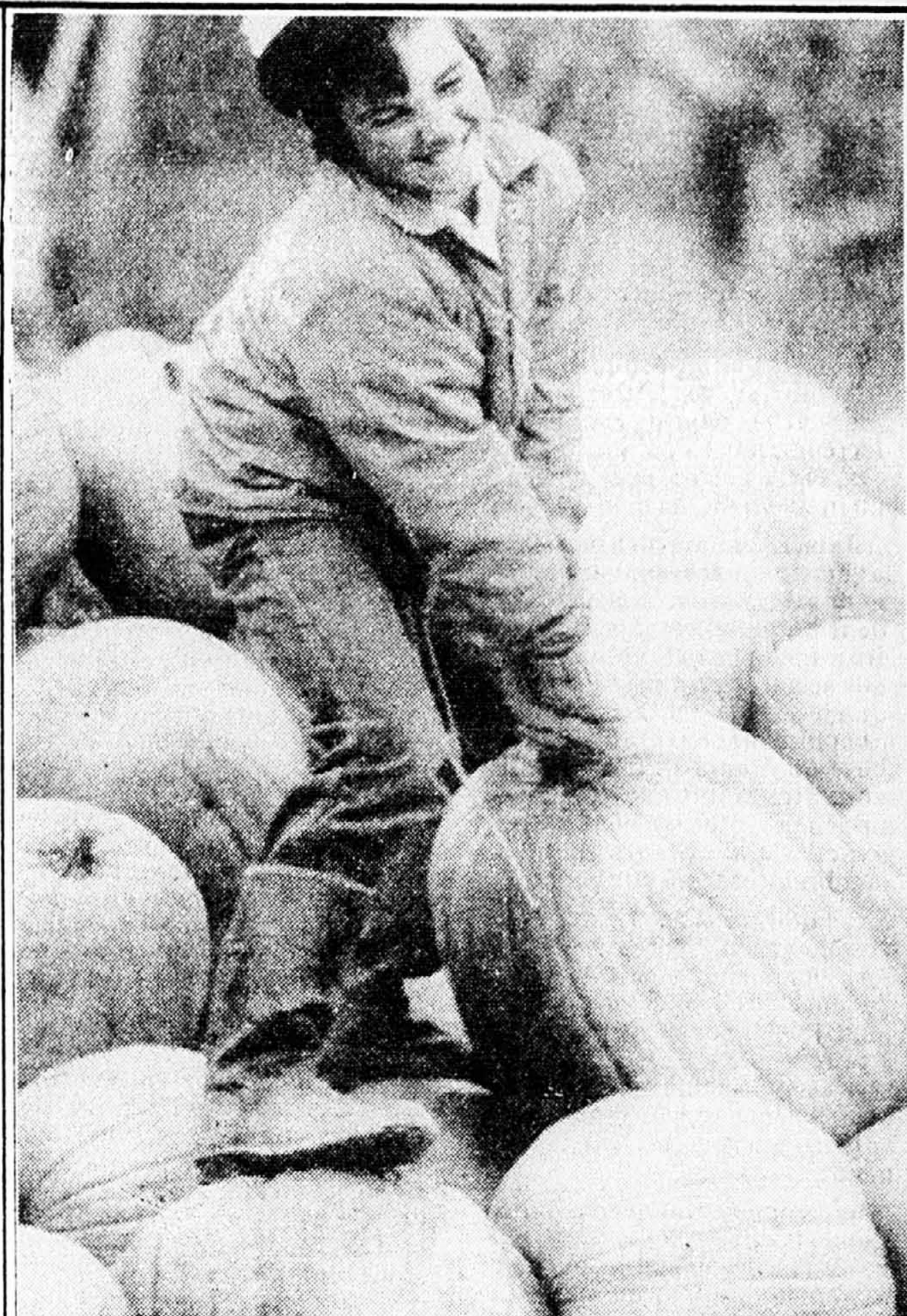
mutations, le perfectionnement professionnel et le ratio maître-élèves.

Ces questions sont d'ailleurs au cœur du conflit qui frappe la commission scolaire Baldwin-Cartier depuis ce matin. Les 700 membres du syndicat y ont en effet cessé le travail pour une journée, afin d'accélérer le processus de négociation.

Ce débrayage affectera cependant les 11,300 élèves de cette commission scolaire de l'ouest de Montréal pour beaucoup plus de 24 heures, puisque la partie patronale a décidé d'y réagir en décrétant un lock-out prenant effet dès demain. «C'est une façon assez autoritaire et magistrale de procéder, admet son porte-parole, M. Guy Allard, mais il s'agit de régler une question d'autorité. Nous n'acceptons pas de négocier sous la menace syndicale».

Mme Claudette Ross a été nommée conciliatrice dans ce conflit hier et a convoqué les deux camps pour cet après-midi. De part et d'autre on soutient qu'une entente pourrait être possible; pour cela, le syndicat estime toutefois que le président de la commission scolaire, M. Jacques Mongeau, devrait y consacrer plus de temps.

M. Mongeau est aussi responsable du Conseil scolaire de l'île de Montréal et de la Fédération des commissions scolaires. Il court trop de lièvres à la fois. Qui trop embrasse mal étreint», estime M. Marcel Ouellette, responsable de l'administration chez les professeurs.



Les enfants ne tarderont pas à fêter l'Hallowe'en et nombreux sont ceux qui se préparent déjà en conséquence en recherchant la citrouille traditionnelle. C'est le cas du jeune Stefan Brière, âgé de 12 ans, qui a jeté son dévolu sur cet immense spécimen. Avis aux amateurs, la récolte est terminée au Québec et ceux qui désirent des citrouilles fraîches ont encore quelque deux semaines pour s'exécuter.

LES RUES DE MONTRÉAL

PAPINEAU, avenue (1810), quartier (1903), square (?) et terrasse (?)

Ces lieux rappellent la mémoire de Joseph Papineau (1752-1841), juriste et homme politique né à Montréal, et un vigoureux défenseur des libertés sous l'administration Craig. Il était le père de Louis-Joseph Papineau, un des artisans du soulèvement des patriotes en 1837.

Certaines parties de la rue ont déjà porté les noms suivants: chemin et square Papineau, chemin Victoria, Queen Square, rue Monarque, Bromby, Lamarche, Berthelet et Charles-Beaubien. Importante artère dans l'axe nord-sud.

Le quartier Papineau est créé en 1903 alors qu'on donne ce nom historique à l'ex-quartier Sainte-Marie-Ouest. Une partie du quartier Papineau original est

détachée en 1921 pour créer le quartier Bourget.

Le square d'ornement de 2,84 acres du même nom est situé au centre de l'avenue Papineau entre Dorchester et Notre-Dame, à l'emplacement d'un marché pendant les années 1870 et 1880.

Quant à la terrasse Papineau, elle se trouve dans l'axe est-ouest, à partir de l'avenue du même nom, entre Rachel et Sherbrooke.

PARADIS, rue (1950)

En hommage à Roland Paradis (1696-1754), un excellent orfèvre né à Paris qui s'installa d'abord à Québec avant de venir à Montréal où il passe la plus grande partie de sa vie et où il devait mourir. Axe est-ouest, au nord de Saint-Zotique, par la 3e avenue dans le quartier Rosemont.

Achetez Woolco... partez gagnant!



Prix en vigueur jusqu'au samedi 11 octobre ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Radiateurs et humidificateurs à très bas prix

Rabais de 16%!

Radiateurs «Energizer Miser» Torcan avec «Temp-O-Sensor»

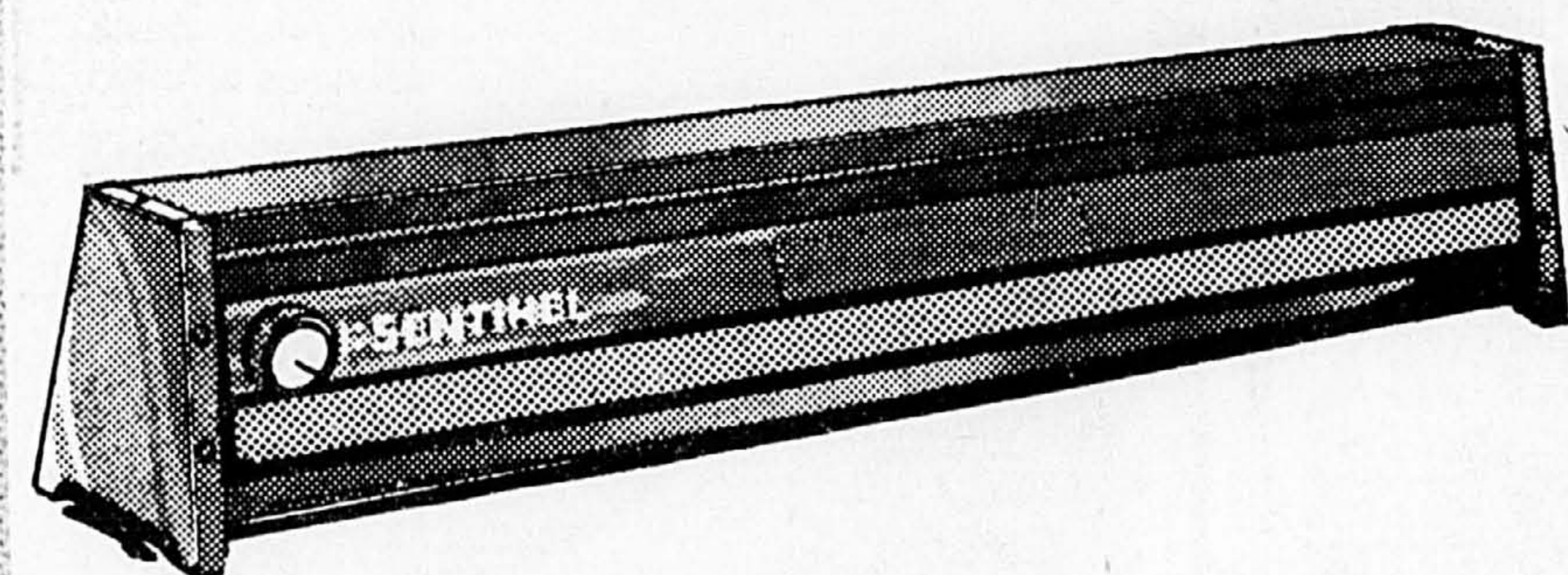
Un radiateur pratique à bas prix! Dispositif «Temperature Sentry» à double action, thermostat automatique 750 ou 1500 W. «Temp-O-Sensor» se réglant selon la température de la pièce. Ventilateur silencieux 2 vitesses. Casier pour ranger le cordon.

Prix courant Woolco, chac. 59.99
Prix spécial Woolco, ch.

49⁹⁹



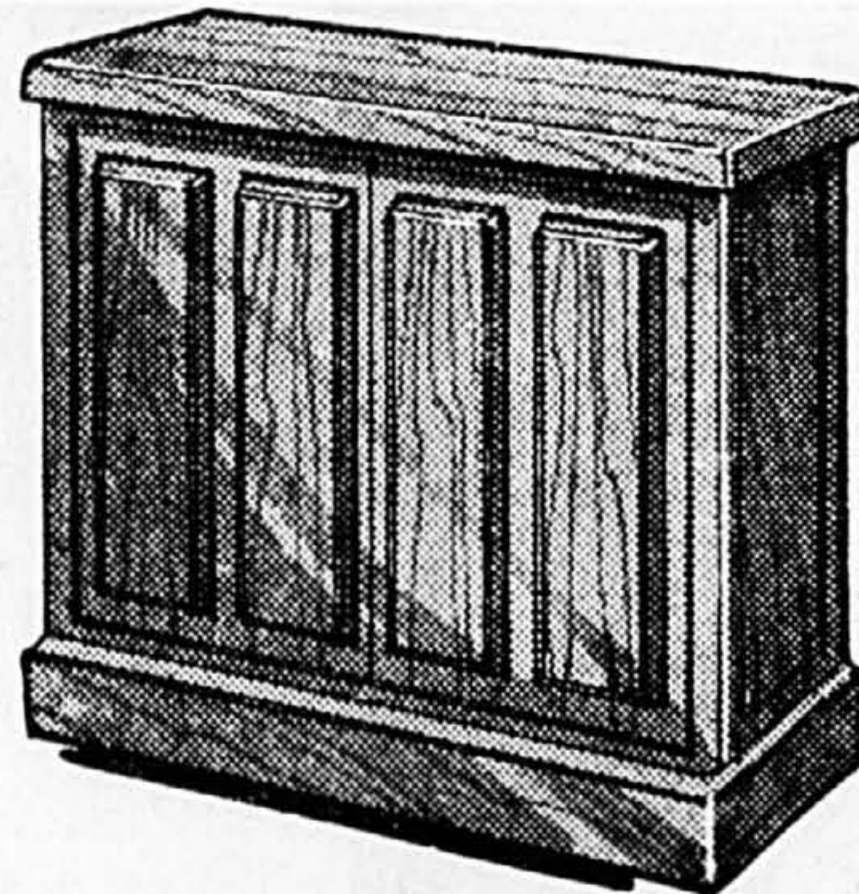
Torcan



Radiateur de plinthe «Sentinel» portatif

A. Élément gainé de métal Chromalox. Dispositif de sécurité intégré. Température réglable. Silencieux. Boîtier noyer veiné.

Chac.
24⁹⁹



Humidificateur «Edison» d'une grande capacité

B. Réservoir amovible à remplir par le dessus. Moteur silencieux; 3 vitesses. Hygromètre. Arrêt automatique. Indicateur de niveau d'eau. Aspect noyer veiné. Roulettes.

Chac.
129⁹⁹



- | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|
| BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7220, boul. Taschereau
et pont Champlain | LAVAL CENTRE LAVAL
Sortie 8 de l'autoroute
des Laurentides
et boul. St-Martin | ST-LEONARD
CENTRE LANGELIER
7445, boul. Langelier
et Jean-Talon est | KIRKLAND
PLAZA SAINT-CHARLES
Sortie 50 de la
Transcanadienne
et boul. Saint-Charles | ST-LAURENT
CENTRE LE BAZAR
3750, Côte Vertu
(Autobus 147)
Transcanadienne sortie 38 | LONGUEUIL
CENTRE CENTRE-VILLE
Boul. Roland Thérien
et Curé Poirier |
| REPENTIGNY
LES GALERIES RIVE NORD
100, boul. Brien | ROSEMERE
PLACE ROSEMERE
401, boul. Labelle | LASALLE
CENTRE LE CAVALIER
8248, boul. Champlain | ST-JEAN LES GALERIES
RICHELIEU
978, boul. du Séminaire | VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
30, Dufferin Road | JOLIETTE
GALERIES JOLIETTE
1055, boul. Firestone |

Fillette disparue

Tard hier soir les policiers de la Communauté urbaine de Montréal recherchaient toujours la jeune Christine Lacroix, âgée de cinq ans et demi, qui est

RAYMOND GERVAIS

disparue hier après-midi entre 15h00 et 18h00 alors qu'elle jouait dehors en compagnie d'autres enfants près de son domicile, situé au 23 Harmony Drive à Kirkland, dans le West-Island.

Les parents de l'enfant ont averti les policiers de la disparition de leur fillette vers 19h00, après avoir tenté en vain de la

retrouver eux-mêmes. Selon les policiers, la petite fille souffre de diabète et pourrait s'évanouir facilement.

L'enfant a déjà fait une fugue du genre et ce n'est que neuf heures plus tard que les policiers de la CUM l'avaient retrouvée saine et sauve dans une vieille grange non loin du domicile de ses parents.

A l'endroit où la petite fille serait disparue hier après-midi il y a de nombreux champs et les recherches policières en sont d'autant compliquées; on a dû faire appel au cours de la nuit à l'escouade canine.

DÉCONTAMINATION DES DEMEURES

Oka: Québec tarde à agir

Les services de radioprotection du ministère de l'Environnement du Québec ont recommandé il y a plusieurs mois déjà que les demeures d'Oka, dont les fondations sont faites de matériaux radioactifs tirés de l'ancienne mine de columbium (niobium), soient décontaminées par le biais de certains travaux d'isolation et de reconstruction. Jusqu'à maintenant, toutefois, bien que la santé de plusieurs citoyens de la petite ville de Deux-Montagnes soit en cause, les autorités gouvernementales n'ont pas encore pris de décision à cet égard.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les rapports techniques et scientifiques, dont l'existence nous est communiquée de bonne source, constituent le fondement du programme de récupération des résidus de la mine désaffectée, une exploitation depuis longtemps mise en faillite et d'où les entrepreneurs en construction tiraient des matériaux de remblayage. Ce programme de récupération, qui n'a pas été rendu public, visait à retourner à leur lieu d'origine les matières dont la radioactivité dépasse les normes acceptables.

Le directeur du service de radioprotection du Québec, le Dr Jean-Marc Légaré, n'a pas voulu confirmer, hier, l'existence des recommandations formelles relatives à la décontamination des demeures d'Oka, mais il a reconnu qu'un certain nombre de demeures de la ville émettent, dans leur sous-sol et leurs planchers, des quantités trop élevées de rayons alpha émanant des dérivés du gaz radon, le polonium, par exemple. L'émission de ces rayonnements n'a pas d'effet immédiat sur la santé des personnes touchées mais elle augmente à long terme, l'incidence du cancer du poumon.

La présence de matières radioactives dans l'environnement d'Oka, — certaines quantités de rayonnements gamma sont également en cause — a été rendue publique par LA PRESSE il y a deux ans. Le sujet est revenu sur le tapis cette semaine lors d'une

émission de télévision de langue anglaise. Dans cette émission, le poste CFCF précisait que les fondations et les entrées de garage de 300 demeures d'Oka ont été faites avec les restes radioactifs de l'ancienne mine.

Les responsables de la protection contre la radioactivité ont précisé pour leur part qu'une partie seulement de ces demeures émettent des rayonnements dépassant les normes. Ils ont fait valoir que la société fédérale de prêts hypothécaires (SCHL) a formulé certaines normes de construction qui ont pour but d'arrêter la propagation des rayonnements alpha. Il s'agit de construire de faux planchers sous lesquels les gaz radioactifs sont ventilés. La nécessité d'avoir recours à des mesures d'évacuation plus radicales ne paraît toutefois pas se faire sentir, celles-ci n'ont pas été recommandées par les experts gouvernementaux.

Le programme d'examen des demeures est maintenant terminé. Les services gouvernementaux sont présentement engagés dans un programme d'étude des nappes d'eau de surface et souterraines en vue de mesurer la radioactivité qui a été répandue dans l'environnement d'Oka par la voie des airs. Le gouvernement du Québec a récemment pris à sa charge de recouvrir les immenses amoncellements de résidus que les éléments répandent encore dans le milieu.

Les porte-parole du ministère ont souligné hier que si ce danger pour la santé était imaginaire, le gouvernement n'aurait pas entrepris avec succès, par voie d'injonction, il y a deux ans, d'interdire toute utilisation des restes de cette mine. Jusqu'à maintenant, les citoyens d'Oka ont eu du mal à se rendre à la réalité de leur problème. En février de l'année dernière, en effet, le conseil municipal réclamait même, pour des raisons de rentabilité fiscale, la réouverture de la mine et la réutilisation des résidus comme matériaux de construction. Nombre de résidents craignent que la révélation de ces faits ne dévalue leurs immeubles.

Lettres d'amour

Pierre Foglia

Oui, j'ai un commentaire à faire sur les lettres publiées hier dans la page du courrier des lecteurs, lettres qui me font passer, entre autres, pour un épais, un malveillant, un monstre.

Je suis en complet désaccord avec mes correspondants. Je connais plusieurs personnes, dont ma mère, dont ma cousine Rita (celle qui vit en Australie) qui seraient prêtes à témoigner que je suis au contraire un être absolument charmant et pas si bête qu'il en a l'air. Ma mère vous dira même que quand j'étais petit, j'étais beau. C'est exact. J'ai d'ailleurs gagné de nombreux concours de bébés...

Cela dit, passons à notre courrier du genou, le premier depuis fort longtemps, depuis avant les vacances. Hélas, de ce côté non plus, je n'ai pas de compliments à faire à mes correspondants. A mes correspondantes, devrais-je dire, puisque je n'ai retenu pour aujourd'hui, que les lettres d'amour.

Je commencerai avec la lettre d'une certaine Louise qui habite un village des environs de Saint-Hyacinthe, je ne l'identifierai pas plus, j'ai mes raisons. Louise m'écrit:

«Mon amour, je ne te connais pas, mais puis-je te poser une question, quand même: qu'est-ce que tu fais samedi soir? Moi je reste chez nous. Si par hasard tu avais à faire par ici, tu pourrais passer en passant. Avant huit heures si possible.»

Comme elle avait souligné son adresse en rouge, le samedi j'ai sonné à sa porte. C'est un gars qui est venu m'ouvrir...

— Louise?...
— Euh non, moi c'est Raymond. Il n'y a pas de Louise ici-te...

Mais soudainement le gars se frappe le front du plat de la main comme quelqu'un qui vient de comprendre ce qui se passe:

— Es-tu Foglia?... Ah ben!... Entre, entre. Tu vas prendre une bière en attendant que je passe mon uniforme. Après ça, on va aller à la caserne. Les gars vont être assez contents de te voir...

Il a bien vu que j'étais perdu. Alors il m'a expliqué:

— Je me présente, Raymond Charlebois. Je suis pompier-volontaire. A soir, c'est notre épluchette de blé d'Inde annuelle. Les profits vont servir pour installer des lumières sur le terrain de balle-molle de la paroisse. On s'était dit, au comité d'organisation: on va inviter Foglia, il va en parler dans sa chronique. Mais on s'est dit aussi: si c'est un pompier qui l'invite, il ne viendra pas. Si c'est une p'tite mère... Tu nous en veux pas trop?

Je suis parti sans boire ma bière, sans dire bonsoir. Mais j'ai entendu dire par la suite que leur épluchette n'avait pas été très réussie. Comme pour mal faire, ce soir-là les pompiers ont été dérangés souvent: il y a eu 17 incendies sur le territoire de la commune. Tous criminels...

Bon, c'est sûr, toutes les lettres d'amour que je reçois ne sont pas écrites par des pompiers, mais elles ne sont pas sérieuses pour autant. Les pires sont les lettres d'amour anonymes, celles qui disent: «Je suis folle de vous, je vous cherche partout», et qui sont signées Loulou, ou Bichette. Bichette qui? Loulou ou... et à quelle heure?

Il y a aussi, plus rares, les lettres cochonnes. J'en ai reçu une récemment qui se présentait comme un communiqué. Elle était tapée sur une feuille portant l'en-tête commerciale d'une entreprise torontoise: «Ferro Machinery, Canada's largest stock of Woodworking». Ça commence comme ça:

«Monsieur, avez-vous besoin d'une mortaiseuse horizontale à bédanes vibrants à plusieurs têtes? Parlez à madame Elly Kertes, présidente de la plus grande compagnie importatrice et distributrice du Canada en équipement à haute technologie...»

Pour qui me prend-on, à la fin? Pour un obsédé? Je n'ai pas la moindre idée de ce que sont ces «bédanes vibrants à plusieurs têtes», mais je m'en doute, madame Kertes, et je ne vous félicite pas. Je ne sais pas non plus ce qu'est au juste une mortaiseuse, mais sur l'indication que celle-ci est «horizontale», j'imagine très bien toutes les turpitudes et les orgies qu'une telle position entraîne généralement. Votre proposition, madame Kertes, sent le stupre et la fornication. Rien de moins.

Lettres d'amour des pompiers, lettres d'amour-anonyme, lettres cochonnes, est-ce que j'en oublie?... oui, j'oublie les plus douloureuses, les lettres d'amour-impossible, le genre: «Ah si je vous avais rencontré, il y a vingt ans...»

Justement, madame Claire Sévigny de Québec, justement, nous nous sommes rencontrés il y a 20 ans. Vous ne vous en souvenez pas? Mais si, rappelez-vous, c'était à l'hôtel Miami à Rimouski, vous portiez une robe noire. Vous étiez belle. J'étais à la table d'à côté, je n'arrêtais pas de vous regarder... Je vous jure que c'était vous. Ça ne peut être que vous, puisque quand je vous ai demandé pour danser, vous aviez dit non de la tête en ajoutant:

— Ah si je n'avais pas mal aux pieds...

A dire vrai, dans tout le courrier que je reçois, je n'ai jamais trouvé qu'une seule lettre d'amour. Elle était dans mon casier à mon retour de vacances. Elle était signée Cécile, 760 des Récollets à Longueuil, P.Q.

Un tout petit mot qui disait: «Je t'aime comme j'aime mon rosier tout croche et ma berceuse qui craque.»

Il y avait la signature, et un avertissement:

«Enerve-toi pas, j'ai 66 ans.»

Dossier-choc sur le travail dans les abattoirs

Dans le cours d'une étude menée par des biologistes de l'Université du Québec à Montréal et par des spécialistes de génie industriel de la FTQ et de la CSN sur «la condition de travail dans les abattoirs sur la santé des travailleurs(euses)», il a été établi que:

- 27% des travailleurs souffrent de varices.
- Plusieurs de ces problèmes sont reliés au fait que les travailleurs restent debout sans se déplacer tout au long de la journée. Les accidents sont fréquents puisque les ouvriers manipulent des outils coupants (scie, couteau, ciseau). La graisse de poulet et l'eau recouvrent presque toujours les planchers rendant ceux-ci glissants: 61% des répondants ont déclaré avoir glissé au moins une fois au cours de la journée à laquelle ils ont répondu au questionnaire.
- Cette enquête dirigée par les biologistes Donna Mergler, Nicole Vézina et Annette Beauvais a été effectuée auprès des travailleurs d'une dizaine d'abattoirs du Québec: Berthier, les Sullanaies, Saint-Damase, La Malbaie, Princeville, Saint-Jean-Baptiste, etc.
- Pas moins de 700 travailleurs des abattoirs de volaille ont répondu au questionnaire sur une possibilité de 1337.
- L'étude, commandée par le protocole d'entente FTQ-CSN-UQUAM sur la formation syndicale, pourrait s'avérer l'un des dossiers-choc qui sera remis aux centrales syndicales à la veille des négociations de conventions et d'implantation de premières ententes dans ce milieu de travail artisanal, à peine ouvert au monde syndical, mais en fulgurante expansion.
- les niveaux de bruits dépassaient dans presque tous les cas la limite maximale permise de 90 décibels pendant huit heures;
- la cadence de travail provoquait plus de 60 gestes à la minute pour 16.7% des employés et plus de 30 gestes à la minute pour 39.6% des ouvriers;
- un risque élevé d'accidents de travail (19.1% des répondants se sont coupés au moins une fois au cours de la journée ou ils ont rempli le questionnaire du comité de travail);
- fréquence élevée des verrues (28.5% des travailleurs des abattoirs de volaille ont des verrues);
- douleurs musculaires et problèmes de circulation: maux de dos (54.8%), maux de jambes (62%), enflure des jambes (17.9%);

Choix *Qualité*

BOUTIQUE COLONIALE

Mobilier de chambre
Collection du Maître
Fabriquée entièrement de pin

SPECIAL DE LA SEMAINE
\$1149.95

Cette collection comprend: Bureau maître, commode à portes, miroir huche, 2 tables de nuit, lit «Boulet de canon».

UN CHOIX COMPLET

JURVINET

Venez choisir vos meubles parmi les grandes marques telles que ROXTON, THIBAUT etc.

9712 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL 351-9110

CROISSANCE PERSONNELLE

Session: «J'approuve mon stress»
Pour renseignements: 651-7170
Brochure disponible sur demande
Centre multidisciplinaire j'anim inc.
32 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil Tél.: 651-7170

CHARGEX MASTER CHARGE

M.T.L. PAS NO 1 MEILLEUR

PRIX-SERVICE-ESCOMPTE
Radio - T.V. - Stereo
Système de son

LE VRAI PRIX en GROS DETAIL
ESC. 20 A 60% DU PRIX SUGGERE

VENTE VENTE VENTE VENTE VENTE

OCTOBRE

LE TEMPS D'UNE BONNE AFFAIRE POUR VOUS CHEZ M.T.L.

AVANT D'ACHETER AILLEURS ... VENEZ DONC NOUS VOIR

<p>AUDIO TECHNICA</p> <p>AT11E - 2450 AT13Ea - 5250</p>	<p>T.D.K.</p> <p>SAC60 4.65 10ET 4.25 SAC90 5.65 10AT 5.25</p>	<p>JERROLD</p> <p>STARCOM II 13750</p>
<p>PIONEER 40 watts RMS total</p> <p>Spéc.: 36950</p>	<p>TECHNICS 90 watts RMS total 04 20 a 20KHz</p> <p>w.f. .045 Spéc.: 54950</p>	<p>SANSUI 3 VOIES</p> <p>30 watts RMS total 04 20 a 20KHz</p> <p>Spéc.: 46950</p>
<p>PIONEER 3 VOIES</p> <p>60 watts RMS total Spéc.: 54950</p>	<p>SANYO 90 watts RMS total</p> <p>08 20 a 20 KHz Spéc.: 38900</p>	<p>TOSHIBA SUPER-SPECIAL</p> <p>AVANT D'ACHETER VENEZ NOUS VOIR</p>
<p>TECHNICS 1 pr 5800</p> <p>ST8014 S8014</p> <p>76 watts RMS total 02 20 a 20 KHz Spéc.: 72950</p>	<p>SANSUI 70 watts 3 VOIES</p> <p>90 WATTS RMS TOTAL Spéc.: 78950</p>	<p>TEAC 7" Real</p> <p>3 moteurs - 3 fetes Spéc.: 68950</p>
<p>AKAI GXF80 GXF90</p> <p>3 fetes 2 moteurs Spéc.: 42950</p>	<p>TELEVISION</p> <p>2335 est, BELANGER (coin Des Écoles) 721-1106</p> <p>916 est, MONT-ROYAL 527-9511</p>	<p>TOSHIBA Super-special T.V. VIDÉO</p> <p>AVANT D'ACHETER ailleurs venez nous voir</p>
<p>TELEVISION</p> <p>4026B ouest, STE-CATHERINE Face à Alexis-Nihon</p> <p>GALERIE TASCHEREAU 699, BOUL. TASCHEREAU</p>	<p>SANSUI R50 5800</p> <p>90 watts RMS total 1pr 5800 3 voies Spéc.: 58950</p>	<p>SANSUI Super-special T.V. VIDÉO</p> <p>AVANT D'ACHETER ailleurs venez nous voir</p>
<p>TELEVISION</p> <p>6952 est, SHERBROOKE 255-2893 (Siège social)</p>	<p>SANSUI R70</p> <p>3 voies 1-120 watts RMS total 1pr 5800 3 voies 70w RMS 1-582 - AT 111 5 pr 111</p> <p>Spéc.: 699.50</p>	<p>SANSUI 220 watts RMS total 08-5a20KHz Sugg:1149\$</p> <p>Spéc.: 79750</p>
<p>TELEVISION</p> <p>6952 est, SHERBROOKE 255-2893 (Siège social)</p>	<p>TELEVISION</p> <p>MX 105 en noir avec preamplificateur Special Spéc.: 68950</p>	<p>SANSUI T.V. nb 11"</p> <p>Spéc.: 8950</p> <p>Video a partir de 82950</p>
<p>TELEVISION</p> <p>6952 est, SHERBROOKE 255-2893 (Siège social)</p>	<p>TELEVISION</p> <p>100 watts RMS total 015-10a20KHz</p> <p>Spéc.: 82950</p>	<p>TELEVISION</p> <p>Table tournante a partir de 13950</p>

30% DE RABAIS

OFFRE REPETEE POUR UNE AUTRE SEMAINE A LA DEMANDE POPULAIRE

TERMES FACILES - PAYEZ DANS 90 JOURS - SANS INTERET

AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO

FAITES SUR MESURES

Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine

\$38995

CHACUN INSTALLE

Projection 48" - Ponts 26" - longueur 96" - grandeurs plus petites à plus bas prix

Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.

REG. 5345

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 54 ANS - MARCHANDISE SATISFAISANTE POUR 5 ANS OU REMPLACÉE SANS FRAIS

Wm MORRIS & FILS LITEE

ESTIMATION GRATUITE 382-6810

SOIR - FETES 737-1960

AUSSI PORTES ET FENETRES D'ALUMINIUM

9168, BOUL. SAINT-LAURENT, (ENTRE LEGENDRE ET CHAMPEL)

<p>SANYO 20" couleur</p> <p>3 ans Garantie Total 48950</p>	<p>PIONEER 90 watts RMS total 1-5A6800 1-TX 6800 1-pr. CL 100 1-PL 100 Super-special</p> <p>799.50</p>	<p>KENWOOD KR 3010 54 watts RMS total 05-20a20KHz</p> <p>24950</p>
<p>PIONEER 18750</p>	<p>TECHNICS 76 watts RMS total 02-20a20KHz</p> <p>Spec.: 45950</p>	<p>AKAI CSM02 super-special</p> <p>259.50</p>
<p>SANSUI AU719 180watts RMS total TU719 1.6 m.v. 015-10 a 20KHz Sugg:2549.95</p> <p>69950</p>	<p>TECHNICS HPM 100 4 voies 100w. SLB2 w.f. .045</p> <p>Special 157500</p>	<p>PIONEER PL255 w.f. .025</p> <p>Spec.: 16950</p>
<p>SANSUI AU719 180watts RMS total TU719 1.6 m.v. 015-10 a 20KHz Sugg:2549.95</p> <p>69950</p>	<p>TECHNICS RSM 11 w.f. .06 30-17KHz</p> <p>Reg: 429.50 Spéc.: 28950</p>	<p>PIONEER CL 100 3 voies 90 watts RMS</p> <p>Spec.: 25950 paire</p>
<p>TOSHIBA Super-special T.V. VIDÉO</p> <p>AVANT D'ACHETER ailleurs venez nous voir</p>	<p>FISHER Ampli. 76 watts RMS 02-20a20KHz</p> <p>Spec.: 23950</p>	<p>TEAC CX211 (noir) w.f. .08</p> <p>Spec.: 20750</p>
<p>SANSUI R50 5800</p> <p>90 watts RMS total 1pr 5800 3 voies Spéc.: 58950</p>	<p>SANSUI AU919 220 watts RMS total 08-5a20KHz Sugg:1149\$</p> <p>Spéc.: 79750</p>	<p>BICVENTURY Bic44</p> <p>Sugg: 58950 Spéc.: 34950 paire</p>
<p>SANSUI R70</p> <p>3 voies 1-120 watts RMS total 1pr 5800 3 voies 70w RMS 1-582 - AT 111 5 pr 111</p> <p>Spéc.: 699.50</p>	<p>TELEVISION</p> <p>MX 105 en noir avec preamplificateur Special Spéc.: 68950</p>	<p>TECHNICS Table tournante a partir de 13950</p>
<p>TELEVISION</p> <p>6952 est, SHERBROOKE 255-2893 (Siège social)</p>	<p>TELEVISION</p> <p>100 watts RMS total 015-10a20KHz</p> <p>Spéc.: 82950</p>	<p>SANSUI AU-719 TU-719 180 watts RMS total 015-10a20KHz</p> <p>82950</p>

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

MON TROISIÈME MANDAT

Depuis quelque temps, toutes sortes de rumeurs à propos des problèmes et du destin de LA PRESSE sont sciemment colportées, soit par des gens à la mentalité de détracteurs de cadavres, soit par des prophètes bavards dont les motifs ne sont pas trop reluisants, soit par la rumeur publique alimentée à ces troubles sources.

Nos employés, nos lecteurs, nos amis et nos ennemis ont droit à la vérité, que voici.

D'abord, il a été convenu récemment avec M. Paul Desmarais que je m'engageais à diriger les destinées de LA PRESSE, à titre de Président et Éditeur, pour un troisième mandat de quatre ans, jusqu'à l'automne 1984, si Dieu me prête santé et vie. L'automne 1984 marquera le 100e anniversaire du journal, événement que nous avons l'intention de célébrer avec toute la pompe que LA PRESSE, qui a tant souffert, mérite. J'aurais alors 65 ans.

Devant la lourdeur et les complexités administratives grandissantes, et à cause des graves décisions qu'imposent à un grand journal comme LA PRESSE les inévitables changements technologiques et les humeurs de notre économie, j'ai réclamé, le premier juillet de cette année, la formation d'un comité exécutif, où j'ai demandé outre moi-même et M. Paul Desmarais,

très pris par ses responsabilités, la présence de M. Roland Giroux et de Me Marcel Piché, deux personnes dont l'expérience et la sagesse se sont avérées depuis indispensables à LA PRESSE, et en qui je trouve un précieux support.

C'est ainsi qu'à la première séance de ce Comité exécutif, dont M. Giroux est président et représentant de M. Paul Desmarais, et où M. Marcel Piché agit comme secrétaire, la décision majeure de livrer LA PRESSE le matin fut prise, sous l'insistance urgente de l'Éditeur adjoint Jean Sisto, de M. Mario Savard, directeur des ventes du journal, et de moi-même. Nous nourrissons ce projet depuis la fermeture de «Montréal-Matin», mais l'opinion de nos cadres supérieurs était divisée. En effet, livrer LA PRESSE tôt le matin, surtout, comportait des transformations majeures dans l'entreprise. N'évoquons que les habitudes des petits porteurs de LA PRESSE, et à la production ou la distribution, des changements radicaux de régime de vie. Il nous a fallu la collaboration des syndicats concernés. Nous l'avons obtenue.

Diriger, c'est savoir décider. Notre décision fut la bonne. Il est tôt pour fournir des chiffres exacts, puisque notre opération a commencé le 29 septembre, mais les premières indications venant du secteur du tirage,

nous permettent d'entrevoir une augmentation d'environ vingt mille exemplaires vendus du lundi au vendredi et d'un chiffre équivalent pour notre édition spéciale Samedi-Dimanche, soit une moyenne de 200,000 vendus en semaine et de 300,000 le samedi. Au cours de l'automne, nous publierons en première page nos chiffres de vente exacts.

Donc, au plan administratif: collégialité et consensus au Comité exécutif; au chapitre du contenu à l'éditorial et à l'information: autorité unique et absolue de l'Éditeur, comme d'habitude.

Les artisans de LA PRESSE ont le droit de savoir quelles sont les intentions de l'administration. Au Comité exécutif, nous continuons d'étudier les structures administratives du journal; mais de plus en plus, il semblerait que nous devons alléger et simplifier, fusionner et réaffecter. Il y aura quelques cadres touchés, en dépit de leur compétence et de leur loyauté au journal. Ils seront bien traités, comme LA PRESSE le fait toujours dans ces cas-là. Au niveau des employés syndiqués, notre problème est plus complexe et plus troublant, spécialement chez les typographes. Il est crucial et urgent que nous installions les écrans cathodiques à LA PRESSE comme ils existent déjà à LA GAZETTE et chez la

plupart des grands journaux américains et européens. Dès l'implantation de ces écrans, nous compterons un nombre substantiel de typographes en trop et protégés par une clause de sécurité d'emploi. Nous essayons de négocier avec le syndicat concerné des retraites prématurées, des indemnités de licenciement, et ce, dans un climat de compréhension, de bon sens et d'équité pour des hommes qui ont participé depuis longtemps et loyalement, à l'existence de LA PRESSE.

Comme le disait justement M. Aimé Gagné, président du Conseil de Presse, la période d'affrontement patronal-syndical dans les journaux devrait faire place au contraire à un climat de concertation vigilante; c'est de ce climat que dépend l'avenir de nos journaux français, beaucoup plus attaqués et vulnérables que les journaux de langue anglaise. Il est urgent que l'intransigeance doctrinaire des syndicats et les tendances à l'affairisme des propriétaires de journaux nord-américains fassent place à un pragmatisme généreux de part et d'autre, où une grande institution comme LA PRESSE trouverait sa garantie de longue vie. C'est de tout coeur, et très ouvertement, que je me dis prêt à cette concertation, à ce rapprochement indispensable avec les différents groupes de syndiqués qui oeuvrent à LA PRESSE, et à plaider la cause de l'institution LA PRESSE auprès des propriétaires. Je dois dire que M. Paul Desmarais est très sensibilisé au problème.

Beaucoup de gens sont en droit de se demander pourquoi, à cette période de ma vie où je pourrais me donner complètement à mes activités littéraires et à ma famille, j'accepte un troisième mandat de quatre années à LA PRESSE. Parce que j'aime passionnément cette responsabilité. Parce que, comme Canadien français ou Québécois, LA PRESSE m'apparaît comme le pivot indispensable de l'information écrite au Québec. Malgré ses imperfections, c'est encore à LA PRESSE qu'on peut le mieux protéger un certain équilibre dans l'information et un souci de justice et d'équité que personne ne nous conteste.

Parce que j'aime les journalistes et le métier qu'ils exercent. Quel privilège de communiquer par l'écrit avec des centaines de milliers de personnes, quelle responsabilité aussi! Le journalisme est une noble et grande profession.

Je suis heureux de rester à LA PRESSE avec la même rigueur, le même amour du français et le même souci de voir grandir en qualité notre peuple. Je rêve avec toute l'équipe de LA PRESSE de créer un sentiment d'appartenance entre l'homme de la rue et LA PRESSE, car je trouve

que nous ne le rejoignons pas assez. Et je crois que ce lecteur idéal, il a été, comme moi, comme vous, élevé dans une famille plus ou moins nombreuse, modeste, mais nourri du respect des autres, ouvert aux belles choses, et imprégné de l'importance des valeurs de la famille, de la loyauté, de la discipline, du travail, de la culture française, et repoussant le facile, le vulgaire, avec une farouche réprobation.

Pour attirer les mouches, LA PRESSE ne tombera pas dans le sensationnalisme, ou dans le morbide du sexe et du crime. Elle se durcira au contraire dans une position de dignité et d'éthique professionnelle.

Que les parasites de l'information par ragots de couloir se rassurent: les propriétaires de LA PRESSE n'ont jamais fait de pression quelconque pour orienter le journal dans un sens ou dans l'autre. En cela je remercie M. Desmarais dont la bonté à l'égard de tous les artisans de LA PRESSE est proverbiale et qui n'a pas été récompensé des efforts et des sacrifices qu'il y a consentis. Si les espérances que je nourris pour LA PRESSE des quatre prochaines années se réalisent, je partirai le coeur content. Paul Desmarais, LA PRESSE et nos lecteurs les méritent.

Vive LA PRESSE!

ROGER LEMELIN
Président et Éditeur

Au ministère des Transports, tout roule au ralenti

Le ministère des Transports fédéral nous a habitués, depuis longtemps, aux lenteurs, aux attentes et même aux retards coupables. Il suffit de se rappeler le temps qu'il lui a fallu pour comprendre la question du français dans l'air québécois pour illustrer l'inefficacité de ce ministère. Il peut se défendre avec sa dernière proposition concernant le transport intégré dans la région de Montréal. Mais si l'on calcule le temps utilisé pour parvenir à ce projet, on enregistre un record de lenteur plus que gênant dans un milieu de transports.

Présentement, deux décisions tiennent à coeur bien des Québécois pour des raisons diverses. L'une concerne l'aménagement de l'aéroport de Mirabel, qu'il faut considérer comme un éléphant blanc tant qu'on se limitera à l'employer comme on le fait; l'autre touche la compagnie Nordair, qui appartient encore à la société Air Canada, qui ne devrait plus lui appartenir depuis un bon moment et qui fait l'objet de débats de plus en plus passionnés.

Or, pour ces deux sujets d'importance, le ministre Jean-Luc Pépin déclare qu'il n'entrevoit pas de décision prochaine.

Bien sûr, pour M. Pépin, Nordair et Mirabel n'ont pas l'attrait d'une constitution. Et le ministère des Transports a bien peu de relation, au plan des débats comme à celui de leur importance, avec la commission qu'il a coprésidée. D'ailleurs, à l'annonce de la formation du dernier cabinet, bien des gens avaient manifesté leur surprise devant le choix de M. Pépin comme nouveau ministre des Transports. M. Pépin avait accepté avec soumission l'offre de son chef. On a vraiment l'impression qu'il le regrette aujourd'hui amèrement.

Le ministère des Transports exige une compétence particulière, une préoccupation marquée pour le sujet, une capacité de négocier avec des groupes aux intérêts divers et une volonté d'efficacité concrète, toutes qualités qui ne font pas nécessairement partie de la panoplie des intellectuels, surtout constitutionnalistes.

Pour Mirabel, M. Pépin ralentit l'ardeur de ses collègues plus sensibilisés que lui-même au problème et déclare qu'il attend de nouvelles études. Il vient de découvrir la nécessité des transports en commun rapides entre Mirabel, Dorval et Montréal. Bref, il étudie et réfléchit.

Quant à la vente de Nordair, il semble qu'il faudra attendre que les acheteurs s'entendent entre eux parce que le ministère ne peut se décider à faire un choix. On voit bien que les dimensions politiques de cette vente, concernant le Québec, l'Ontario, les Indiens, l'entreprise privée en plus de deux grandes coopératives, bref les complexités normales d'une telle transaction, embarrassent le ministre. Il faudra attendre.

Attendre quoi? Que tout se règle de soi? Que les pressions soient si fortes qu'elles fassent le débat? Que la pression sociale monte et que des groupes fassent des menaces? Que Mirabel se dégrade et que Nordair se désagrège? Attendez que tout aille mal!

JEAN-GUY DUBUC

Des pouvoirs fédéraux dangereux

Dans un premier commentaire, samedi dernier, j'ai dit que dans une fédération il arrive parfois que le gouvernement fédéral, qui a le devoir de veiller aux intérêts supérieurs du pays, pouvait en certaines circonstances exceptionnelles déroger temporairement aux conventions constitutionnelles, voire même à la constitution elle-même, pour préserver les intérêts supérieurs du pays.

C'est en vertu de ce principe que j'ai donné raison à M. Trudeau d'agir unilatéralement au sujet de la formule d'amendement — et, bien sûr, au rapatriement de la constitution, parce que l'un appelle l'autre.

Tout le monde a toujours été d'accord sur le principe du rapatriement; ce qui l'a empêché ce fut l'impossibilité de mettre d'accord onze gouvernements sur une formule permettant de l'amender une fois rapatriée et aussi la crainte qu'en y procédant avant plutôt qu'après la réforme, le processus révisionnel soit stoppé.

L'important, ce n'est pas le rapatriement comme tel, mais la formule d'amendement. Or les premiers ministres ont tenté une douzaine de fois en cinquante-trois ans de s'entendre sur un mécanisme qui permettrait de modifier la constitution à mesure que l'évolution de la société canadienne l'exigerait. Une for-

mule qui serait plus souple que la règle actuelle de l'unanimité, permettant de débloquer les choses et de progresser dans la modernisation de la loi fondamentale du pays.

À deux ou trois reprises, depuis seize ans, les onze gouvernements se sont mis d'accord sur une formule. Mais on ne put l'enchaîner dans la constitution parce que chaque fois les provinces fixèrent comme condition que le gouvernement fédéral leur cède certaines compétences législatives.

Non seulement ce marchandage fut-il la cause de l'échec de toutes les conférences constitutionnelles depuis une douzaine d'années, mais il empêcha le Canada de se donner le moyen technique de débloquer les choses et de progresser normalement dans la réforme constitutionnelle.

Ces échecs répétés ont accru les tensions entre les deux ordres de gouvernement. Les querelles que se livrent Ottawa et les provinces sur le dos de la constitution ont jeté sur celle-ci un discrédit qu'elle ne mérite pas, et affaibli de ce fait l'unité du pays parce que la constitution ne jouit plus du respect qui fait ordinairement de ce document le ciment d'une fédération. Ces échecs ont de plus créé un climat débilissant qui affecte toutes les grandes activités du

pays, notamment en matière économique, et fait régresser dangereusement la cote de confiance des citoyens envers leurs gouvernants.

C'est pour toutes ces raisons que je trouve justifiée une action énergique et unilatérale du gouvernement fédéral en vue de briser l'embâcle que n'ont pu rompre des consultations et négociations répétées.

Le projet fédéral stipule que sera conservée la règle de l'unanimité durant deux années, au cours desquelles au moins deux conférences seront tenues pour tenter de trouver une formule d'amendement. Après quoi le gouvernement consultera la population par référendum si l'impasse persiste.

Cet aspect particulier de la résolution ne me gêne pas: quand l'impasse est totale entre deux ordres de gouvernement, le recours normal c'est l'arbitrage du peuple. Et l'initiative de ce recours revient au gouvernement qui a la responsabilité la plus large.

Cela étant dit pour justifier l'action d'Ottawa sur ce point précis, il n'en demeure pas moins que d'autres aspects de la résolution relatifs aux amendements constitutionnels sont inquiétants.

Lundi aux Communes, M. Clark a dénoncé avec raison l'article 42, qui autorise le gou-

CHE GUÉVACLARK



Droits réservés

L'Irak ambitionne, l'Iran s'illusionne

On ignore encore qui a le dessus dans la guerre sans merci que se livrent présentement l'Irak et l'Iran. Les deux pays revendiquent naturellement des gains fabuleux que l'un et l'autre se contestent avec indignation, de sorte que le commentateur fait face à un écran de propagande pas facile à percer, et se trouve pour ainsi dire réduit à ne pouvoir tenir compte que des pertes que chacun a dû subir.

Hier, le représentant de l'imam Khomeiny au Khuzistan a reconnu que dix divisions irakiennes de 10,000 hommes chacune (ce qui veut dire cent mille hommes) sont engagées dans ce secteur. Ceci veut dire que l'Iran pourrait effectivement être privé d'huile à chauffage cet hiver. C'est d'ailleurs l'objectif que semble s'être fixé l'Irak dans son offensive.

Le représentant de l'imam a de plus révélé que la raffinerie géante d'Abadan a été détruite probablement à cinquante pour cent. «Probablement...?» Cela pourrait bientôt vouloir dire cent pour cent. Enfin, un militaire iranien confirme qu'un bombardement irakien a causé des dommages sérieux à «une partie des

installations» de l'aéroport de Téhéran.

Ce sont sans doute ces mauvaises nouvelles qui amènent le Président Bani-Sadr à constater que son pays ne jouit d'aucune sympathie dans le monde. L'Iran, estime-t-il, se considère en pleine possession de sa vérité, mais se trouve, par ailleurs, dans «un isolement complet».

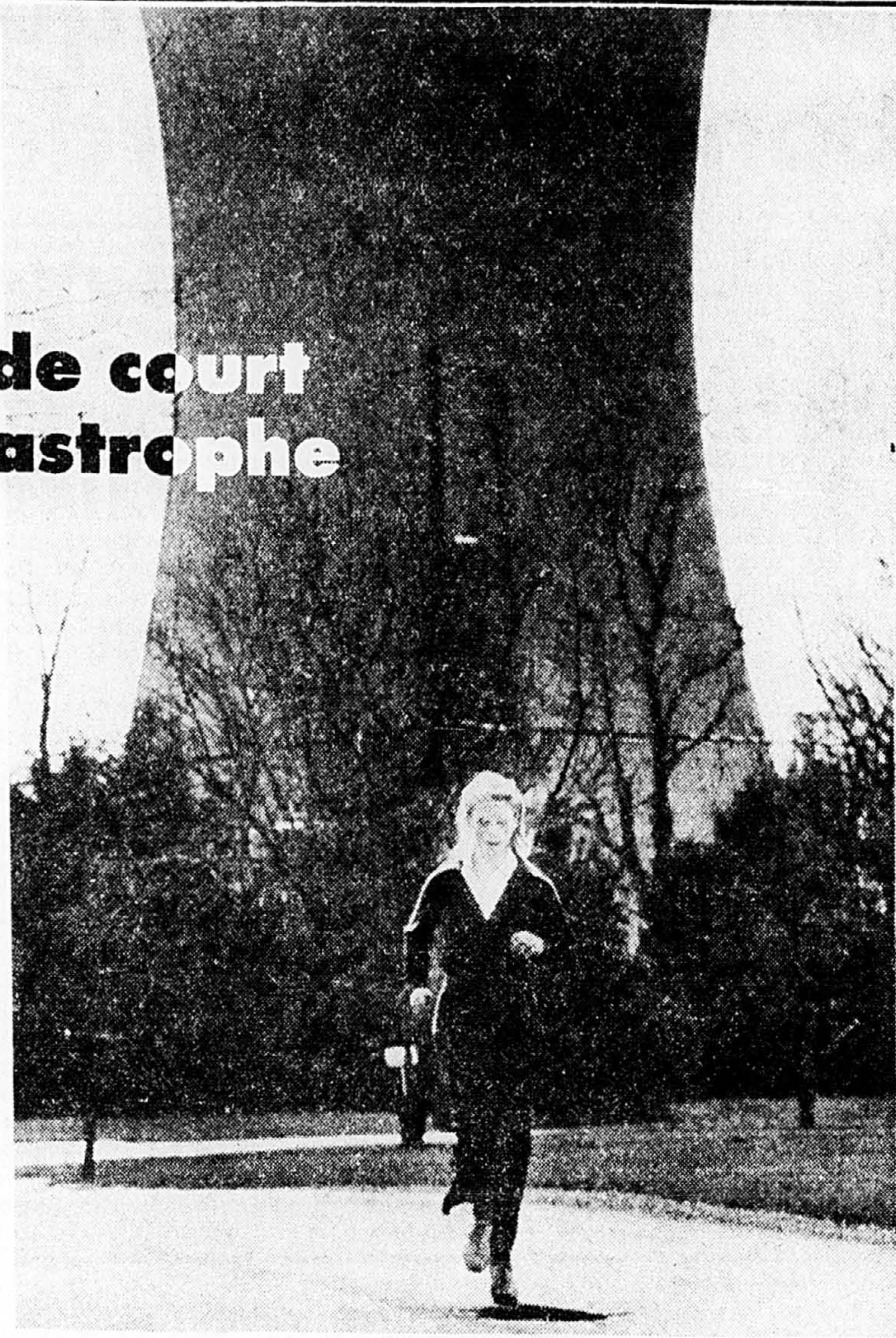
Une chose semble se confirmer: l'Irak inflige de durs coups à l'Iran, alors que l'Iran en infligeait d'aussi durs à l'Irak, la semaine dernière. Les deux pays semblent aveuglés par la colère et la haine qu'ils éprouvent l'un à l'égard de l'autre, ce qui ne peut faire autrement que d'acheminer progressivement le Moyen-Orient vers un élargissement du conflit, avec tout ce que cette éventualité a de préoccupant.

L'ayatollah Khomeiny a repoussé avec mépris l'appel lancé par l'Irak en faveur d'un cessez-le-feu, démontrant, par le fait même, son incapacité d'adopter, comme Bani-Sadr, une vision réaliste de la situation. À vouloir trop gagner, l'ayatollah risque de tout perdre.

JEAN PELLERIN

TRIBUNE LIBRE

Le monde court à la catastrophe



Une joggeuse près de la centrale nucléaire de Three Mile Island.

Au début du siècle, le célèbre voyant américain Edgar Cayce a beaucoup parlé de l'Atlantide au cours des «lectures de vies antérieures» qu'il faisait pour le bénéfice de ceux qui venaient le consulter. D'après ces lectures de vies antérieures, effectuées sous autohypnose, l'Atlantide aurait disparu à la suite de différentes catastrophes atomiques, dont la dernière aurait été fatale... Toujours d'après Cayce, la civilisation atlantéenne était extrêmement avancée sur le plan technologique, au point de contrôler l'énergie nucléaire et la transmission d'énergie sans fil. Toutefois, elle aurait été profondément divisée, au niveau social et idéologique, en deux groupes opposés: Les fils de Béthel, l'establishment, qui détenaient le pouvoir politique et économique, et les fils de la Loi unique, la minorité dissidente qui s'opposait aux guerres de pouvoir et au développement irréfléchi d'armes de plus en plus destructrices...

Foutaises? Légende? Farce monumentale? Qu'importe, mon propos n'est pas de prouver à qui que ce soit la véracité des dires du voyant Edgar Cayce, mais uniquement de proposer une analogie avec ce qui se passe aujourd'hui.

Dans *La Presse* du 9 septembre 1980, un article nous rapporte que selon l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm (SIPRI), considéré comme la plus grande autorité

indépendante en matière de désarmement, le simple volume de plutonium qui sera produit par les centrales nucléaires d'ici à vingt ans, posera de très sérieux problèmes à l'environnement, à la santé du monde et aux institutions démocratiques. Alors qu'aussi peu que 5 kilos de plutonium ont suffi à la fabrication de la bombe atomique qui détruisit Nagasaki en 1945, les centrales nucléaires de l'an 2000 produiront 250 tonnes par année de ce même plutonium (...). Ce qui entraînera d'énormes dangers pour la planète (pollution radio-active, accidents dans le transport de ces résidus, possibilité d'utilisation par les terroristes, ou fabrication de bombes atomiques par des militaires. En passant, que ce soit les militaires ou les terroristes qui utilisent la bombe atomique, quelle différence y a-t-il? Le résultat ne reste-t-il pas le même?

Depuis quelques années, des mouvements antinucléaires dans le monde entier et ici même au Québec s'acharnent à répéter les mêmes propos que ceux tenus tout récemment à Genève par le SIPRI. Malheureusement, la plupart des pays industrialisés, dont le Canada, ont opté pour le développement massif et accéléré de l'énergie nucléaire...

Donc, jusqu'ici, l'histoire se répète: comme dans l'Atlantide, l'establishment mondial favorise le développement de l'énergie

atomique, alors qu'une minorité (grandissante) s'oppose farouchement à toute utilisation de ce type d'énergie.

Il sera donc intéressant, n'est-ce pas, de voir si l'histoire se répétera jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la destruction de notre société «moderne», ou si cette fois l'Homme comprendra avant qu'il ne soit trop tard.

Avant de conclure, deux anecdotes: Il semblerait que dans les douze derniers mois, des **pannes d'ordinateurs** aux États-Unis aient déclenché à trois reprises l'alerte nucléaire. Heureusement, les pannes ont pu être réparées à temps... D'autre part, en ce début de septembre 1980, un B-52 a pris feu dans un aéroport américain. Il y avait à l'intérieur une ogive nucléaire. Encore une fois, le feu a pu être éteint avant qu'il ne soit trop tard.

L'apprenti-sorcier commence donc à perdre le contrôle... Il n'est peut-être pas trop tard, toutefois, à condition que tous et chacun s'impliquent dans ce débat vital... A l'instar de M. Josef Goldblat, un chercheur de l'Institut international de recherches sur la paix (SIPRI), il faut réclamer un moratoire québécois, canadien, panaméricain et mondial sur le nucléaire... Sinon, l'histoire (ou la légende) se répétera... par l'atome utilisé à ces fins destructrices.

Pierre VAILLANCOURT
St-Hippolyte

EN VRAC

À propos du Square Décarie

Au sujet de l'article paru dans *LA PRESSE* du 1er octobre au sujet de la non-rentabilité du centre commercial Square Décarie, le porte-parole du groupe Oshawa aurait été certainement plus honnête d'avouer l'erreur commise par cette entreprise de construire ce centre commercial le long de la voie de service appelée «boulevard Décarie», presque inaccessible à cause de l'autoroute Décarie et des voies ferrées se trouvant à proximité.

Ce porte-parole a préféré faire de la politique (en étant prêt de jurer le contraire sur les Évangiles, la Bible, le Coran, etc.) en accusant la source-de-tous-les-maux-au-Québec: les syndicats et surtout le gouvernement Lévesque.

Ce n'est pas la première et la dernière fois que des promoteurs auront choisi un mauvais emplacement. Mais il est plus facile de chercher des boucs émissaires au lieu d'admettre devant les actionnaires leurs erreurs. De plus, en agissant ainsi ils fournissent des sophismes à ceux qui sont heureux de tenir le PQ responsable de tous les problèmes économiques de Montréal, du Québec et du Canada.

Claude DAGENAIS
Montréal

Il faut que ça cesse!

Quand Ottawa va-t-il cesser de manipuler ses contribuables comme des pantins?

Si les frais rapportés sont exacts, à savoir qu'Ottawa doublera le budget pour donner au ministre Jean Chrétien les \$33 millions qu'il réclame et qu'il utilisera pour convaincre les Canadiens et leur faire avaler leur scénario de constitution — moi je dis, un instant!

Non seulement Ottawa fait ce qu'il veut avec notre argent, mais maintenant il est prêt à l'utiliser pour nous faire un lavage de cerveau. Si c'est comme cela qu'un ancien ministre des Finances (et le gouvernement libéral dont il fait partie) juge bon d'utiliser les deniers publics, je regrette, mais ce n'est pas ce que je considère une politique démocratique.

Je lance un appel à tous les Canadiens qui en ont assez de se faire avoir par Ottawa. Écrivez à votre député fédéral ou provincial, mais FAITES QUELQUE CHOSE! Il faut que les payeurs de taxes se rassemblent et agissent pour que l'on empêche ce bourrage de crâne et surtout que l'on arrête ces démagogues fédéraux et leur politique partisane. C'est l'exemple flagrant d'un mauvais usage des fonds publics, et si tout cela n'est pas arrêté à temps, nous, les Québécois, serons encore ceux qui paieront la note.

Célyne SEYMOUR
Montréal

Gros titres et p'tites hormones

Le 26 septembre dernier, «Le Devoir» faisait grand cas d'une conférence établissant une relation de cause à effet entre le féminisme radical et la hausse de l'homosexualité masculine. Une pareille tarte à la crème relève du journalisme de mauvaise qualité; dans ce congrès de médecins, il y avait sûrement quelque chose de plus intéressant que ce sensationnalisme facile à base d'homophobie et d'antiféminisme.

Le meilleur souhait que je puisse formuler à Monsieur Lanthier (Dr André Lanthier, directeur du département de recherche en médecine de l'U. de M.), c'est que sa conférence ait été mal rapportée. Sinon, son conservatisme va amener les féministes à se féliciter de ne pas utiliser les arguments biologiques aussi allégrement qu'il ne le fait. C'est un piège dangereux que celui de l'argument biologique quand il s'agit de justifier des rôles et, par voie de conséquence, des statuts sociaux. Même médecin, on ne doit pas oublier le nazisme, le Klu Klux Klan et autres.

Mais il faut croire que lorsque la bonne conscience est une sécrétion de la thyroïde ou du pancréas, on peut trébucher... Sinon, comment expliquer la tournure absurde du raisonnement de Monsieur Lanthier? D'une part, les féministes induisent des comportements sexuels «pervers» et, d'autre part, ces mêmes féministes sont complètement débiles quand elles prétendent que l'éducation est primordiale, car ce sont les hormones, le bagage génétique qui déterminent des comportements! Les féministes auraient-elles une action si puissante sur ces messieurs que leurs déterminantes et déterminées hormones seraient toutes chavirées par le

radicalisme d'un document du Conseil du statut de la femme? Nous voilà en plein Paradis terrestre où Adam n'a pas encore retrouvé son libre arbitre et s'entête à perdre le nord pour une pomme! Par ailleurs, si vraiment le féminisme radical permet à plus d'hommes de vivre selon leurs hormones et d'une façon pacifique — Monsieur Lanthier devrait être ravi de cette heureuse convergence du biologique et du progrès des droits et libertés.

Puis le discours tourne au loufoque: depuis quand trouve-t-on la testostérone ailleurs que dans les testicules? Est-ce que, à l'instar des témoins de la socio-endocrinologie, les «lesbiennes de type viril» (sic) auraient des testicules à la place des amygdales? Entre collègues c'est une balourdise de lancer pèle-mêle testostérone et androgènes surrénaux; mais dans une conférence publique c'est entretenir, sous couvert de compétence scientifique, un mythe qui n'a jamais pu être prouvé sérieusement malgré les efforts d'idéologues comme Monsieur Lanthier: le mythe d'une relation directe et nécessaire entre la balance hormonale d'un individu et son orientation sexuelle. De tels raccourcis frisent la malhonnêteté intellectuelle, à moins, bien sûr, que l'intégrité scientifique ne fasse pas partie de la morale de droite.

Au fond, ce qui préoccupe Monsieur Lanthier ce ne sont pas tant les hormones, mais le maintien de stéréotypes bien figés; si on s'en tient aux schémas de son exposé, la solution est assez simple: il suffit d'une société composée uniquement de lesbiennes de type efféminé et d'homosexuels de type viril!

Micheline GRIMARD-LÉDUC
St-Charles

Pour devenir citoyen de «première zone»

Réponse à Messieurs Tilden et Jutras qui se sont exprimés dans *LA PRESSE* du 24 septembre au sujet du statut des anglophones unilingues du Québec.

Cher monsieur Tilden, vous avez su par l'incommensurable futilité de vos propos susciter chez-moi l'envie de vous répondre. Comme vous le dites si bien et c'est vrai, un anglophone unilingue vivant au Québec est un citoyen de deuxième zone (l'expression est de vous...). Heureusement, comme vous le dites également, il lui suffit d'apprendre à parler le français pour être considéré comme un citoyen de première zone. Simple n'est-ce pas? Il suffisait d'y penser!...

Il n'y a pas beaucoup d'endroits sur la planète où l'on peut tirer un tel profit du seul fait d'apprendre à parler la langue du pays où l'on vit! Vous êtes un veinard! Tenez, apprenez par exemple qu'au Canada anglais, aux États-Unis ou même en Angleterre, il ne suffit pas de parler la langue du pays pour être promu de citoyen de deuxième zone à citoyen de première zone dans ces pays-là... En fait, même au Québec un Canadien français de deuxième zone qui parle le français n'est pas de ce fait promu au grade de citoyen de première zone: c'est bien simple, je trouve que vous avez une chance d'anglais, (c'est le mot!)

Voilà, j'ai presque tout dit. Si vous n'avez pas saisi tout l'essentiel de mes réflexions, demandez à M. Jutras de vous les traduire. Vous savez, ce monsieur plein d'assurance...

Guy LÉGER
Montréal

Lieux «sacrés» à protéger

M. Jean-Pierre Bonhomme
LA PRESSE
Monsieur,

Si vous pouvez disposer des pots de fleurs de votre demeure, ne croyez pas qu'une administration publique peut, sous prétexte de revaloriser l'habitation dans un quartier, se défaire des rares boisés urbains dont elle a hérité.

Loin d'être en désaccord avec les impératifs d'une saine architecture domiciliaire dont vous faites mention dans votre article du 26 septembre, il me semble que vos commentaires sont honteux face à la conscience d'une population qui mérite peut-être plus que vous cet encadrement naturel irremplaçable.

En ce qui concerne les interventions de citoyens voulant sauvegarder des parcs ou des boisés urbains, notamment ceux

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans *LA PRESSE*.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- *LA PRESSE* ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, *LA PRESSE* se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», *LA PRESSE*, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

de la rue Wilderton et de Saint-Sulpice, loin de protéger des intérêts particuliers, je crois plutôt qu'ils proposent à la collectivité un milieu de qualité et pour des générations futures. Leur action se limite à leur quartier et c'est normal. Chacun doit être un gardien de l'environnement. Ce n'est pas en démenageant en banlieue (le problème y existe autant) ou encore avec le laisser-faire des gouvernements qu'on assure la protection de ces lieux sacrés.

Eh bien oui! Ils sont sacrés surtout pour leur rareté mais aussi pour toutes les années de croissance et d'adaptation qu'ils représentent, pour leurs bienfaits chez l'homme tant physique que psychique et j'en passe.

En outre, contrairement à ce que vous avez écrit, l'intérêt et la valeur du logement ou d'un quartier dépendent de l'arbre et de l'environnement naturel qui le compose. On n'a qu'à regarder la publicité que les grands complexes d'habitation en font.

Jean-Marc LEWIS
Ingénieur forestier
Montréal

L'auteur de ces lignes s'est porté à la défense des boisés et des parcs autant qu'un autre. Il a par contre fait valoir, dans son article, que peu de citoyens s'intéressent à la qualité et au bon design du stock de logement destiné aux citoyens ordinaires dans les parties centrales des villes. Les boisés urbains, les parcs et les squares n'ont de valeur qu'en relation avec les demeures destinées aux personnes humbles, seuls êtres sacrés ici-bas.

J. P. B.

Grivoiserie

Pour annoncer la margarine Thibault on peut lire dans le métré: «J'ai le goût... de m'entendre avec...»

Je proteste contre cette publicité subliminale carrément immorale, produit de la manipulation psychologique du «libido now», barbarie nord-américaine.

Céline BRIEN
Montréal

L'Église doit-elle se moderniser?

Jean-Guy Dubuc n'est pas seul à vouloir que l'Église se «modernise»... Depuis Vatican II tous ces gens-là trouvent qu'elle n'emboîte pas le pas au progrès dit culturel du temps présent. Belle sollicitude envers l'Église; mais pour quoi lui accorder moins de confiance qu'on en porte au Monde? Rome et le pape sont dépassés! Si l'Église n'écoute pas ces «maîtres de l'heure» elle va perdre une forte clientèle de gens désespérés. C'est par débordement de charité sans doute que ces gens-là élèvent la voix dans le seul but de s'occuper (ce que ne fait pas l'Église ou ce qu'elle fait très mal) de «ces milliers de catholiques nouveaux aux prises avec une société nouvelle qui connaissent l'échec d'un mariage et ne peuvent accepter l'échec d'une vie...» (in *LA PRESSE*, éditorial du 29 septembre 1980).

Il y a là un problème angoissant. Et je veux m'attrister, comme Jean-Guy Dubuc, sur le sort de ces personnes qui font vraiment pitié; il me permettra toutefois de mieux départager les responsabilités. Je m'attriste à leur sujet dans la mesure même où je les juge responsables de leurs actes. Monsieur Dubuc ne m'en voudra pas d'écouter plutôt Jésus que tous ces «nouveaux pasteurs» en mal d'évolution automatiquement progressive. Avec beaucoup de tristesse sans aucun doute Jésus a vu «nombre de ses disciples se retirer» suite à son «enseignement» sur le pain de vie (cf. Jn 6,67). Il n'y a pourtant pas changé un iota pour les rete-

nir. C'eût été inutile. Même l'éclatant miracle de la résurrection de Lazare n'a pas ébranlé les «penseurs» qui préfèrent leur façon de voir. C'est précisément là où Jean-Guy Dubuc s'enferme lorsqu'il attaque «l'attitude de l'Église face à ces milliers de catholiques... qui doivent faire face à des attitudes pastorales qui n'ont rien à voir avec l'Évangile» (loc. cit.). Il est évident que Monsieur Dubuc veut dire que l'Église (Rome et le pape en l'occurrence) ne se conduit pas envers les «divorcés» avec l'esprit de Jésus. L'esprit évangélique. La preuve qu'il apporte est un passage évangélique, mais qui démentit magistralement ses avancées d'une «pastorale plus ouverte» (loc. cit.). Jésus ne félicite pas la Samaritaine de sa conduite. Au contraire, il la met en face de la vérité. Et c'est précisément cette vérité: «l'homme que tu as maintenant n'est pas ton mari; en cela tu dis vrai» (Jn 4,18) qui est à la source de sa conversion dont Jean-Guy Dubuc ne parle pas. Cela ressemble étrangement à tous nos bons Samaritains qui nous jettent continuellement à la figure l'exemple du pardon de la «femme adultère»; ils oublient tout simplement l'ultime proposition: «Va, désormais ne pèche plus.» (Jn 7,11). Il y avait donc péché que Jésus n'approuve jamais.

Par ailleurs, Jean-Guy Dubuc n'entre-t-il pas en contradiction avec lui-même lorsqu'il écrit: «Jean-Paul II n'a, jusqu'à maintenant, donné aucun indice de possibilité même éloignée de

plus grande ouverture sur divers sujets controversés dans l'Église» (loc. cit.). Et par la suite il reconnaît que «Jean-Paul II lui-même... a pourtant accepté que 73 prêtres anglicans... mariés dans leur première Église, soient ordonnés prêtres catholiques et exercent leur ministère avec leur épouse» (loc. cit.). Jean-Paul II, dit-on, n'est pas «ouvert» mais pour en faire la démonstration on cite un exemple d'ouï il faut conclure qu'il est bougrement «ouvert». Du reste, le cas de ces prêtres anglicans n'affecte en rien le «célibat sacerdotal» dans l'Église catholique. Des protestants mariés qui se convertissent à l'Église romaine demeurent mariés comme avant. Les seuls sacrements que l'Église reconnaît chez les protestants sont précisément les sacrements de baptême et de mariage. Jean-Guy Dubuc est l'homme le moins susceptible de ne pas savoir que ce qui bloque les anglicans à un retour au catholicisme demeure le verdict de Léon XIII de 1896, l'encyclique *Apostolici Curiae* ne reconnaissant pas la validité du sacerdoce anglican. Or, les 73 pasteurs ont reconnu l'autorité infaillible du pontife romain et ont accepté d'être ordonnés prêtres dans l'Église catholique. L'Église n'a point à les punir de se convertir pas plus qu'elle forcerait un prêtre marié de l'Église orthodoxe à briser son mariage s'il renonçait au schisme. Le célibat des prêtres est une question de droit ecclésiastique, donc toujours modifiable ou révoquable. Le «divorcé» et toutes les

«méthodes artificielles» d'empêchement de la famille, y compris l'avortement, sont quelque chose de droit divin. Notre-Seigneur a ramené le «mariage» aux sources de la volonté divine lors de la création (Mt 19, 4s.). L'Église n'est pas autorisée à «séparer ce que Dieu a uni» (Mc 10,9) même si cela semble un progrès(!) pour la culture moderne.

Qu'il y ait des «divorcés» remariés civilement (en fait ils ne sont pas remariés) et qui regrettent amèrement leur situation, personne ne peut en douter. A tout péché miséricorde, certes, et ce n'est pas le Christ qui va s'y opposer (pas plus que son Église du reste), lui qui a enseigné de pardonner «septante fois sept fois» (Mt 18,22). Il faut leur venir en aide pour sûr. Mais si l'on montrait mieux l'abomination du «divorcé» — ce qui n'est pas à confondre avec la séparation de corps — il y en aurait peut-être moins qui tomberaient dans le panneau. Qu'on écrive sur le sérieux du «mariage» à cause de sa grandeur qui en fait le «lieu» de l'amour, pourvu qu'il soit vrai, l'on aura de bonnes chances que l'on cesse de s'accoupler pour essayer! «Dieu ou Mammon» (Le 16,13) pouvoir, richesses ou sexe...

Jean HUBERDEAULT
Montréal

«Plusieurs évêques réclament une attitude plus souple de l'Église à l'égard du mariage.» — *LA PRESSE*, 2 octobre 1980, page C6.

J.-G.D.

LE PROJET DE RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

De Bané: la fin des batailles linguistiques LaSalle: une véritable bombe à retardement

OTTAWA — L'un citant les écrits du chanoine Lionel Groulx et l'autre ceux de Pierre Elliott Trudeau, le ministre Pierre de Bané et le député de Joliette Roch LaSalle ont donné hier aux Communautés deux sons de cloche diamétralement opposés sur les mérites de la réforme constitutionnelle proposée par le gouvernement.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Brandissant avec émotion les ouvrages du chanoine Lionel Groulx, le ministre de Bané a soutenu que l'action du fédéral est la réponse aux cris de détresse et aux batailles du passé des francophones hors-Québec pour l'obtention de leurs droits linguistiques.

Citant allègrement le Pierre Trudeau des années 60, le député de Joliette, M. LaSalle, a fait valoir pour sa part que l'actuel premier ministre a toujours été hostile aux pouvoirs des provinces, et qu'il n'a pas de mandat actuellement pour imposer sa conception des choses et «placer une bombe à retardement pour assassiner la confédération».

Cette deuxième journée du débat sur la réforme constitutionnelle a permis de constater que des adversaires aussi proches (ils sont au fond de bien bons amis) que Pierre de Bané et Roch LaSalle, ne parlent tout simplement pas de la même chose. Dans son exposé, le ministre de l'Expansion économique régionale est parti de la prémisse selon laquelle il faut agir maintenant. Il a justifié la nécessité d'une telle action sur le thème cher du premier ministre: l'enchassement des droits de la personne. Partant du début de l'humanité, en passant par Cicéron, St-Thomas d'Aquin, les révolutions françaises et américaines, M. de Bané a fait valoir que l'histoire de l'humanité constitue une démarche en direction de la reconnaissance des droits fondamentaux de l'homme. Il a affirmé que les Canadiens n'ont encore aucune garantie inaliénable de ces droits, et il a donné des exemples récents pour démontrer que les gouvernements ont déjà bafoyé de tels droits au pays.

Passant ensuite aux écrits du chanoine Lionel Groulx, le ministre a fait valoir que le sort réservé aux minorités franco-

phones au Canada «constitue la cause et la source de la problématique de notre pays». Qualifiant de «batailles frustrantes et vaines» les efforts faits dans le passé pour obtenir des services d'éducation en français, il a dit ne pas se surprendre d'avoir entendu cet argument évoqué à plusieurs reprises pendant la campagne référendaire québécoise. «Maintenant qu'enfin le gouvernement fédéral dit qu'il est temps que cessent ces batailles pour donner aux Canadiens-français ce qui leur revient de plein droit, certains de leurs propres compatriotes se ferment les yeux et disent que cette bataille ne les intéresse pas.» M. de Bané a fait valoir que 700.000 Canadiens hors-Québec ont donné les français comme langue d'usage lors du dernier recensement, et il a qualifié d'inacceptable qu'on les laisse tomber.

Interpellé par les conservateurs quant à la méthode utilisée par le gouvernement, M. de Bané a dit la regretter mais il a déploré aussi que le premier ministre du Québec n'ait pas insisté lorsque l'Ontario a refusé d'accorder des services gouvernementaux bilingues à sa population, ou encore que les provinces aient rejeté l'institution d'une cour constitutionnelle dualiste. Il a accusé le gouvernement québécois d'avoir agi en Ponce Pilate lors de la dernière ronde de discussions constitutionnelles.

LaSalle: pas de mandat

Le député de Joliette, M. Roch LaSalle, n'a pas abordé la question des droits linguistiques, se contentant de déclarer qu'il est favorable aux droits des francophones hors-Québec, mais qu'il ne voit pas l'urgence de les enchasser si cela risque de provoquer de nouvelles querelles.

Il a plutôt dénoncé la démarche du premier ministre Trudeau, qui a-t-il dit «s'érige en potentat et prétend se mettre au-dessus de la constitution et de nos traditions politiques». M. LaSalle a cité les articles écrits dans Cité Libre par M. Trudeau en 1963, et selon lesquels les partis politiques canadiens ont été forcés de réduire le contenu idéologique de leur programme au strict minimum pour satisfaire les intérêts régionaux divergents. Le député



PIERRE DE BANÉ



ROCH LASALLE

de Joliette a fait valoir que cette opinion démontre une fois de plus la tendance centralisatrice de M. Trudeau. Il a accusé ce dernier de ne pas avoir de mandat pour imposer aujourd'hui sa conception des choses: «Ce mandat, il ne l'a jamais reçu, même lors des dernières élections, car il s'est tu sur le problème de la réforme

constitutionnelle alléguant que les provinces en avaient assez de ce sujet. «Le député a fait valoir que la réforme constitutionnelle promise au Québec en mai dernier consistait surtout dans une nouvelle répartition des pouvoirs, et que ce chapitre est ignoré dans le projet gouvernemental.

ailleurs fait ressortir un point nouveau dans ce débat en déclarant que M. Trudeau place la Couronne britannique dans une position intenable en lui demandant de trancher, par son assentiment au projet de loi, entre le caractère britannique et le caractère canadien de son intervention. Rappelant l'opposition des provinces, il

a déclaré que si la Reine donne son assentiment au projet de loi, elle n'agira que comme institution britannique et aura renoncé en tant qu'institution canadienne, à son obligation de faire respecter les traditions politiques canadiennes qui demandent l'adhésion unanime des provinces et du fédéral pour tout changement constitutionnel. «Le premier ministre va-t-il forcer la Reine à choisir entre l'avis du chef du gouvernement fédéral canadien ou celui des chefs de gouvernements provinciaux qui sont tout aussi légitimes puisque la Couronne fait directement partie des assemblées législatives. Le problème est de savoir si la Reine peut faire fi de l'opposition de ses conseillers provinciaux canadiens... les premiers ministres des provinces... pour s'en tenir au seul avis de son conseiller fédéral canadien, le premier ministre du pays» a-t-il expliqué.

cégep

(enseignement régulier de jour)

Le 1er NOVEMBRE 1980

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION «HIVER - 1981»

dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic	Joliette	Saint-Laurent
André-Laurendeau	Lionel-Groulx	Sherbrooke
Bois-de-Boulogne	Maisonneuve	Sorel-Tracy
Drummondville	Montmorency	Valleyfield
Édouard-Montpetit	Rosemont	Vieux Montréal
Granby	Saint-Hyacinthe	Institut de Technologie
John Abbott	Saint-Jean-sur-Richelieu	Agricole et Alimentaire
	Saint-Jérôme	

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

Service Régional d'Admission du Montréal Métropolitain
C.P. 70, Succursale Brossard
Montréal, Québec, H2C 3E7/Tel.: 271-2454







STATISTIQUES

SUR LA LOTERIE DEPUIS LE DÉBUT JUSQU'AU 26-9-80

Disponible chez votre marchand de journaux

- Numéros qui sont sortis le PLUS souvent
- Numéros qui sont sortis le MOINS souvent
- Numéros qui sont sortis le PLUS souvent comme numéro complémentaire seulement
- Numéros qui sont sortis le PLUS souvent et MOINS souvent en octobre et en 1980
- Nombre de fois que tous les numéros sont sortis par mois et par année
- Sommaire: 8 points à observer
- Boni: Combinaisons de 2 numéros (1 à 5 avec tous les autres numéros)

CP 636
Succursale Jean-Talon
Montréal, Que., H1S 2Z5
INFO-LOTO INC.
Bureau 189 - 59ième ave Laval H7V 2B9



goineau-bousquet

LE PLUS GRAND CENTRE DE RENOVATION

Judi, vendredi, samedi 9-10-11 octobre

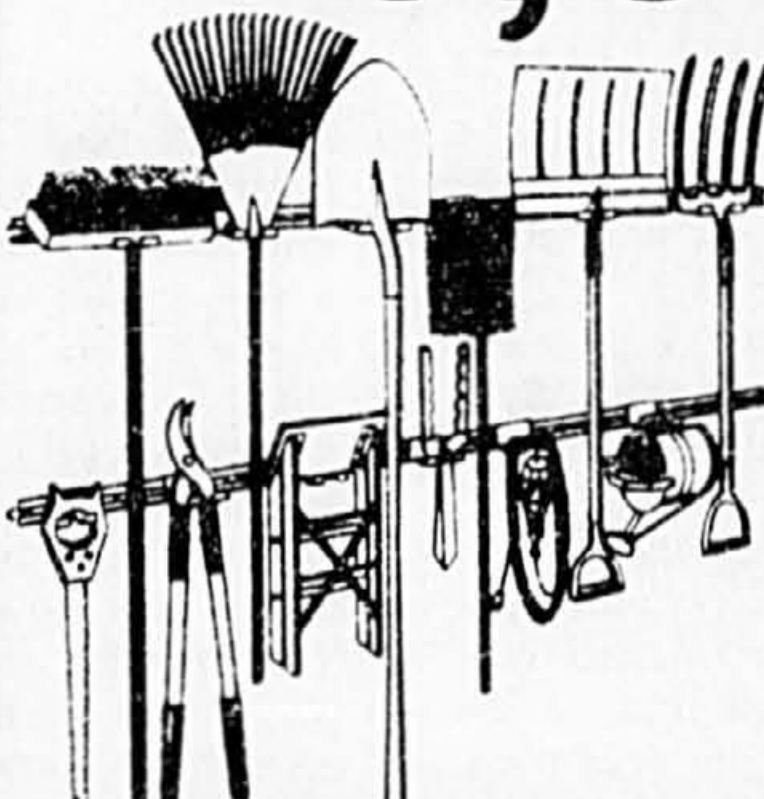
5,000

Porte-outils à crochets réglables

Modelé HT-1

ORD: 8.00

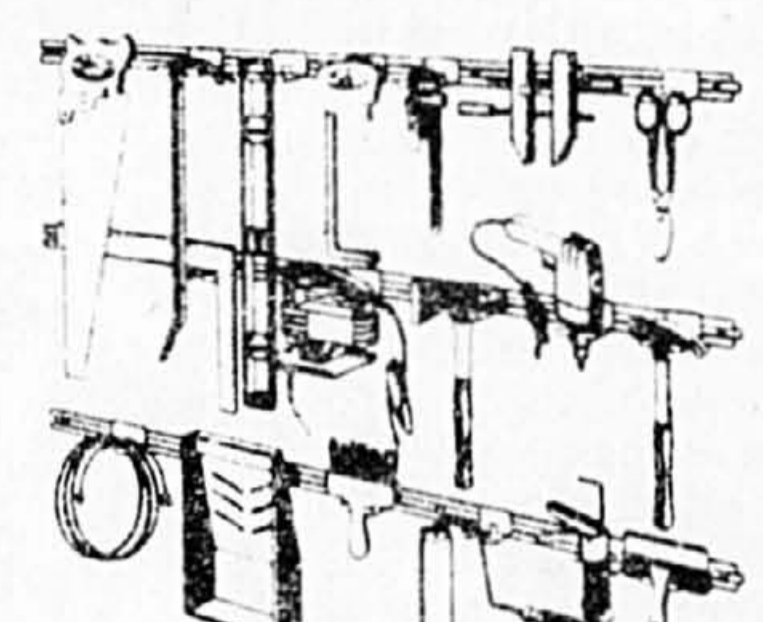
SPECIAL \$400



Tient-bien

Nous avons la certitude que ce porte-outils à crochets réglables «Tient-bien» pourra servir efficacement à suspendre divers articles dans:

- LE GARAGE • L'ATELIER • LA REMISE
- LE SOUS-SOL • LES PLACARDS
- LE GRENIER • LA CUISINE




8,000

PLANTES VERTES

50%

DE RABAIS



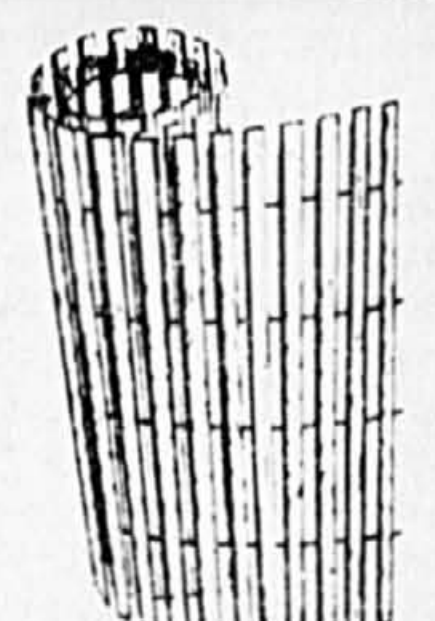
CLÔTURE À NEIGE

Protégez vos arbustes et votre haie durant l'hiver. N'attendez pas à la dernière minute. Profitez de ce bas prix.

Vendue en rouleau de 48" x 50' de long.

\$1699


le rouleau



SCIE MOTORISÉE

A table de 10 pouces (250 cm)

\$19990



Scie à arbres


ROCKWELL

modèle 6201B

Spécial


\$25995

(protecteur en option)



POLITIQUE DE VENTE
• Tous ces spéciaux devront être payés comptant et emportés par le client • Aucune commande téléphonique
• Ces prix sont applicables sur marchandise en magasin seulement

PEPINIERE



goineau-bousquet

164, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval 667-9770

CLAUDE DES DROITS LINGUISTIQUES DU PROJET TRUDEAU

Des mécontents au sein du caucus des députés libéraux fédéraux du Québec

■ OTTAWA — Un certain mouvement commence à se

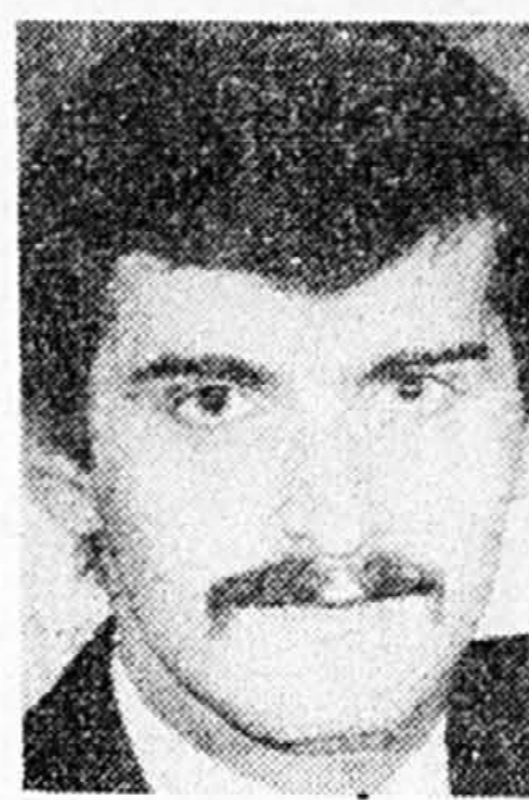
GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

dessiner au sein du caucus québécois des députés libéraux fédéraux, dans le but d'obtenir des modifications à l'article 23 du projet de résolu-

tion sur la constitution, afin d'éviter que l'enchaînement des droits linguistiques ne vienne à créer deux classes d'immigrants au Québec.

Hier le vice-président du caucus québécois M. Rémi Bujold tentait d'obtenir une réunion spéciale des députés pour obtenir plus d'explications sur le sens du projet de résolution à ce chapitre. «Il semble que ça pourrait poser de sérieux problèmes au Québec, or c'est nous qui allons devoir défendre l'action du gouvernement dans nos comités; on veut donc plus d'explications», a expliqué M. Bujold.

Le député de Ste-Marie, M. Jean-Claude Malépart, qui a coordonné les travaux d'un comité du caucus sur la constitution au cours de l'été, a dit de son côté avoir reçu l'assurance du premier ministre Trudeau et du ministre Jean Chrétien, que des changements seront apportés en tant que l'on trouve une nouvelle formule qui n'affaiblirait pas les droits accordés à ce chapitre aux francophones hors-Québec. Les députés s'inquiètent du fait qu'un immigrant anglophone ait le droit, une fois



Jean Lapierre



Jean-Claude Malépart

la citoyenneté acquise d'envoyer ses enfants à l'école anglaise, alors que ce ne sera pas le cas pour un immigrant italien ou polonais par exemple. Le privilège de l'anglophone est du fait que sa langue est celle de la minorité anglophone, alors que cela n'est pas le cas pour les personnes d'autres origines ethniques.

M. Malépart a dit avoir décelé un certain malaise à ce sujet en fin de semaine dernière dans son comité, qui compte plusieurs groupes ethniques.

Il a révélé que quatre membres du comi-

chassés de leur pays comme les réfugiés de la mer? M. Tassé a admis qu'il serait alors difficile au gouvernement du Québec de porter l'odieux d'un refus de les accepter parce qu'ils sont de langue anglaise. Et si c'était le cas, il a reconnu qu'une fois arrivés à Toronto ou à Vancouver, ces mêmes immigrants auraient le droit de s'installer au Québec (les réunions de familles ou d'amis sont souvent la cause du lieu de résidence) et d'y réclamer le droit à l'école anglaise pour leurs enfants, une fois la citoyenneté acquise.

Lapierre

De son côté le député libéral de Shefford aux Communes, M. Jean Lapierre, a émis, lui aussi certaines réserves sur la politique constitutionnelle du gouvernement fédéral, soutenant qu'au chapitre des droits à l'instruction dans la langue de la minorité, elle risque, à long terme, de mettre en danger l'équilibre linguistique au Québec.

Ils ont raison

Le sous-ministre de la Justice, M. R. Tassé, a par ailleurs confirmé hier à LA PRESSE que le projet de résolution tel que rédigé, a pour effet de créer deux catégories d'immigrants, c'est à dire ceux dont la première langue apprise et encore comprise est l'anglais ou le français, et les autres. Il a reconnu qu'un immigrant américain au Canada aurait le droit d'envoyer ses enfants à l'école anglaise au Québec une fois la citoyenneté acquise, mais qu'un italien ne l'aurait pas. Il a expliqué qu'on avait tenté ainsi, pour assurer les droits des francophones hors-Québec, d'appliquer une règle uniforme à la grandeur du Canada. Il a déclaré qu'on avait établi le critère de base sur la langue des parents et non des enfants, pour éviter à ces derniers l'odieux de test linguistiques du genre de ceux prescrits par la loi 22 au Québec sous Robert Bourassa.

M. Tassé a soutenu que cette intrusion dans la loi 101 ne devrait pas poser de problèmes réels au Québec, puisque les immigrants de langue anglaise y sont très peu nombreux. Il a signalé que le Québec jouissait par ailleurs d'un droit de sélection des immigrants, en vertu d'une entente avec Ottawa.

Mais que se passerait-il advenant un nouvel afflux d'immigrants anglophones

Intervenant précédemment en Chambre dans le cadre du débat sur le projet de résolution déposé par le premier ministre Trudeau en vue de la révision constitutionnelle, M. Lapierre a soutenu qu'il faudra, à l'étape de l'étude en comité, «éclaircir un petit point», celui des immigrants venant au Québec dont la langue maternelle est l'anglais.

Je n'ai pas objection à ce que les Canadiens des autres provinces puissent avoir droit à l'enseignement en langue anglaise au Québec, mais il faudra étudier le cas des immigrants anglophones qui s'installent au Québec, a dit M. Lapierre.

Il a déclaré que pour éviter un transfert massif vers les écoles anglaises, le Québec pourrait invoquer ses pouvoirs de sélection des immigrants, convenus par l'entente fédérale-provinciale sur l'immigration.

Il ne faut toutefois pas oublier que cette entente, signée en février 1978, n'est pas inscrite dans la constitution, a dit M. Lapierre.

Londres: le Québec entre en jeu

■ LONDRES (PC) — Le lobbying constitutionnel qui se poursuit à Londres prend deux aspects bien différents, hier.

Alors que deux ministres fédéraux dépêchés spécialement par le premier ministre Trudeau poursuivaient leurs entretiens avec des dirigeants britanniques, l'agent général du Québec dans la capitale britannique amorçait lui aussi des rencontres.

«Je me suis entretenu aujourd'hui avec un important membre du Parti Travailleiste», a révélé M. Gilles Loiselle, agent général du Québec à Londres. Il a refusé de dévoiler l'identité de son interlocuteur mais, selon certains, il se serait agi de M. Joan Lester, un Canadien qui est devenu président du comité international du Parti Travailleiste en plus de siéger sur le comité exécutif national de ce parti.

Les deux hommes se sont rencontrés alors même que MM. Mark MacGuigan et John Roberts, ministres canadiens des Affaires extérieures et de l'Environnement, rencontraient M. James Callaghan, leader du Parti Travailleiste.

M. MacGuigan doit reprendre le chemin d'Ottawa, aujourd'hui, tandis que son collègue John Roberts, doit s'entretenir avec le leader conservateur aux Communes de Londres, M. Norman St. John-Stevans.

A l'issue de leur rencontre avec M. Callaghan, hier, les deux ministres canadiens se sont dits «encore plus confiants qu'avant notre arrivée à Londres» d'obtenir du Parlement britannique d'acquiescer à une demande canadienne de rapatriement de la Constitution.

Tout comme lors d'une rencontre avec le premier ministre Margaret Thatcher, selon eux, le seul problème soulevé fut celui du calendrier des procédures à entreprendre à Ottawa et Londres pour concrétiser l'initiative du Parlement canadien.



Riche mobilier de chambre 6 morceaux

Mobilier de chambre à coucher d'allure contemporaine vous offre un riche fini de chêne et de sergera, une commode avec deux portes et tiroirs, un bureau triple avec grand miroir, deux tables de nuit et une tête de lit 54/60.

- Plan mise de côté gratuitement
- Livraison gratuite dans un rayon de 50 milles
- Entreposage gratuit 12 mois

OFFRE SPÉCIALE
\$1499

le Père du Meuble INC.
Marchandises garanties ou argent remis

12300 Albert-Hudon, Montréal-Nord
3675 ouest. boul. St-Martin, Laval
2391 Chemin Chambly, Longueuil
323-4950



goineau-bousquet

LE PLUS GRAND CENTRE DE RENOVATION

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI LES 9, 10, 11 OCTOBRE 1980

Conservez l'énergie



Profitez de nos bons prix sur tous les produits nécessaires à votre demeure.

LISEZ BIEN S.V.P.

Quantité d'isolant nécessaire.

Le rendement de l'isolant est représenté par son indice «R» ou coefficient de résistance. Plus ce coefficient est élevé, plus la résistance à la perte de chaleur est forte.

Le besoin d'isolant dépend du coût du combustible; ce qui suffisait aux exigences d'il y a cinq ans a de nos jours vu son coefficient «R» obligatoire augmenter de beaucoup dans les codes du bâtiment de la plupart des municipalités. L'épaisseur minimum recommandée maintenant est de R20 pour les plafonds, R12 pour les murs, R10 pour les planchers au-dessus des espaces non chauffés, R7 pour les murs de sous-sols jusqu'à 2' en-dessous du niveau du sol pour les maisons chauffées à l'huile et au gaz. Pour les maisons chauffées à l'électricité, les normes sont de R28 pour les plafonds, R12 pour les murs, R12 pour les planchers et R8 pour les sous-sols.

LAINE ISOLANTE

20% DE RABAIS

COUPE-FROID

20% DE RABAIS

NE CHAUFFEZ PAS L'EXTERIEUR

20% DE RABAIS



Isolez maintenant avec l'isolant de grenier

ZONOLITE

20% DE RABAIS

LE SECRET!!!

Bien calfeutrer

20% DE RABAIS



POLITIQUE DE VENTE • Tous ces spéciaux devront être payés comptant et emportés • Aucune commande téléphonique • Ces prix sont applicables sur marchandise en magasin seulement.

PEPIMIERE

goineau-bousquet

164, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval 667-9770

SUPER SPÉCIAL!



**DINDE SURGELÉE
BUTTERBALL**
SWIFT PREMIUM
DE MOINS DE 12 LB
CATÉGORIE CANADA "A"

1.109
LA LB
PRIX HABITUEL: 1.59
ÉCONOMISEZ: .50
.85
GELÉE
OU SAUCE
AUX CANNEBERGES
FRUITS ENTIERS
OCEAN SPRAY
BTE DE 14 OZ LIQ

SUPER SPÉCIAL!



**JAMBON DÉOSSÉ
SUGAR PLUM**
SWIFT PREMIUM
EN QUARTS
LA LB

2.49
PRIX HABITUEL: 3.65
ÉCONOMISEZ: 1.16

SUPER SPÉCIAL!



**ESSUIE-TOUT
STEINBERG**
COULEURS AU CHOIX

1.108
POT DE 2 ROUL.
PRIX HABITUEL: 1.47
ÉCONOMISEZ: .39

BACON SPÉCIAL!
EN TRANCHES
SANS COUENNE
LAZY MAPLE SWIFT
POT DE 500 g

1.179
PRIX HABITUEL: 1.99
ÉCONOMISEZ: .20

BOUCHERIE

SPÉCIAL!
GIGOT D'AGNEAU
SURGELÉ
DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE
ENTIER OU EN DÉMIÉ
LA LB

1.169
PRIX HABITUEL: 2.19
ÉCONOMISEZ: .50

SPÉCIAL!
MARGARINE MOLLE
THIBAUT
CONT. DE 2 LB

1.149
PRIX HABITUEL: 1.89
ÉCONOMISEZ: .40

ÉPICERIE

SPÉCIAL!
PRÉPARATION DE
FROMAGE FONDU
SINGLES
KRAFT

1.199
16 TRANCHES
POT DE 500 g
PRIX HABITUEL: 2.35
ÉCONOMISEZ: .36

SPÉCIAL!
PÂTÉ AU POULET
AVEC LÉGUMES
STEINBERG
POT DE 350 g

1.179
PRIX HABITUEL: 1.15
ÉCONOMISEZ: .36

JAMBON DÉOSSÉ
OLDE FASHIONED
SCHNEIDER
(MAGASINS AVEC COMPTOIR
DE CHARCUTERIE SEULEMENT)

LA LB **4.29**
TOURTIÈRE SURGELÉE
LA BELLE FERMIÈRE
POT DE 500 g
1.179

SPÉCIAL!
FARINE
TOUT USAGE
STEINBERG
SAC DE 3.5 KG

1.198
PRIX HABITUEL: 2.49
ÉCONOMISEZ: .51

SPÉCIAL!
YOGOURT
YOPLAIT
SAVEUR DE FRUITS AU CHOIX
CONT. DE 500 g

1.199
PRIX HABITUEL: 1.32
ÉCONOMISEZ: .33

SAUCISSES
FUMÉES
SANS PEAU
HYGRADE
POT DE 454 g

1.149

BOLOGNE
AU MORCEAU
MAPLE LEAF
ORDINAIRE OU CIRE
LA LB

1.199

BISCUITS DARE
BRISURES
DE CHOCOLAT,
CROQUIGNOLES
OU FONDANT
AU CHOCOLAT

1.149
SAC DE
450 g

SUCCÉDANÉ
DU SUCRE
SUGAR TWIN
BTE DE 100 SACHETS

1.139

GARNITURE
DE TARTE
AUX CERISES
E.D. SMITH

1.158
BTE DE
19 OZ LIQ

PAPIER
HYGIÉNIQUE
WHITE SWAN
COULEURS AU CHOIX

1.119
POT DE
4 ROULEAUX

CRUSTILLES
HUMPTY DUMPTY
ORDINAIRE
OU BARBECUE
SAC DE 250 g

1.109

TABLETTES
CROQUADE
NEILSON
AU CHOIX
BTE DE 9 OZ

1.199

SAUCISSES
AU PORC OU
AU BOEUF
MAPLE LEAF
POT DE 500 g

1.199

BOEUF FUMÉ
EN TRANCHES
COORSH
POT DE 4 SACHETS
DE 50 g

2.09

PEPSI COLA
CAISSE DE 6 BOUT
CONSIGNÉES DE 750 mL
DÉPÔT EN SUS

2.28

PETITS POIS
LÉSIEUR
GROSSEUR 1 & 2
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 14 OZ LIQ.

1.155

PAPIERS-
MOUCHOIRS
ELEGANT
COULEURS AU CHOIX
BTE DE 200

1.159

SAUCES
V-H
AU CHOIX
POT DE 340 mL

1.195

DÉTERSIF
LIQUIDE
PALMOLIVE
BOUT DE 500 mL

1.189

ROULÉS AUX
OEUF À LA
VIANDE
WONG WING
POT DE 12

1.189

TRUITES
ARC-EN-CIEL
SURGELÉES
CLEAR SPRING
POT DE 10 OZ

1.179

MINI-POUDINGS
LAURA SECORD
AU CHOIX
POT DE 4 BTES DE 5 OZ

1.109

NOURRITURE
POUR CHATS
9-LIVES
AU CHOIX
BTE DE 6 1/2 OZ

1.127

PIZZA AU PAIN
ITALIEN CROÛTÉ
SURGELÉE
MAESTRO
POT DE 300 g

1.149

KETCHUP
AUX TOMATES
HEINZ
BOUT. DE 20 OZ LIQ.

1.194

PRÉPARATION
À GÂTEAUX
STEINBERG
AU CHOIX
BTE DE 19 OZ

1.177

BEURRE
D'ARACHIDES
KRAFT
CRÉMEUX
OU CROQUANT
POT DE 500 g

1.109

FRICADELLES
DE POISSON
SURGELÉES
HIGH LINER
POT DE 12 OZ

1.169

PORTIONS DE POISSON
SURGELÉES
BLUE WATER
AVEC FARCE AUX CREVETTES
ET PORTIONS CROUSTILLANTES
DE POISSON
POT DE 340 g

1.189

JUS
DE TOMATES
HEINZ
CANADA
DE FANTAISIE
BTE DE 19 OZ LIQ.

1.137

DÉSODORISANT
EN BLOC
DOUBLE
FRAÎCHEUR
AU CHOIX

1.129
POT DE
25 g

NETTOYANT
À VITRES
STEINBERG
BOUT. DE RECHANGE
DE 1.8 LITRE

1.144

NETTOYANT
TOUT USAGE
STEINBERG
AVEC VAPORISATEUR
À GÂCHETTE
BOUT. DE 500 mL

1.129

NETTOYANT
À VITRES
STEINBERG
AVEC VAPORISATEUR
À GÂCHETTE
BOUT. DE 600 mL

1.109

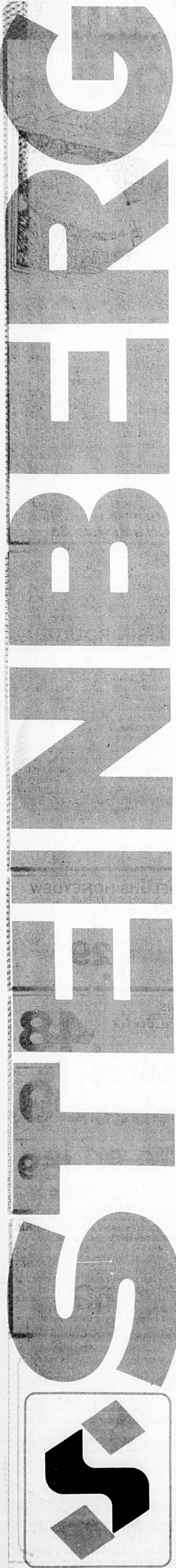
CONFITURES
DE FRAISES
OU DE
FRAMBOISES
ORCHARD KING

1.129
24 OZ
LIQ

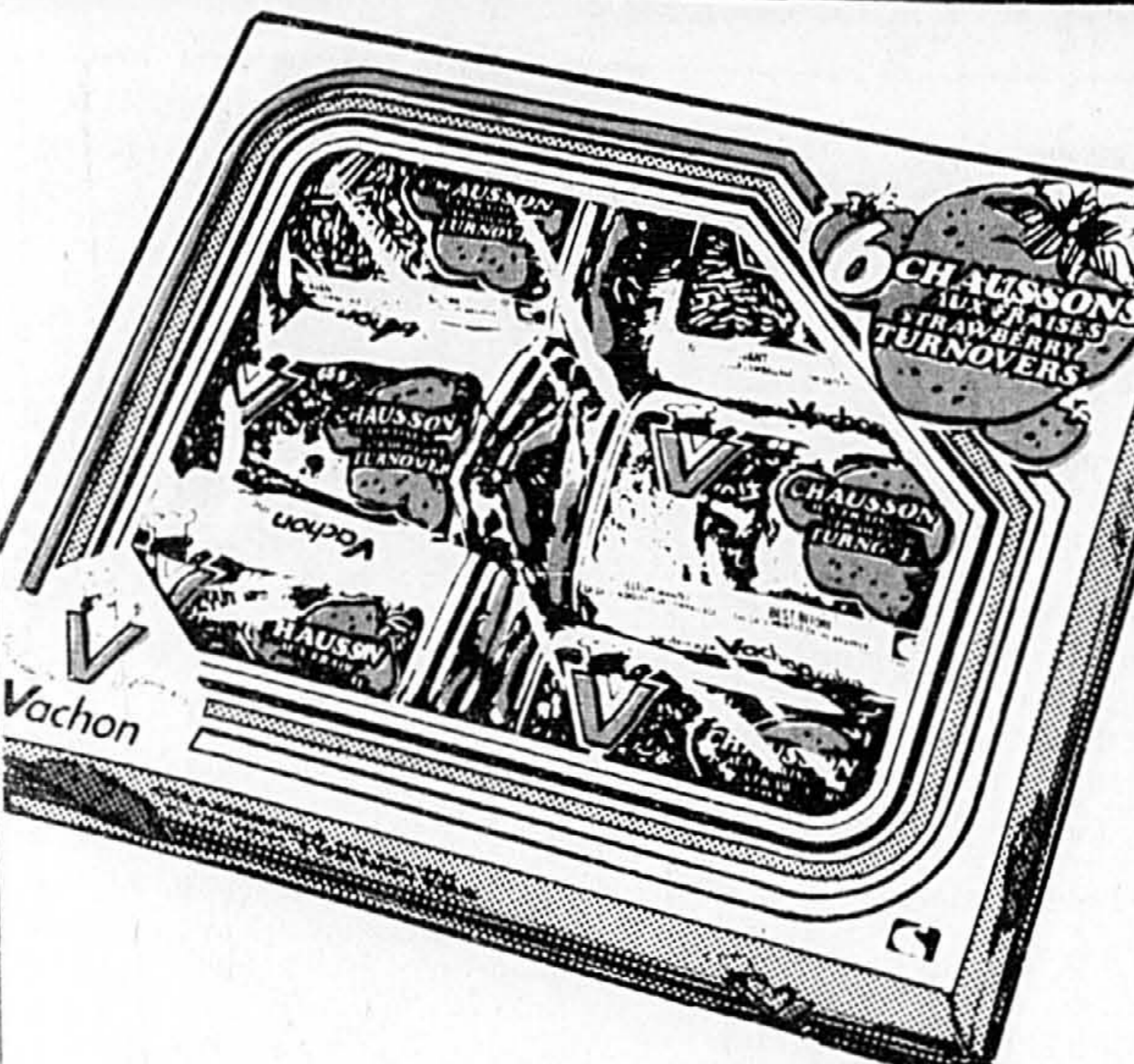
Les prix indiqués dans ces pages sont valables dans la région métropolitaine, jusqu'à la fermeture des supermarchés mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

Tous nos supermarchés seront fermés le lundi 13 octobre, jour de l'Action de Grâce.

L'explosion des super-spéciaux se poursuit jusqu'à mardi prochain dans tous nos supermarchés. Hâtez-vous de profiter de ces rabais-chocs!



SUPER SPÉCIAL!



PETITS GÂTEAUX VACHON
CHAUSSENS AUX POMMES
OU FRAISES, PIQUE OU BILLOT
À L'ÉRABLE

1.19 POT DE 6

PRIX HABITUEL: 1.59
ÉCONOMISEZ: .40

SUPER SPÉCIAL!



SOUPE AUX POIS OU LÉGUMES HABITANT
BOÎTE DE 28 OZ LIQ.

.59

PRIX HABITUEL: .68
ÉCONOMISEZ: .09

SUPER SPÉCIAL!



CRÈME GLACÉE ICE CASTLE
SAVEURS AU CHOIX
FORMAT CARRÉ DE 2 LITRES

1.59

Un dessert en soi,
un dessert de roi!

PRIX HABITUEL: 1.97
ÉCONOMISEZ: .38

SPECIAL!

ANANAS DANS LE SIROP DÔLE
EN TRANCHES
OU EN MORCEAUX
BTE DE 19 OZ LIQ.

.65

PRIX HABITUEL: .84
ÉCONOMISEZ: .19

ÉPICERIE SPECIAL!

CHAMPIGNONS RIVIERA
TIGES ET MORCEAUX
BTE DE 10 OZ LIQ.

.69


PRIX HABITUEL: .92
ÉCONOMISEZ: .23

SPECIAL! PÂTES ALIMENTAIRES
CATELLI
SPAGHETTI, SPAGHETTINI,
MACARONI LONG, MACARONI
COUPÉ, VERMICELLE LONG
POT DE 500 g

.68

PRIX HABITUEL: .85
ÉCONOMISEZ: .17

FRUITS ET LÉGUMES



RAISIN ROUGE EMPEROR
DE CALIFORNIE
CANADA NO 1
LA LB

.69

SPECIAL!

NOURRITURE POUR CHIENS
DR. BALLARD
AU CHOIX
BTE DE 14 OZ

.35

PRIX HABITUEL: .53
ÉCONOMISEZ: .18

BISCUITS SPECIAL!

AUX BRISURES DE CHOCOLAT
STEINBERG
POT DE 450 g

.89

PRIX HABITUEL: 1.19
ÉCONOMISEZ: .30

SPECIAL!

DÉTERSIF EN POUDRE
ARCTIC POWER
BOÎTE DE 6 L

2.88

PRIX HABITUEL: 3.89
ÉCONOMISEZ: 1.01

BROCOLI
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 14
LA BOTTE

.89

MELONS HONEYDEW
DE CALIFORNIE
GROS FORMAT 6
PIÈCE

1.29

PRODUITS SURGELÉS SPECIAL!

PIZZA DELUXE SURGELÉE
TOTINO'S

1.56 POT DE 4
370 g

PRIX HABITUEL: 2.36
ÉCONOMISEZ: .80

BEAUTÉ & HYGIÈNE SPECIAL!

COTON-TIGES Q-TIPS
BTE DE 180

.89

PRIX HABITUEL: 1.09
ÉCONOMISEZ: .20

BOULANGERIE
TOUS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE
SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL

SPECIAL! TARTE AUX POMMES
STEINBERG
AVEC OU SANS CANNELLE
20 OZ (567 g)

.87

PRIX HABITUEL: 1.39
ÉCONOMISEZ: .52

COURGETTE ZUCCHINI
DE CALIFORNIE
LA LB

.43

PATATES
DES ÉTATS-UNIS
LA LB

.33

RADIS
DU QUÉBEC
SAC CELLO DE 1 LB

.48

OIGNONS À BOUILLIR
DU QUÉBEC
CANADA NO 1
SAC À MAILLES
DE 10 LB

.99

PLANTE DIEFFENBACCHIA
DANS POT DE 4
PIÈCE

1.59

SAUCE À SALADE
MIRACLE WHIP
POT DE 500 mL

.85

DÎNER MACARONI ET FROMAGE
KRAFT
BTE DE 225 g

.33

SAUCE À LA VIANDE
CATELLI
BTE DE 14 OZ LIQ.

.69

CAFÉ À MOUTURE
TOUT USAGE
MAXWELL HOUSE
SAC DE 1 LB

2.99

LOTION VASELINE
SOINS INTENSIFS
BOUT. DE 400 mL

1.99

PÂTE DENTIFRICE
AU FLUORURE
AIM
TUBE DE 150 mL

1.49

COMPRIMÉS NETTOYANTS
EFFERVESCENTS
POUR DENTIFIERS
POLIDENT

1.44 POT DE 48

SHAMPOING
CARASSE
AU CHOIX
BOUT. DE 750 mL

1.77

ROULÉ À LA GELÉE
STEINBERG
10 OZ (283 g)

.87

BEIGNES AU MIEL GLACÉS
STEINBERG
POT DE 12

1.15

GÂTEAU DORÉ
QUATRE-QUARTS
STEINBERG
14 OZ (397 g)

.99

BISCUITS AUX RAISINS
POUR LE THÉ
STEINBERG
POT DE 8

.97

ARTICLES EN VERRE NON-ALIMENTAIRES
GEMCO
AVEC COUVERCLE DE PLASTIQUE TELS QUE
BURETTES POUR HUILE ET VINAIGRE 8 OZ
POT À SIROP 12 OZ
POMPE À KETCHUP OU À MOUTARDE 12 OZ
PIÈCE

1.79

VADROUILLE-ÉPONGE
STEINBERG
ESSOREUSE
EN PLASTIQUE

2.99 PIÈCE

BALAI EN FIBRES DE MAÏS
STEINBERG
5 CORDES

2.88 PIÈCE

CONTENANTS DE PLASTIQUE TRANSPARENT SUPER SEAL
TELS QUE PICHET 68 OZ
CONTENANT À VIANDES FROIDES 80 OZ
CONTENANT PLAT RECTANGULAIRE 83 OZ
CONTENANT RECTANGULAIRE 68 OZ
PIÈCE

3.69

MAÏS À GRAINS ENTIERS
GÉANT VERT
NIBLETS
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 12 OZ LIQ.

.43

POLI À MEUBLES
PLEDGE
JOHNSON
AVEC VAPORISATEUR
AU CHOIX

2.55 BTE DE
350 g

SHAMPOING DORÉ
CARASSE
BOUT. DE 750 mL

1.77

DÉSODORISANT ANTI-SUDORIFIQUE
NOXZEMA
BTE DE 300 mL

1.89

DANOISE À LA FRAMBOISE
STEINBERG
12 OZ (340 g)

1.09

TARTE À LA CITROUILLE
STEINBERG
16 OZ (454 g)

1.29

GRANDE POUBELLE EN PLASTIQUE
20 GALLONS
ÉCONOMISEZ: 2.00

6.99 PIÈCE

GOBELET
EN PLASTIQUE
MICKEY MOUSE
PIÈCE

1.19



LES PRIX ANNONCÉS POUR LES ARTICLES DE BOULANGERIE SONT VALABLES SEULEMENT JUSQU'À LA FERMETURE DU MAGASIN SAMEDI.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Octobre 70: brio et cafouillages policiers

■ Durant la Crise d'octobre 1970, les opérations policières étaient contrastantes. Elles variaient de la plus brillante filature au plus invraisemblable cafouillage. Le repérage des ravisseurs de James Cross fut l'objet d'une enquête astucieuse tandis que l'encercllement des frères Rose et de Francis Simard, à la ferme de Saint-Luc, fut accompagné de bourdes. Ainsi, les autorités provinciales déboursèrent une somme importante, pour acheter d'un informateur de la Rive sud un renseignement que la GRC possédait déjà: la cachette des ravisseurs de Laporte.

Il faut se rappeler qu'à l'époque, le gouvernement du Québec avait promis \$75,000 de récompense à la personne qui aiderait à trouver les responsables des enlèvements. Selon diverses sources policières, une partie de ce montant (autour de \$10,000) aurait été versée à Mme Carole Devault, l'informatrice de la Section antiterroriste de la CUM. Une autre portion aurait servi à obtenir le renseignement sur la cachette des membres de la cellule Chénier. Or la GRC, grâce à l'écoute électronique du 1485 est, Laurier, avait été avertie dès le 24 novembre que les fuyards se trouvaient à la ferme de Michel Viger.

Les adeptes du débat constitutionnel pourront donc constater que même dans le fonctionne-

ment des enquêtes policières, les chevauchements peuvent devenir très coûteux.

La Gendarmerie royale (selon les observations du rapport Ducharme récemment divulguées) a transmis très tardivement à la Sûreté du Québec le renseignement sur la cachette des frères Rose et de Francis Simard, qui ne furent arrêtés que le 27 décembre. Cette lacune dans les communications a sans doute prolongé d'un mois l'application des mesures de guerre. Mais d'autres gaffes ont été commises. Voyants, cartomanciens, manieurs de boule de cristal ont été mis à contribution par les corps policiers. Un voyant d'origine grecque avait communiqué par téléphone avec la police de Montréal durant la Crise et avait rejoint sa mère (doute, disait-il, de perception extrasensorielle) en Grèce. Pour ces touchantes retrouvailles téléphoniques, il fit acquiescer par les autorités montréalaises une note de plus de \$3,000.

Constatant que James Cross avait signé une lettre à sa femme de l'affectueux surnom «Jasper the Pooh», certains limiers eurent y déceler l'indice d'un code. On vit alors, dans les bureaux, l'Etat-major des corps policiers et les experts militaires du décodage se livrer à la lecture intensive de la bande dessinée «Winnie the Pooh». Sur cette supposée piste et sur la préten-

due intuition d'un juge, l'armée canadienne effectua un raid impressionnant contre un infensif magasin d'animaux, un «Pet shop» de Longueuil. Mais en réalité, James Cross n'arrivait pas à inscrire des messages secrets dans ses lettres (ses ravisseurs, méfiants, en jetaient plusieurs au panier et tentaient plutôt de dicter le contenu). Pierre Laporte, par ailleurs, était parvenu à faire passer un message qui ne semble pas avoir été compris.

Le ministre du Travail se décrivait en effet comme le «bras fort» de la famille (allusion à la rue Armstrong) chargé du bien-être d'une douzaine de personnes (il y avait cependant onze personnes dans sa famille immédiate); peut-être voulait-il attirer l'attention sur un endroit bien connu et proche de son lieu de détention, le hangar numéro 12 de l'aéroport militaire de St-Hubert.

La piste des ravisseurs de James Cross fut découverte par le sergent Donald McCleery de la GRC, aujourd'hui directeur d'une agence de sécurité. Il faisait du contre-espionnage à l'égard des navires soviétiques dans le port de Montréal, lorsqu'on lui confia le dossier des enlèvements. Au cours d'une récente entrevue qu'il nous accordait, M. Donald McCleery disait que toute sa recherche était venue d'une théorie: connaissant les sentiments pater-

nels de Jacques Lanctôt et sachant que sa femme Suzanne, en plus d'avoir un enfant, était enceinte d'un autre, le sergent McCleery était assuré que tôt ou tard le leader felquist tenterait de voir son épouse.

Il fallait d'abord retrouver Suzanne Lanctôt. Ce n'était guère facile. La jeune femme n'appartenait pas au FLQ mais, devenant qu'elle pouvait servir de point de repère, elle changea d'adresse une dizaine de fois durant les fameux événements. Elle passa même deux jours sur la rue des Récollets (Cross décrivait plus tard le petit Boris comme un enfant «de type algérien») mais elle n'était pas la septième personne qui s'employait à la séquestration de Cross. Pour des raisons qui restent encore inconnues, ce n'est que le 7 novembre, (un mois après l'enlèvement de Cross) que la Section antiterroriste de la CUM trouve utile de transmettre des renseignements sur l'épouse de Lanctôt et certains indices minutieusement recueillis. M. Donald McCleery dit pourtant aujourd'hui qu'il a reçu la pleine collaboration du responsable de la Section antiterroriste de la police de la CUM, le lieutenant-détective Julien Giguère. Pour explorer ce genre de piste, la police de la CUM se trouvait sur les lieux et était donc, en termes de métier, plus «opérationnelle».

Le sergent McCleery se livre ensuite à une enquête de type

traditionnel. Il y met cependant plus de patience et d'intuition que ses collègues des autres corps policiers. Au cours d'une vérification du compte de banque de Suzanne Lanctôt, il découvre un chèque fait à Louise Cossette-Trudel pour \$250. Le montant lui paraît un peu élevé en rapport avec le revenu des jeunes de ce milieu. McCleery apprend du gérant que Louise Cossette-Trudel est la sœur de Jacques Lanctôt et qu'elle s'est mariée récemment.

McCleery découvre ensuite la dernière adresse connue des Cossette-Trudel, un appartement du 3555, rue Saint-André. Le couple a déménagé. Mais le propriétaire, après plusieurs heures de discussion, se rappelle que le camion de déménagement qui avait transporté les meubles était de couleur rouge et portait l'inscription «rue Létourneau». En ratisant cette rue, les policiers trouvent l'entreprise de déménagement et, en examinant les registres, aperçoivent une inscription montrant que les meubles ont été transportés au 1485 est, rue Laurier. Le couple les avait liquidés avant d'entrer en clandestinité.

Le téléphone est mis sous écoute électronique et les occupants, Denyse et Hélène Quessel, sont prises en filature. Le 25 novembre, au restaurant La Douce Marie, elles rencontrent Jacques Cossette-Trudel. Celui-



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

ci rentre à pied au 10945, rue des Récollets et est suivi par des détectives. A partir de ce moment et jusqu'au trois décembre, le logis est mis sous observation. Un officier de la GRC et l'épouse d'un autre policier occupent des lors l'appartement dessus et tentent d'installer des micros dans le plancher.

Les ravisseurs doivent alors répondre à tout un défilé de faux colporteurs, vendeurs d'assurance, gardienne d'enfants, livreurs de pizzas, venus voir comment était aménagé le repaire des felquistes. Mais ceux-ci se savaient déjà observés. Ils n'entendaient plus, à deux heures du matin, le bruit de la chasse d'eau actionnée par le vieil homme qui avait été dans le logement du dessus tout l'automne.

On le constate: c'est une enquête régulière, sans pouvoirs exceptionnels, qui a permis de découvrir les ravisseurs de Cross puis finalement, ceux de Laporte. L'astuce semble s'être avérée plus profitable que la vague d'arrestations massives.

GERALD BULL, FONDATEUR DE SPACE RESEARCH

Tout s'écroule autour de «l'affaire sud-africaine»

— 4 —

■ Octobre 1977: tout commence à s'écrouler autour de Gerald Bull: les sources de crédit se tarissent, les contrats d'armes s'évanouissent petit à petit, de même que de prétendus amis. Sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada (émission Fifth Estate) le leader africain Joshua N'Komo affirme que, par le truchement du Canada, de petites armes, des obus et des canons vendus à l'Afrique du Sud ont été reflétés au régime rhodésien de Ian Smith.



ANDRÉ CHÉNIER

Même s'il n'a jamais fabriqué de petites armes, comme le souligne sa femme, Bull est alors à peu près le seul au Canada, en vertu de contrats signés par le gouvernement, à concevoir des obus ou des canons améliorés à longue portée et à les éprouver ensuite sur les champs d'essai de la Barbade et d'Antigua (cette dernière base avait été retenue pour l'essai d'obus de 155 mm à portée supérieure, à la requête du pdg de PRB qui disait avoir un vaste marché pour ce type d'engin).

C'en est assez pour mettre en branle tout l'appareil d'enquête du secrétariat d'Etat américain, du FBI, des douanes, du ministère des Affaires extérieures du Canada, de la Gendarmerie royale et même du Foreign Office qui, en matière d'affaires étrangères, conservait une juridiction dans ses anciennes colonies antillaises.

Bull coopéra autant qu'il put avec les enquêteurs et laissa souffler le vent. Quelques mois plus tôt à Antigua, en pleine zone d'influence cubaine, n'avait-il pas déjà lu dans une certaine presse le même genre d'accusation: Antigua servait de lieu de transit pour l'expédition de petites armes, tout d'abord au Venezuela, puis en Israël et finalement en Afrique du Sud? Inventaire sur inventaire démontrèrent que tout ce qu'on avait transporté dans l'île s'y trouvait encore.

Deux ans plus tôt, à la Barbade, l'opposition au régime de M. Barrow n'avait-elle pas accusé SRC d'avoir fait cadeau de \$12,000,000 au parti au pouvoir pour assurer sa réélection. Le gouvernement Barrow fut battu aux élections et le nouveau premier ministre, M. Adams, forma une commission d'enquête... qui exonéra entièrement SRC. «Mais, souligne Bull avec un brin d'ironie, personne ne s'intéresse vraiment au rapport de la commission.»

Brusquement, le 25 mars 1980, au terme d'une enquête de plus de 18 mois qui avait exigé la comparution de maints ex-ém-

ployés de SRCQ comme témoins, à Rutland, c'est le coup d'assomoir. Bull et le colonel Rodgers Gregory (en 1976, ce dernier avait assumé la direction de SRC rebaptisée Saber Industries, après avoir collaboré avec Bull à la brève aventure du Space Research Institute-Vermont), sont appelés à répondre des accusations suivantes: avoir, entre le 7 avril 1976 et le 10 septembre 1978, en violation d'un embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, expédié des USA à ce pays «pas moins de 30,000 pièces forgées brutes (pour obus), un radar à deux remorques, deux bouches de canon».

Ces accusations ont été formulées, en l'absence de Bull, à la suite d'une entente entre procureurs de l'Etat et de la défense. A peine de retour d'un voyage épuisant en Europe, Bull n'a eu que deux heures pour les examiner et en déterminer l'impact possible. Il souffre aussi d'une infection virale qui lui cause d'atroces migraines.

Il refuse de se reconnaître coupable sous le premier chef d'accusation parce que, dit-il, «c'eût été me parjurer». Comme il était entendu qu'il se reconnaîtrait coupable de quelque accusation, «pour éviter, dit-il, un long procès qui aurait pu ruiner d'anciens employés déjà en graves difficultés financières» (Saber déclarera faillite), il le fait sous les deux autres chefs d'accusation mais avec d'importantes réserves: en qualité de chef d'entreprise répondant de gestes présumés posés par des subordonnés et qui à ce titre, aurait dû savoir comment on s'était débarrassé de «vieux surplus d'équipement utilisé pour des essais aux Antilles; mais, précise-t-il, ce n'est habituellement pas le propre d'un chef d'entreprise de s'occuper de ce genre de détail».

La sentence, qui frappe aussi bien Gregory, atterre Bull: non seulement une forte amende, mais également une peine d'un an d'emprisonnement (avec six mois de sursis) à la prison fédérale d'Allenwood (celle des anciens conseillers de Richard Nixon impliqués dans l'affaire du Watergate). En Europe, note Bull avec amertume, l'amende seule constitue une sentence exemplaire pour livraison d'armes à des pays sous interdit et la peine est rarement appliquée.

Bull devait suivre Gregory en prison le 30 juillet dernier mais son état d'épuisement physique et mental exigeait des soins intensifs dans une clinique du Connecticut et il a bénéficié jusqu'ici de plusieurs sursis d'application de peine. Ses avocats viennent de demander la cassation de l'aveu de culpabilité. A Montréal, au terme de l'enquête de la GRC, Space Research a écopé le 7 août, d'une amende de \$55,000 en l'absence de ses dirigeants, sur présentation (en leur nom) d'un aveu de culpabilité. Son hospitalisation aux USA a

fourni à Gerry Bull l'occasion de réfléchir sur toute l'affaire... et de se poser une foule de questions sur tout ce qui n'a pas encore trouvé réponse.

S'il est vrai — comme l'atteste une lettre de l'Armée américaine répondant à une question de l'avocat Robert Bennett, de Washington — que les deux bouches de canon de 155 mm qu'on dit avoir été livrées en Afrique du Sud étaient «d'un type périmé, datant de la dernière guerre mondiale, et du genre de celles qu'on peut acheter chez n'importe quel marchand de surplus de guerres», comment se peut-il que, selon divers journaux anglophones le premier ministre sud-africain ait annoncé, en 1979, que son pays disposait d'un canon de 155 mm nouveau genre, avec les obus de même type?

Il ne pouvait s'agir d'un canon comparable conçu par Bull (en raison d'un contrat intervenu avec la Thaïlande) puisque, selon Mimi Bull, «les deux premiers canons d'un groupe de douze commandés par les Thaïlandais ne sont sortis de Space Research comme prototypes qu'au début de 1980». Entre-temps, Bull avait dû vendre le permis de fabrication \$5,000 à la firme autrichienne Voest Alpine, avec la bénédiction de la Corporation commerciale du Canada (agent de négociation du

ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce), afin de pouvoir payer ses employés.

Israël s'étant intéressé aux obus de 155 mm du projet Elena, Bull avance l'hypothèse que les Sud-Africains ont pu obtenir la technologie de base via Israël qui, à leur intention, avait déjà (en 1975) utilisé un de leurs canons Soltan pour démontrer l'efficacité d'obus à longue portée canadiens, français, britanniques et américains.

Il soupçonne également que l'Afrique du Sud a pu obtenir les moyens de raffiner le système à la suite des nombreuses visites que firent à Highwater des délégués d'Israël, ou des agents à commission traitant avec des firmes européennes au nom de PRB ou de SRCI. Mais ce n'est là qu'hypothèse, non vérifiée par l'enquête.

Bull affirme que sa seule et unique visite en Afrique du Sud, en 1976, avec plusieurs autres spécialistes de Space Research, concernant l'entraînement de Sud-Africains pour l'utilisation d'un simulateur de contrôle du trafic aérien par radar, vendu avec l'autorisation du gouvernement canadien.

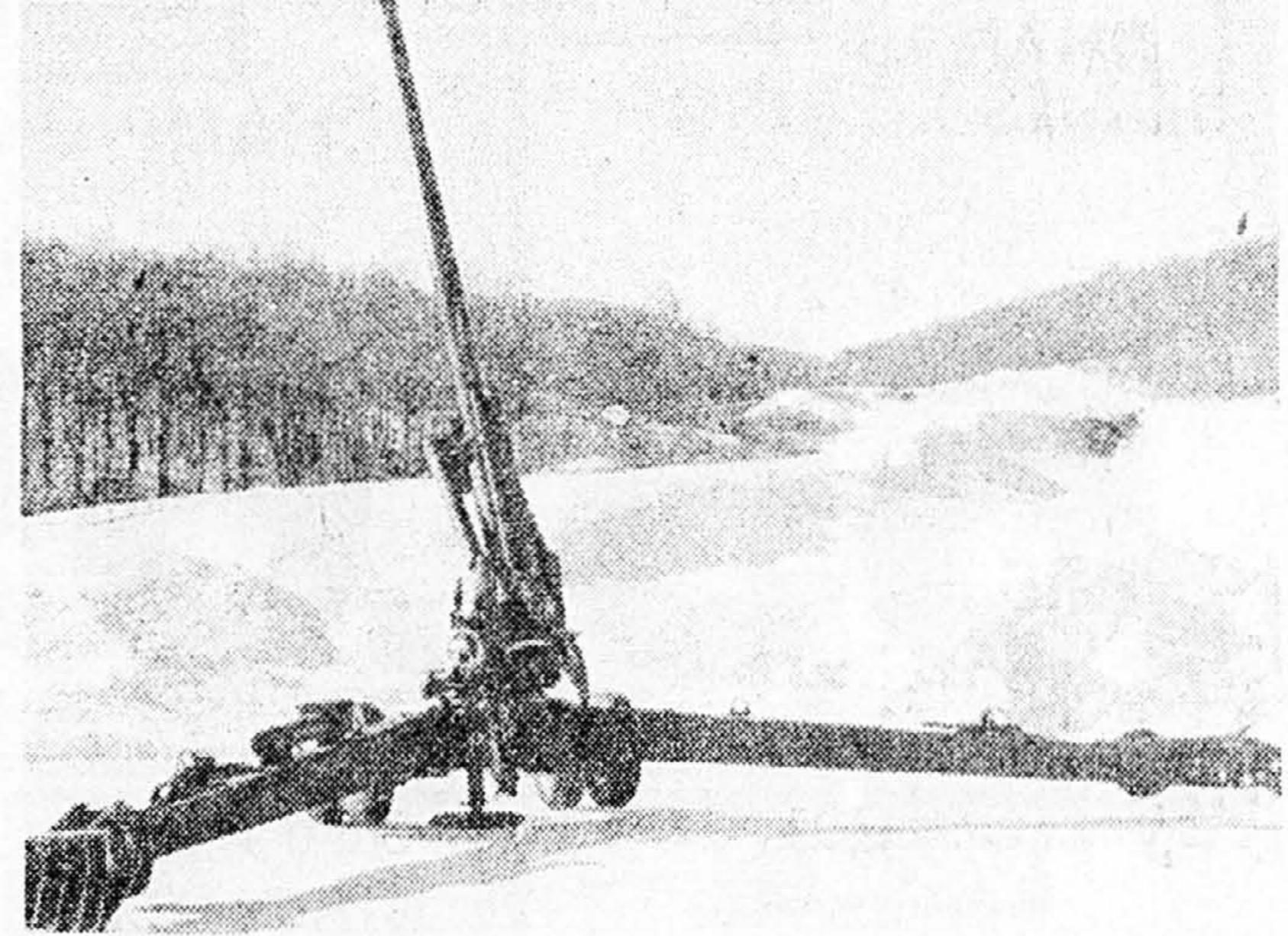
Par ailleurs, il nie catégoriquement avoir livré des obus en Afrique du Sud, via l'Espagne. Expédiés à Madrid par la compagnie Berreros, avec la caution de l'ambassade canadienne en Espagne, la cargaison ne serait jamais arrivée à cette destination.

«Nous avons également expédié 23,000 obus à l'Espagne en juillet 1978, relate Mme Bull. Si nous avions su que ces obus pouvaient aboutir en Afrique du Sud, aurions-nous été si peu intelligents que de les livrer à un moment où les douanes américaines et la GRC enquêtaient sur nous?»

Durant tout le temps que dura l'enquête, Gerry Bull passa le gros de son temps à tenter de sauver son entreprise. SRCQ s'endettait de plus en plus, les négociations s'étraient indument, les contrats gouvernementaux s'échappaient ailleurs, des promesses d'assistance prochaine ne se concrétisaient plus. SRCQ dut fermer ses portes.

Bull soupçonne que de hauts-fonctionnaires fédéraux, se souvenant de ses critiques du temps où il était fonctionnaire, ont profité de la circonstance pour l'envoyer au bain. En réponse à certaines questions de LA PRESSE à ce sujet, le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a réaffirmé sa confiance dans la compétence de ses fonctionnaires et indiqué qu'à son avis la situation du SRCQ pouvait se comparer à «celle de nombreuses autres compagnies tombées en faillite de date récente».

Bull se rappelle toutefois l'affaire du STUP, un obus d'entraînement antitank que SRC devait développer et produire



Cet obusier de 155 mm à portée prolongée (extended Range Full Bore) a été conçu au complexe de Highwater et les deux premiers à sortir des lignes de production, au début de cette année, faisaient partie d'une commande de douze destinée à la Thaïlande. L'an dernier, l'Afrique du Sud faisait savoir qu'elle disposait également d'un canon de 155 mm (ERFB) développé par Armscor. Il serait d'une conception britannique fort différente de celle de Gerald Bull.

investissant moitié-moitié avec le gouvernement: un programme de \$11,000,000 dont le Canada et le Royaume-Uni devaient se partager seuls les frais de développement, de marketing et de production après la première phase mais que SRC dut poursuivre à ses frais (\$3,000,000)... avant que le travail de perfectionnement (en deux phases), et la technologie, ne passent en d'autres camps.

Il se souvient aussi d'une assemblée à Ottawa en novembre dernier, assemblée au cours de laquelle le général Creber, sous-ministre associé de la Défense, s'était plaint qu'un contrat de recherche de la Défense, proposé longtemps auparavant, n'ait pas encore été adjugé à SRC. Un porte-parole des Approvisionnements et Services répondit que SRC devait tout d'abord démontrer sa solvabilité et sa rentabilité. Le ministre de l'Industrie et du Commerce suggéra qu'une firme torontoise, Peat Marwick, enquête sur la rentabilité de SRC. Bull y consentit, mais ne vit jamais le rapport des experts.

«Le raisonnement était le suivant, écrit Bull. Dans son domaine, SRC a besoin de commandes du gouvernement canadien et de commandes internationales. Le gouvernement ne lui confiera aucun contrat et ne lui adjugera aucun permis d'exportation. Conséquemment, la compagnie ne peut être financièrement rentable. Conséquemment, nous ne pouvons lui donner d'ouvrage.»

Pour sa part, Mme Bull se souvient (elle était secrétaire de CTT) d'une autre assemblée à Ottawa, au cours de laquelle «on offrit à Gerry d'acheter tous ses actifs, mais pas les actions, pour la somme symbolique de un dollar». Comme elle demandait si, à sa place, on accepterait une telle proposition, un fonctionnaire aurait répondu: «Chère madame, sans contrat, tous vos actifs ne valent rien.»

De sa condamnation jusqu'au 16 mai, Gerry Bull tenta vainement de vendre SRC au gouvernement, tout d'abord pour quelque \$17 millions, «à condition que les créanciers ordinaires soient remboursés et que le travail continue à Highwater», puis à rabais pour quelque \$13,000,000 ou \$14,000,000. Il proposa, également sans succès, de faire passer SRC sous l'administration

Pendant ce temps la CIA, elle...

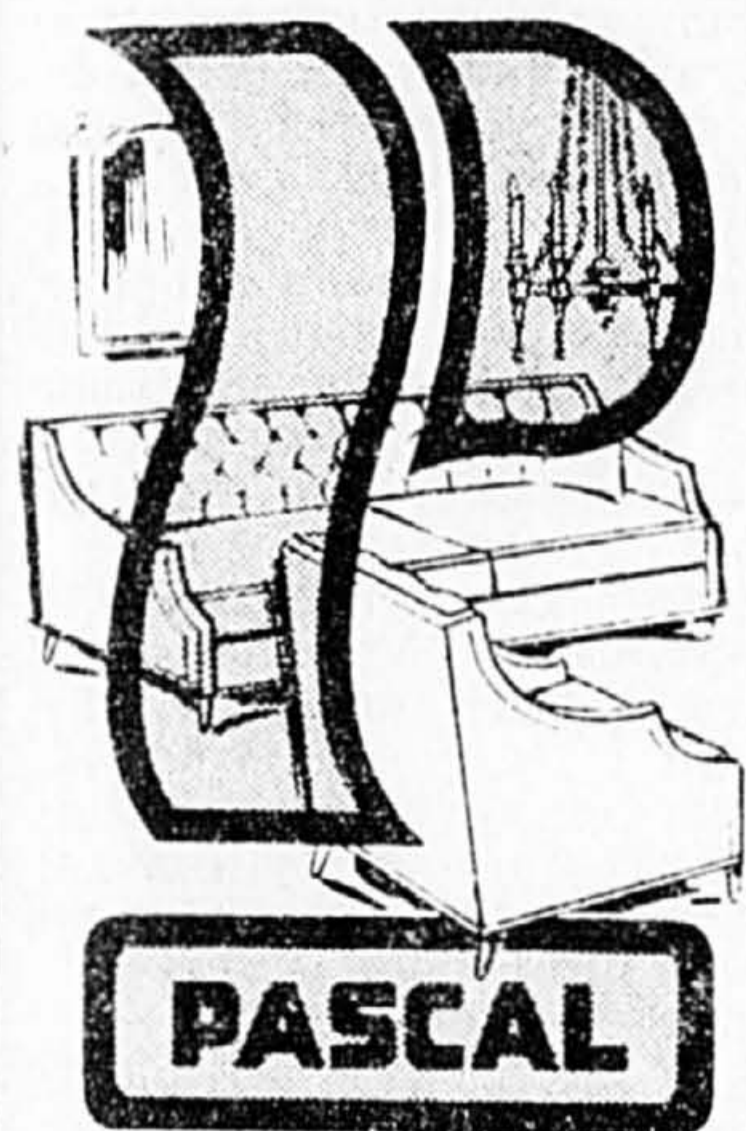
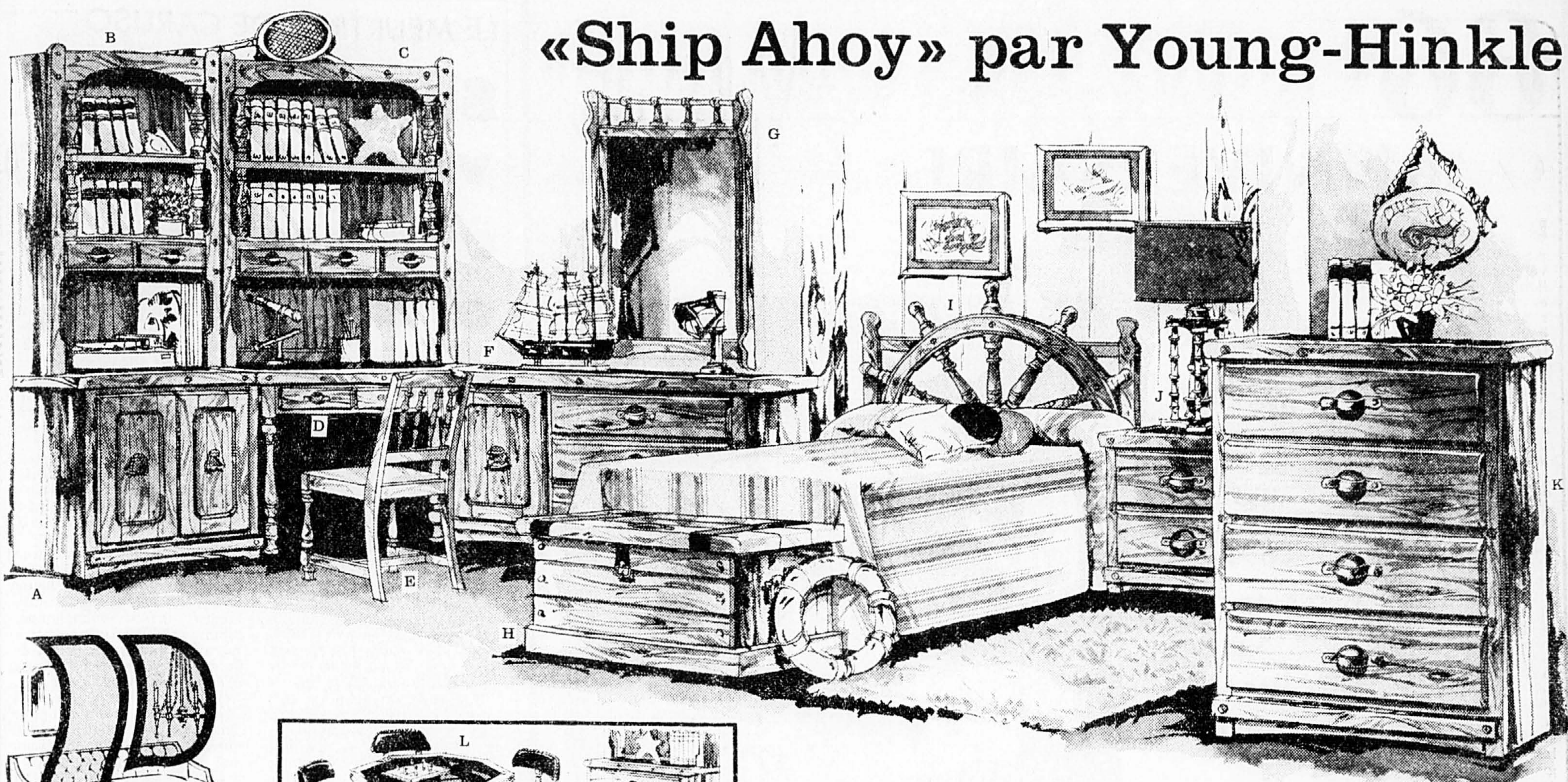
■ Au même instant où la justice américaine condamnait Gerald Bull pour avoir violé un embargo des Etats-Unis sur les expéditions d'armes à l'Afrique du Sud, la C.I.A., selon Newsweek International, dirigeait vers Space Research Corp. des Sud-Africains désireux d'acheter ce qu'il y avait de plus moderne en matière d'artillerie. Bull s'informa auprès du Bureau de contrôle des munitions du Secrétariat d'Etat s'il fallait un permis pour livrer à l'étranger des «forgings», c'est-à-dire de simples étuis d'obus non finis.

Le directeur du bureau, William Robinson, l'informa que non, «pourvu que les produits exportés ne soient pas clairement identifiables comme pièces d'engins de guerre». L'Afrique du Sud résistait alors aux Cubains et aux communistes de l'Angola.

Selon Newsweek, le Congrès des Etats-Unis doit enquêter le mois prochain sur le rôle de la C.I.A. et du Secrétariat d'Etat en la matière.

DEMAIN:
Mansonville

«Ship Ahoy» par Young-Hinkle



Si votre jeune garçon aime «être seul maître à bord», rien ne lui fera plus plaisir que le «Ship Ahoy», un mobilier spécialement conçu pour répondre à ses besoins... du bois de pin usé par les intempéries et dessus de meubles imitant le bois d'épaves. Des meubles spacieux et confortables, offrant tout l'espace nécessaire au rangement de tous ses petits trésors. Même dans une chambre de grandeur restreinte, les douzaines de possibilités de rangement laissent toute la latitude voulue pour placer les étagères murales, le bureau et tout le reste...

- | | | | | | | | |
|--|-------------------------|--|-------------------------|--|-------------------------|---|-------------------------|
| A. Chiffonnier d'étudiant, 2 portes — 30 x 18 x 30 de haut | 229⁸⁸ | D. Pupitre en coin, 1 tiroir — 30½ de haut | 239⁸⁸ | G. Miroir vertical avec cadre 29 x 45 | 134⁸⁸ | J. Table de chevet | 188⁸⁸ |
| B. Étagère, 2 tiroirs — 30 x 10 x 47 de haut | 229⁸⁸ | E. Chaise | 109⁸⁸ | H. Coffre de marin, 1 plateau — 32 x 19 x 16 de haut | 244⁸⁸ | K. Chiffonnier, 4 tiroirs — 39 x 19 x 48½ de haut | 284⁸⁸ |
| C. Étagère, 3 tiroirs — 46 x 10 x 47 de haut | 269⁸⁸ | F. Commode double, 3 tiroirs, 1 porte — 46 x 18 x 30 de haut | 399⁸⁸ | I. Tête de lit 39", en forme de gouvernail | 244⁸⁸ | L. Table de jeu, 4 chaises, en vinyle noir — 42 x 42 x 27 de haut | 629⁸⁸ |
| | | | | | | M. Chiffonnier d'étudiant, 3 tiroirs — 30 x 18 x 30 de haut | 209⁸⁸ |

Ply Design: le confort chez soi

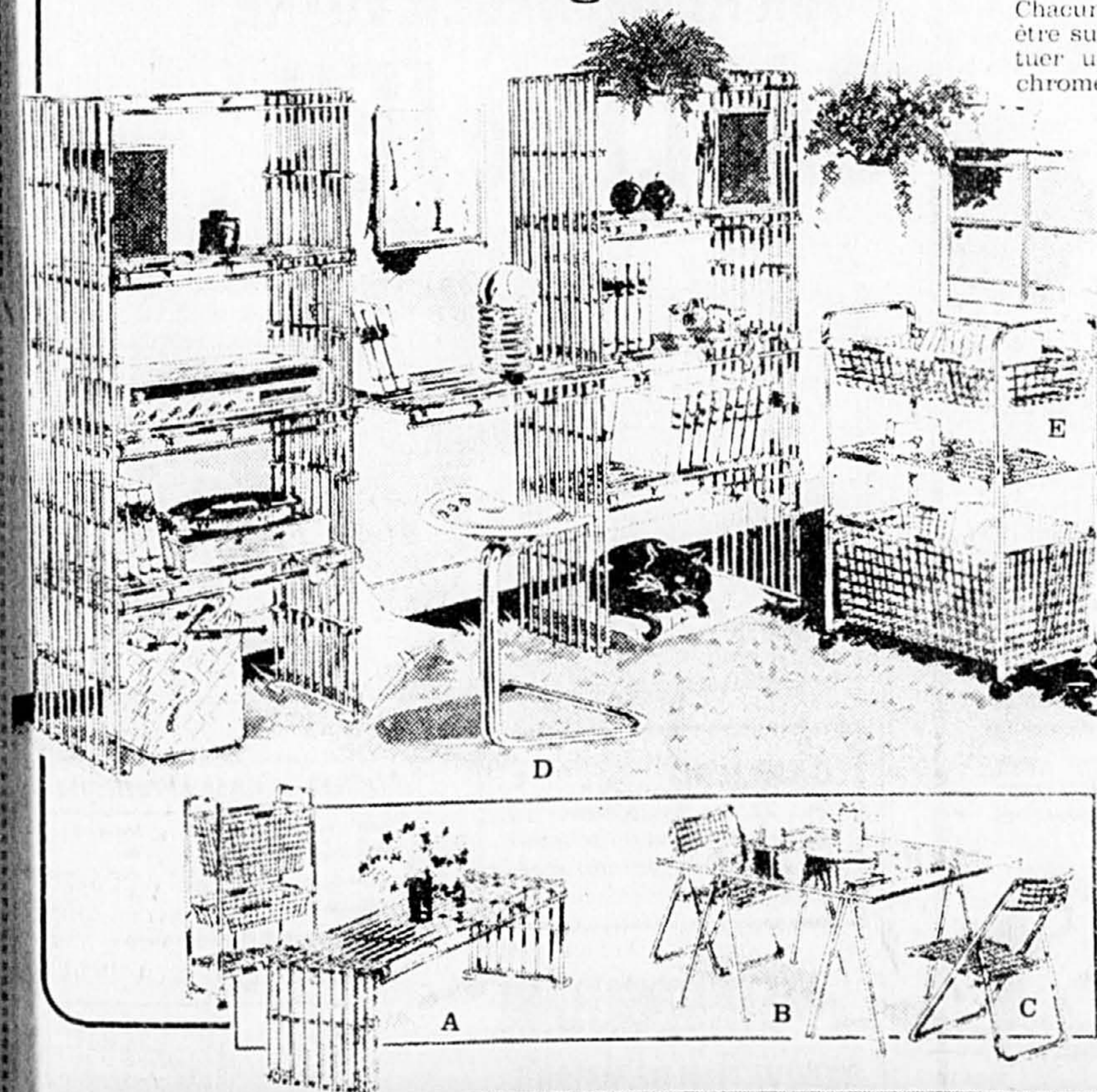
L'élégante robustesse du chêne, des meubles rembourrés, recouverts de velours côtelé brun. Un mobilier qui associe confort et durabilité... à des prix abordables pour toutes les bourses.

- | | |
|---------------|-------------------------|
| Canapé..... | 249⁸⁸ |
| Causeuse..... | 199⁸⁸ |
| Fauteuil..... | 139⁸⁸ |



Le mobilier «High Tech»

Il s'agit des plus récentes trouvailles de la technologie du mobilier... conçu pour votre intérieur... toutes les pièces de votre intérieur. Chacun des éléments (30" x 14" x 12") peut être superposé selon vos besoins pour constituer un ensemble de votre choix. Finition chrome, blanc ou amande.

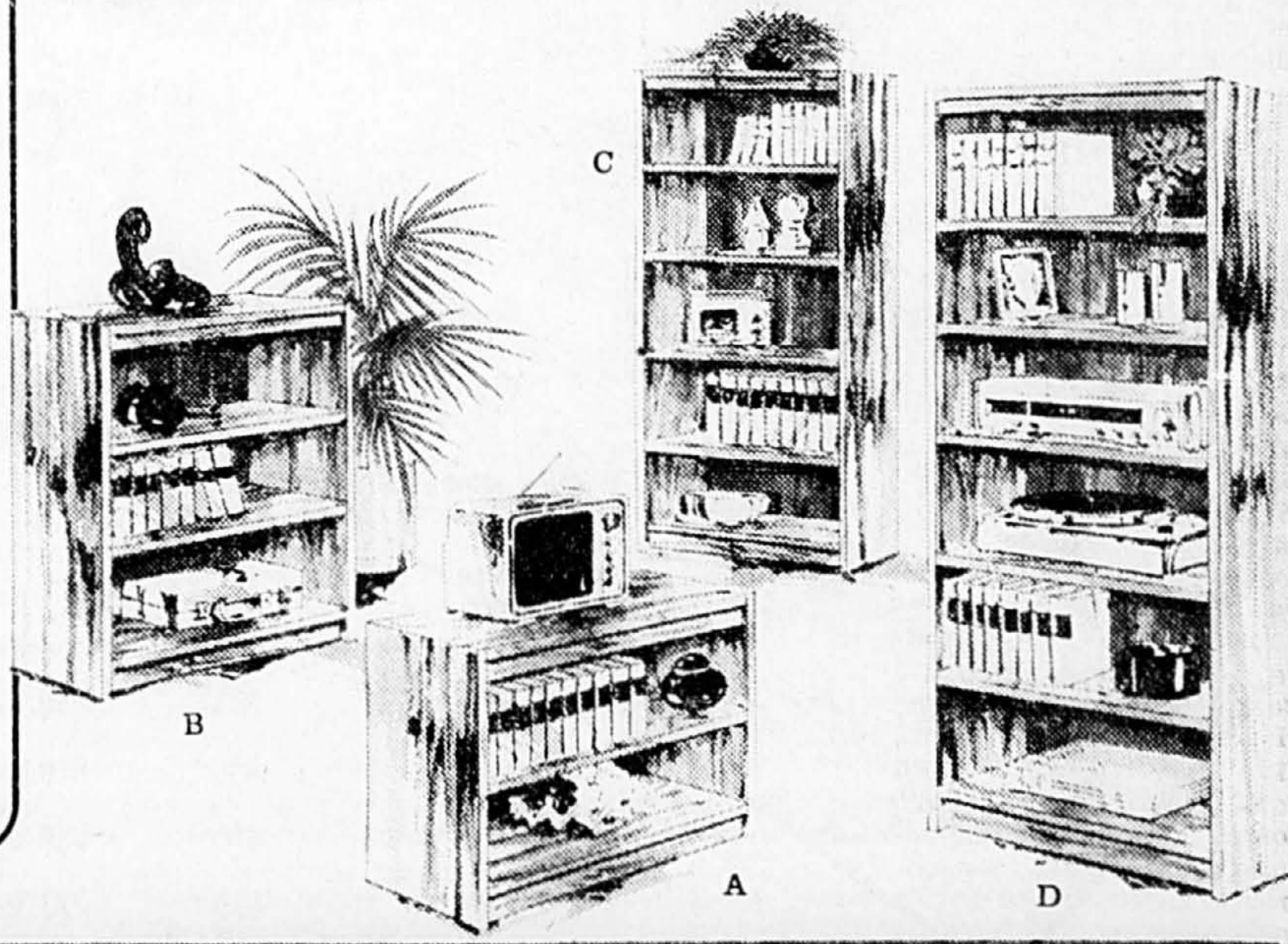


- | | |
|---|------------------------------|
| A. Élément étagère (30 x 14 x 12) Chrome, blanc ou amande | 25⁸⁸ ch. |
| B. Chevalets (2) Rouges, blancs ou amandes | 43⁸⁸ paire |
| C. Chaise pliante Rouge, blanc ou amande | 42⁸⁸ ch. |
| D. Siège tracteur Rouge ou blanc | 52⁸⁸ ch. |
| E. Chariot utilitaire Rouge, blanc ou amande | 74⁸⁸ ch. |

Bibliothèques de Candex

Système de rangement pratique et économique. Luxueux fini noyer ou teck, modèles à 1, 2, 4 ou 5 rayonnages. Les étagères réglables s'adaptent à tous vos besoins.

- | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| A. 32 x 12 x 28
1 rayonnage | B. 32 x 12 x 48
2 rayonnages | C. 32 x 12 x 72
4 rayonnages | D. 32 x 12 x 84
5 rayonnages |
| 54⁸⁸ | 72⁸⁸ | 106⁸⁸ | 124⁸⁸ |



ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

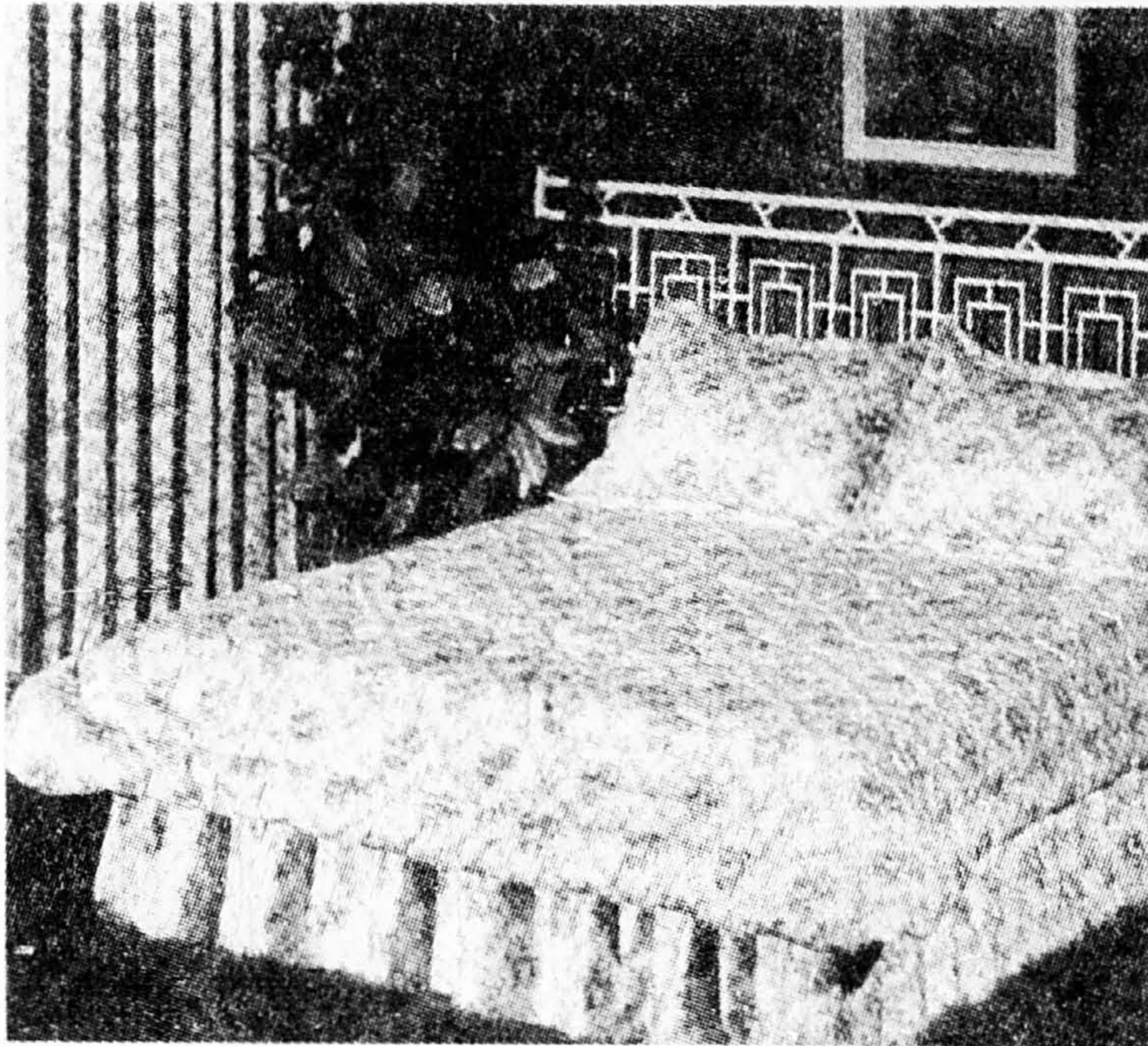
86^e ANNIVERSAIRE

le nouveau
Valiquette
des années 80

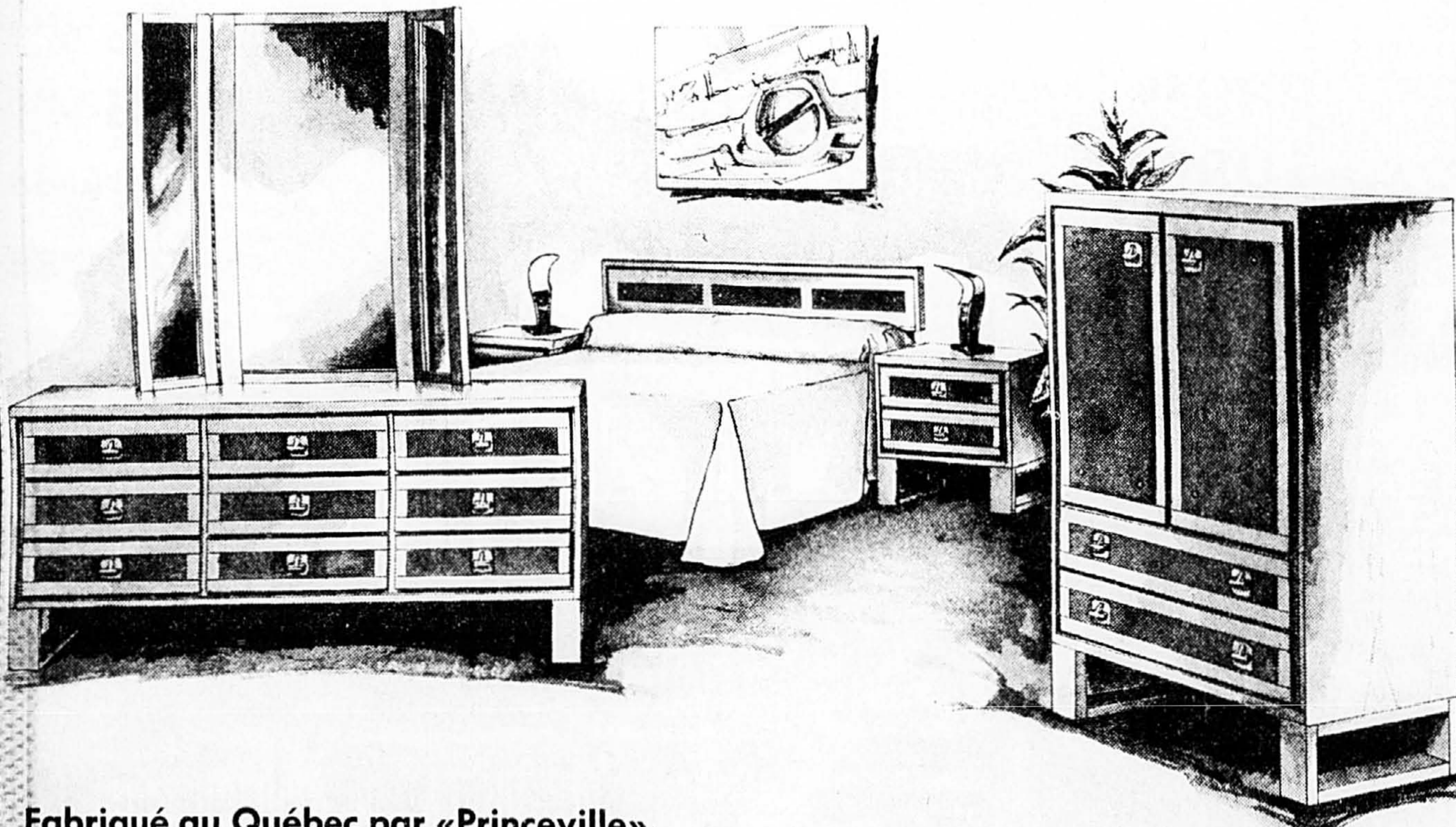
**ENSEMBLE DOUILLETTE
TISSU COTON
BOURRURE POLYESTER
CHOIX DE 3 MOTIFS
BEIGE, VERT, ROSE, ROUILLE, BRUN**

L'ensemble comprend: douillette,
volant de lit et cache-oreillers.
(un cache-oreiller pour l'ensemble simple).

SIMPLE	\$89.96	ens.
DOUBLE	\$99.95	ens.
QUEEN	\$119.95	ens.
TISSU	\$8.95	mètre



Mobilier de chambre pour moins de \$1,000



Fabriqué au Québec par «Princeville».

Mobilier de chambre 6 mcx comprenant: 1 bureau triple 64" x 19" x 29 1/2", 1 miroir à volets 42 1/2" x 43 1/2", 1 commode 2 portes, 2 tiroirs, 35" x 19" x 52 1/4", 2 tables de nuit 22 3/4" x 19" x 22 3/4" et 1 tête de lit 54" x 60" ou 80". Le mobilier est fait en orme pâle et de suède brun. (1er étage)

PRIX COURANT
VALIQUETTE
\$1695.

SPECIAL
6 mcx **\$995.**



50% de réduction

CARILLON de Simmons

3^e
étage

— Construction 512 ressorts
(pour grandeur 4'6") Ajusto-
Rest calibre 14
— Bordure métallique
— Sisal et feutre blanc
— Côtés préfabriqués
— Piqué en profondeur sur 3/16" mousse
— Sommier caisse assorti pour
un meilleur confort et une plus
grande durabilité

NOUS SOMMES DÉPOSITAIRES
DES MATÉLAS BEAUTYREST
SIMMONS

	Ord. Valiquette	SPECIAL
3'3"	399.95	199.
4'6"	479.95	239.
5'0"	559.95	279.
6'6"	799.95	399.

LIVRAISON IMMÉDIATE



N.G. VALIQUETTE LTÉE, 510 EST, RUE STE-CATHERINE • 842-8811

LE MEURTRIER DE CARUSO

Serra devra verser \$35,000 à la veuve et aux enfants

■ Condamné au pénitencier à vie pour le meurtre d'un quasi-voisin, en avril 1979, et non éligible à toute libération conditionnelle avant d'avoir complété vingt-cinq années fermes de bagnes, Francesco Serra devait apprendre une autre nouvelle peu réconfortante, hier, dans sa cellule.

LÉOPOLD LIZOTTE

Le juge Yvan Bisaillon, de la Cour supérieure, a fait partiellement droit à une poursuite de \$177,000, intentée par la veuve de la victime, Dominico Caruso, en son nom et celui de ses trois enfants, et a ordonné que le détenu lui verse la somme de \$35,098.

Pour que ce jugement soit «satisfait», selon l'expression du code, il a par ailleurs maintenu les saisies-arrêts qui avaient déjà été prononcées sur deux propriétés que possède le prisonnier, rues Waverley et Esplanade.

On pourra donc vendre l'une ou l'autre, et même l'une et l'autre, selon les prix obtenus, afin que Mme Caruso reçoive la somme que le tribunal lui a accordée et ce, en tenant compte à la fois des prestations de la Régie des rentes du Québec qu'elle

reçoit pour elle et ses enfants mineurs, et d'autres versements qui lui ont été consentis à la suite d'une audition tenue en vertu de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Sans nier catégoriquement avoir causé la mort de Caruso, Serra a soutenu, au cours du procès civil, qu'il ne pouvait toutefois être tenu «responsable» de son décès.

Quant au juge Bisaillon, il déclare qu'il ne peut y avoir aucun doute sur le premier point, même si aucun des témoins n'a identifié positivement Serra comme celui qui avait déchargé son arme dans la direction de Caruso, de son balcon, alors que ce dernier était dans la rue.

On avait établi que l'accusé était seul dans sa maison avec son épouse, à ce moment-là, que c'était un homme qui était sorti sur le balcon, et que c'était avec sa carabine de calibre .12 que la victime avait été abattue.

Et le magistrat n'hésite conséquemment pas à prononcer la responsabilité du détenu.

C'est incidemment l'une des rares fois où la veuve d'un homme ainsi assassiné se pourvoit de cette façon, et c'est peut-être la première fois aussi où gain de cause lui est donné.

COURS INTENSIFS CONVERSATION ANGLAISE

Six fins de semaine de 15 heures chacune. Activités — Théâtre — Excursions. Niveaux AS-112-122-132-142-152

Lieu: John Rennie High School

Durée: 90 heures

Coût: \$100

HORAIRE:

Vendredi: 19h00 - 22h00

Samedi: 9h00 - 16h00

Dimanche: 9h00 - 15h00

DÉBUT DES COURS: LE 17 OCTOBRE 1980

INSCRIPTIONS:

à: John Rennie High School
501, boul. Saint-Jean
Pointe-Claire, Québec

de: 19h30 à 21h30 heures
du lundi au jeudi

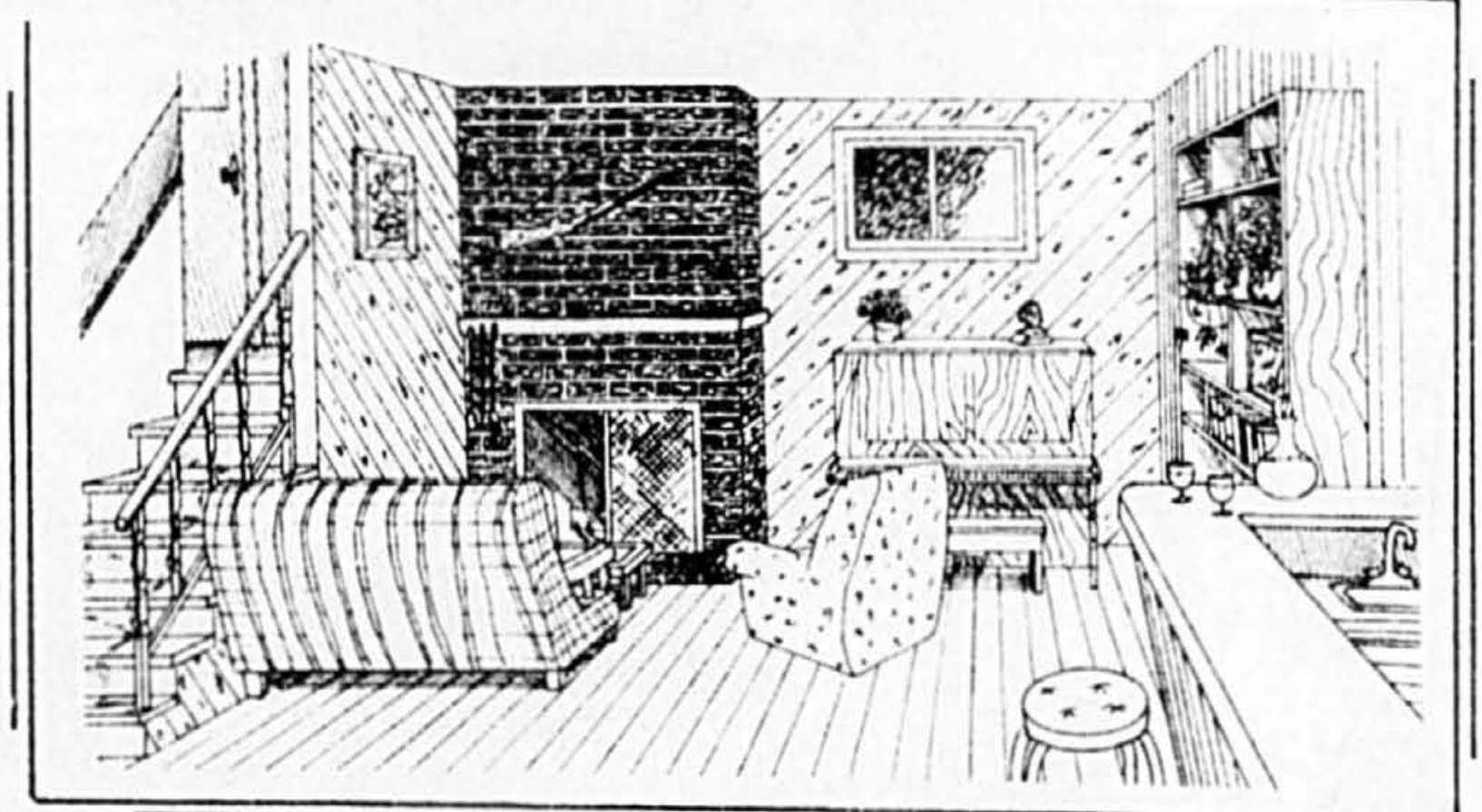
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELEZ:

Éducation des adultes

Lakeshore/Baldwin-Cartier

694-1470

EXIGEZ DES SPÉCIALISTES POUR RÉAMÉNAGER VOTRE SALLE de JEU



GARANTIE:

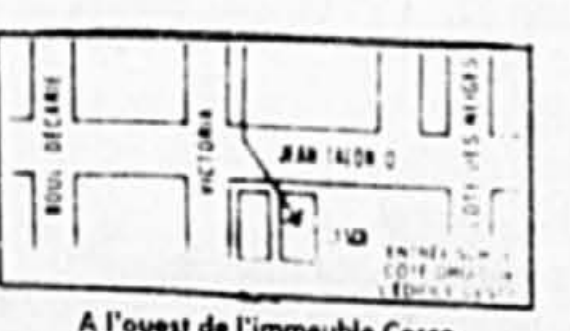
Nos 22 ans d'expérience en rénovation et notre solvabilité financière sont vos meilleures garanties.

COCHEZ LA CASE APPROPRIÉE

- | | | |
|---|------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> grenier | <input type="checkbox"/> toit | <input type="checkbox"/> travaux de |
| <input type="checkbox"/> mansarde | <input type="checkbox"/> bureau de | <input type="checkbox"/> menuiserie |
| <input type="checkbox"/> salle de jeu | <input type="checkbox"/> cuisine | |
| <input type="checkbox"/> salle de bains | | |
| <input type="checkbox"/> autres travaux de rénovation | | |

METROPOLITAIN

RÉNOVATION DE MAISON
4058 ouest, rue Jean-Talon



Heures

Dimanche de 11h à 17h.

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 18h.

d'ouverture: Jeudi, vendredi de 9h à 20h. Samedi de 9h à 16h.

Pour une consultation gratuite à domicile 482-0600

Les concessions de Trudeau à Davis ont ruiné les espoirs des francophones hors Québec

OTTAWA — Par les concessions qu'il a faites au gouvernement Davis, le premier ministre Trudeau a vidé sa réforme constitutionnelle de l'intérêt qu'elle pouvait avoir pour les francophones hors Québec.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Selon le secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), M. Gérard Lévesque, «les changements constitutionnels proposés par le gouvernement libéral ne modifieront à peu près pas la situation des minorités de langue française, particulièrement en Ontario et au Manitoba».

«Nos droits fondamentaux ne sont pas dans le projet déposé en Chambre des Communes cette semaine a ajouté M. Lévesque, on y trouve seulement le droit à l'éducation dans notre langue alors que cela existe déjà ici.» La preuve de ça dit-il, c'est que nous avons 100,000 élèves inscrits à des écoles primaires et secondaires de langue française, mais ce n'est pas là le fonds de la question.

Ce que l'ACFO réclame au nom des quelque 450,000 francophones de l'Ontario, c'est le droit de posséder et de diriger ses propres institutions et de recevoir des services en français du gouvernement de la province exactement comme les Anglo-québécois peuvent le faire même sous la loi 101. Contrairement à ce qui se passe au Québec, les Franco-ontariens n'obtiennent que des services très restreints, sans avoir l'assurance qu'ils se poursuivront, ce qu'ils interprètent comme de simples privilèges et non des droits.

Dans le projet initial de rapatriement et d'amendement de la constitution du gouvernement Trudeau, au moins une disposition envisageait d'étendre le bilinguisme obligatoire à la législature ontarienne et à certains services publics. Or à la suite des tractations de dernières minutes et des deux interventions de M. Davis lors de la conférence des premiers ministres en septembre dernier, ces dispositions sont tombées.

Lors de la conférence de presse télévisée

où il annonçait le plan d'action de son gouvernement, M. Trudeau devait d'ailleurs reconnaître qu'il s'agissait d'un recul en ce qui a trait aux droits des minorités francophones, recul imputable à l'opposition des provinces, disait-il.

Fédération des francophones
Pour la Fédération des francophones

hors Québec, mouvement qui regroupe les associations des neuf provinces et dont l'ACFO est la plus importante des composantes, «le projet Trudeau est très décevant puisqu'il ne répond pas aux besoins des francophones en situation minoritaire».

Selon un porte-parole de la Fédération, la reconnaissance de l'existence des deux

peuples fondateurs partout au Canada et l'inscription des droits linguistiques individuels et collectifs sont douloureusement absentes de la résolution ministérielle.

Loin de reconnaître les deux peuples fondateurs dans son projet de réforme de la constitution, le gouvernement Trudeau n'en souffle pas mot. Pire encore dira

même un chercheur de la Fédération qui traite des questions constitutionnelles, M. René-Marie Paiement, le Secrétaire d'Etat Francis Fox est même venu dire au congrès de l'ASFCO qu'il fallait oublier cette «théorie de folklore tricotée serrée».

A l'instar de l'ACFO, la fédération réclame depuis des années que l'on ajoute les droits linguisti-

ques individuels et collectifs à la constitution canadienne. Or il n'en est rien dans ce projet que M. Trudeau désigne comme un début.

«M. Trudeau nous dit que c'est une amorce, soutient M. Paiement. Il y en avait aussi dans la constitution de 1867 garantissant des droits aux Franco-manitobains et on sait ce qui est arrivé. Pas une province ne se

sentira obligée d'agir à la suite de l'adoption de changements de M. Trudeau dit-il, la seule chose qui changera c'est la section de la Loi 101 touchant les anglophones.»

Depuis le début de l'été le gouvernement libéral tente précisément de justifier son action en s'appuyant sur la sauvegarde des minorités francophones affirmant que l'insertion des droits

linguistiques, leur «enclassement dans la constitution» réglerait leurs problèmes et assurerait leur avenir. Cette ligne d'attaque du gouvernement Trudeau risque d'être battue en brèche d'ici une quinzaine de jours alors que les exécutifs des diverses associations de groupes minoritaires se réuniront pour prendre position sur le projet gouvernemental.

CONSTITUTION Pression pour que le foetus ne soit pas oublié

OTTAWA (PC) — La Coalition pour la protection de la vie humaine a pressé hier, le gouvernement fédéral d'enchasser les droits du foetus dans la nouvelle constitution canadienne.

«Le droit à la vie est un droit de la personne fondamentale sur lequel repose tous les autres» affirme le groupe dans un communiqué.

Commentant les avortements légaux,

la coalition se plaint du fait que le Parlement nie au foetus le droit à la vie en prétendant qu'il n'est pas un être humain.

«La charte des droits devraient, en conséquence, stipuler clairement qu'aucune fiction légale ne pourrait être utilisée pour nier à tout être humain les droits garantis dans la charte.

La coalition se définit comme étant le bras politique du mouvement canadien pro-vie.

Une motion d'applaudissement aux Communes

OTTAWA (PC) — La Chambre des Communes a voté à l'unanimité hier une motion applaudissant «l'appui tardif mais bienvenu au principe d'un gouvernement fédéral vigoureux» du premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon.

Les rires ont fusé de tous les côtés de la Chambre lorsque le député libéral de Welland, M. Gilbert Parent, présentait sa résolution en vertu de l'article 43 du règlement.

Une telle motion nécessite l'assentiment unanime des députés présents pour être acceptée et celle de M. Parent a réussi à s'attirer les faveurs des élus des trois partis qui voyaient dans une bonne blague. En effet, M. Lyon est apparu comme l'un des plus farouches adversaires des thèses défendues par le premier ministre canadien, M. Pierre Tru-

deau, au cours du sommet constitutionnel de septembre.

Au soutien de sa proposition, M. Parent avait relevé une déclaration du premier ministre manitobain faite au cours d'une émission d'affaires publiques et dans laquelle il se prononçait pour un gouvernement fédéral fort muni des outils nécessaires pour combattre l'inflation et le chômage.

Bondissant de son siège pour réclamer la parole, le chef de l'opposition, M. Joe Clark, a profité de l'occasion pour se réclamer des mêmes idées que celles avancées par M. Lyon. Ainsi, en plus de se prononcer en faveur d'un gouvernement central doté des outils voulus pour combattre le chômage et l'inflation, M. Clark a émis le souhait que le «gouvernement commence à se servir de ces outils».

LE PLUS GRAND SPECIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE À MONTRÉAL
(UNE ENTREPRISE ENTièrement QUÉBÉCOISE)

Format canabec Ltée

3451 EST. FLEURY • MONTRÉAL • TEL.: 326-2506



UNITÉ DE CHAUFFAGE
(Aerotherme)
Résidentiel et industriel
Idéal pour entrepôt, garage ou sous-sol. Fonctionne sur le 220 volts ou 600 volts. Complet avec thermostat de 2,000 à 30,000 watts.
PRIX SPÉCIAL SUR DEMANDE SEULEMENT
EXEMPLE: 10,000 watts, 220 volts incluant thermostat
\$349
SPÉCIAL CANABEC



FOURNAISE À EAU CHAUDE Compacte
Disponible: 15,000 watts
20,000 watts
25,000 watts
30,000 watts
Idéal pour bungalow ou duplex.
PRIX SPÉCIAL SUR DEMANDE



CONÇU SPÉCIALEMENT POUR CANABEC LE D-15000 CANABEC

CONVERTISSEZ À L'ÉLECTRICITÉ VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE À L'HUILE À AIR CHAUD

POUR ENVIRON \$975 INSTALLÉ

Sans changer votre entrée de 100 AMPERES. Pour une superficie de 1500 pi car.
ULTRA-PERFECTIONNÉ
Le D-15000 est muni d'un système spécial qui contrôle sa consommation totale de courant pour l'adapter aux exigences de la plus stricte économie d'énergie.
DOUBLEMENT AVANTAGEUX
Vous employez la fournaise existante et tous ses accessoires. Vous pouvez même conserver votre brûleur actuel si désiré, ce qui vous permet de faire face à toutes les situations.



SUPER SPÉCIAL LIQUIDATION
sur réservoir à eau chaude.
60 gallons
\$159⁹⁰
Dernière semaine avant la hausse des coûts



NOUVEAU!!!
Advenant une panne d'électricité à —10F.
Modèle RSA-24A-2
PLUS 10 autres modèles en magasin.
Chaufferette portative au kérosène ou (huile à lampe) peut chauffer jusqu'à 1200 pi car. avec pilote automatique.
Coût \$3.49 gallon pour 24 heures de chauffage.
TRÈS DÉCORATIVE EN FONCTIONNEMENT
PRIX SPÉCIAL CANABEC \$236
AUTRES MODÈLES À PARTIR DE \$99

LA VELETTE SPÉCIAL CANABEC 1500 WATTS \$26⁹⁵
50% et plus 220 Volts. Produits fabriqués au Québec.

500 W 27"	\$14.95	1750 W 85"	\$32.95
750 W 37"	\$17.95	2000 W 96"	\$35.95
1000 W 49"	\$21.95	2250 W 96"	\$37.95
1250 W 61"	\$25.95	2500 W 108"	\$39.95
1500 W 73"	\$26.95		

UNITÉ SIMPLE POUR CUISINE - SOUS-SOL - HALL D'ENTRÉE SPÉCIAL CANABEC

1500 WATTS	\$109
2000 WATTS	\$117
3000 WATTS	\$129
4000 WATTS	\$139

COMPRENANT SYSTÈME DE PROTECTION, THERMOSTAT INCLUS, INTERRUPTEUR, VENTILATEUR OU CHALEUR. UN VRAI BIJOU, AUCUN BRUIT. GARANTIE DE 5 ANS.

SPÉCIALITÉ: CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Filage de cuivre résidentiel, industriel et commercial. Fil de toutes grosseurs vendus au pied ou au rouleau.
40% et 50% d'escompte



Chaufferette air poussé 2000 watts silencieux
S'installe de préférence sous les armoires ou bien dans les planches.
Dimensions: 3" hauteur, 11" profondeur, 22" largeur
SPÉCIAL CANABEC \$98⁹⁰



PANNEAUX DE DISTRIBUTION AVEC DISJONCTEUR PRINCIPAL COMBINÉ À MÊME LA BOÎTE
comprenant:
Toute tuyauterie extérieure, boîte de compteur, filage de cuivre 3 p O RW 90 X LINK, panneaux 40 circuits 200 ampères, 1 disjoncteur cuisinière, 1 disjoncteur sècheuse, 1 disjoncteur réservoir à eau chaude, 4 disjoncteurs chauffage, 2 disjoncteurs à comptoir, 12 disjoncteurs simples pour utilité.
SPÉCIAL CANABEC \$413



CHAUFFERETTE 4800 WATTS 220 VOLTS À VENTILATEUR PORTATIVE AVEC OU SANS FICHE
Thermostat inclus
Nous vous recommandons cette unité pour votre garage ou votre sous-sol.
SPÉCIAL CANABEC \$75⁹⁰



FOURNAISE ÉLECTRIQUE À AIR CHAUD
GRANDEURS: 10,000 watts
15,000 watts
20,000 watts
25,000 watts
30,000 watts
PRIX SPÉCIAL SUR DEMANDE SEULEMENT
EXEMPLE 20,000 watts
PRIX CANABEC \$329
GARANTIE 5 ANS
Pour duplex ou bungalow

SPÉCIAL CANABEC 63¢

UN SERVICE D'INSTALLATION EST À VOTRE DISPOSITION ESTIMATION GRATUITE
Mode de paiement sans intérêt disponible

TECHNICIEN DISPONIBLE SUR PLACE POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

3451 est, FLEURY
MONTRÉAL Tél.: **326-2506**

HÉLICE — SPÉCIAL CANABEC \$109⁹⁰
Voulez-vous épargner jusqu'à 30% sur votre facture d'électricité?



1670, PROVENCHER
(Face SEARS du Mail Champlain)
BROSSARD Tél.: **465-6352**
DIRECTION: Boul. Taschereau jusqu'à Lapinière ensuite 2e lumière à gauche jusqu'à Provencher (Place du Commerce).

Association canadienne des annonceurs

Monsieur Jacques Bouchard, président du Groupe BCP Ltée, est le conférencier invité au déjeuner mensuel de cette association nationale qui coïncidera avec une réunion de Advertising and Sales Executives Club of Montreal. Monsieur Bouchard traitera de "L'autre publicité".



M. Jacques Bouchard

Cette conférence aura lieu, le jeudi 9 octobre, à l'hôtel Reine Elizabeth, à midi. Pour réservation, appeler 866-1668.

À VINGT-SEPT JOURS DU SCRUTIN

John Anderson «éliminé», l'électorat se polarise rapidement entre Carter et Reagan

WASHINGTON — John Bayard Anderson tient tou-

JEAN PELLETIER
de notre bureau de Washington

jours le coup mais sa campagne visiblement ne mènera nul-

part alors qu'à 27 jours du scrutin, l'électorat américain se polarise rapidement entre Ronald Reagan et le président Jimmy Carter.

Ce dernier, qui depuis la convention démocrate a fait l'impossible pour miner la

base du congressman de l'Illinois, vient à peine de réaiguiller sa campagne cette fois carrément en direction de l'ex-gouverneur de la Californie, laissant John B. Anderson s'agiter dans les coulisses, accusant la Maison-Blan-

che d'agir à son en-droit à la manière des «plombiers» de Richard Nixon.

Jimmy Carter redoutait cet adversaire indépendant aux idées suffisamment libérales pour séduire une gauche démocrate désœuvrée et si les

sondages sont le moins fidèles, le président à juste titre peut maintenant regrouper ses forces pour attaquer les Républicains de plein fouet.

Seule ombre au tableau, John Anderson ne se retire pas de la

course: il n'en a pas les moyens. La loi électorale américaine est ainsi conçue qu'un candidat indépendant n'a droit à aucun remboursement de ses dépenses s'il n'obtient pas au moins 5 pour cent du vote le 4 novembre prochain.

À la manière de Ted Kennedy au printemps dernier, John Anderson continue donc obstinément de faire campagne et de sillonner le pays, réduisant ici et là son équipe de sorte à se garder une place dans les bulletins de nouvelles, une stratégie qui lui coûtera au bas mot d'ici le quatre novembre plus de \$600,000 dollars.

On peut comprendre aisément pourquoi ce congressman républicain en veut à Jimmy Carter. Ce dernier au cours des dernières semaines, malgré son air angélique et de l'image du bon baptiste pieux qu'il projette, se révèle en campagne électorale un politicien sans pitié pour qui tous les trucs légaux sont bons.

C'est ainsi qu'au début de septembre, sachant fort bien que John Anderson à court de fonds ferait appel aux banques, l'équipe Carter coula un document interne rédigé par des avocats s'interrogeant sur la légalité d'une telle procédure. «Un candidat à la présidence des Etats-Unis peut-il offrir comme garanties à un prêt bancaire l'hypothèse qu'il remportera assez de voix pour se qualifier au remboursement de ses dépenses par le Trésor fédéral?» notait le mémoire. Il n'en fallut pas plus pour que du coup tous les banquiers de la république ferment leur porte à John Anderson, obligeant ce dernier à

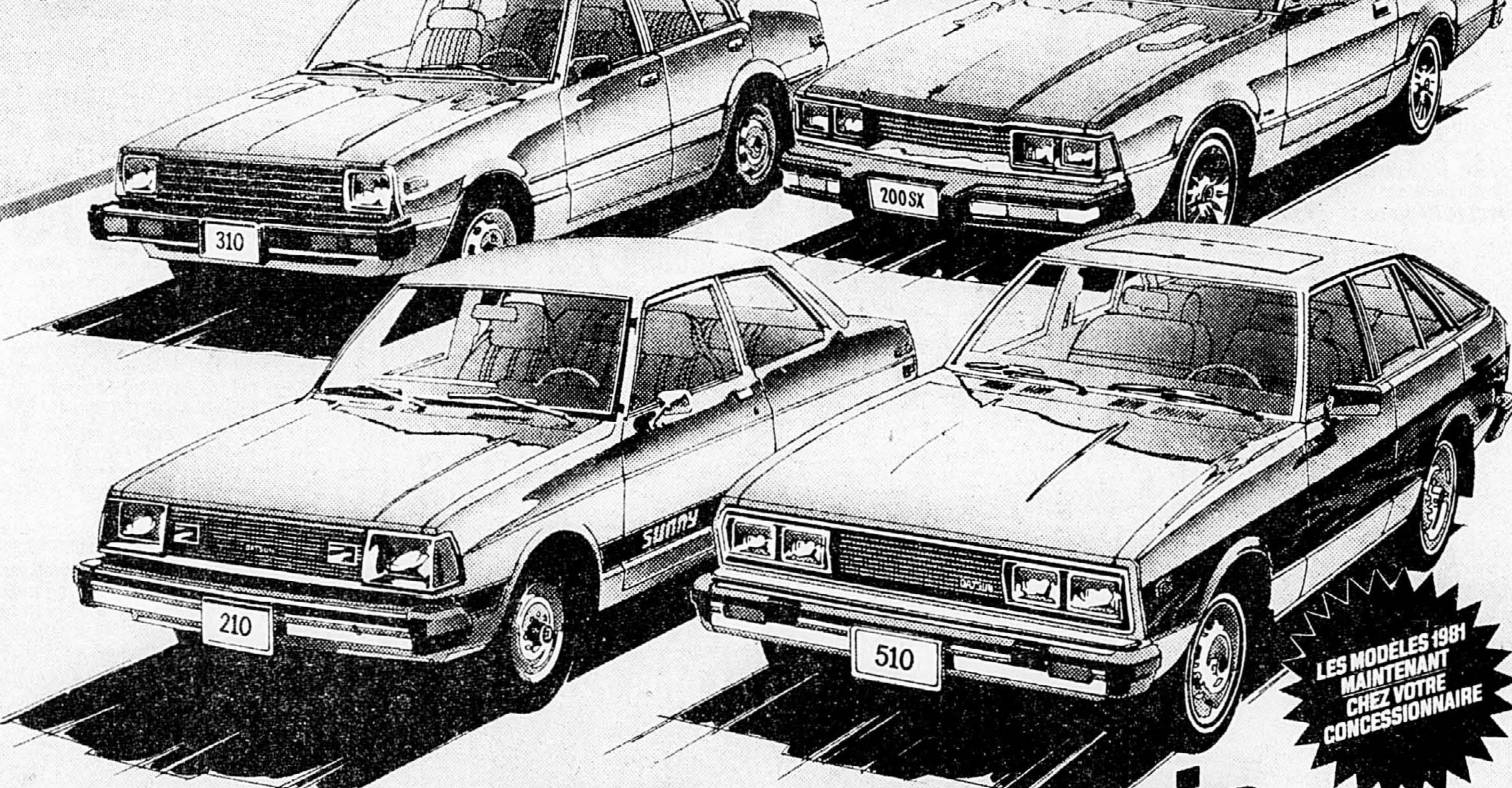
gratter ses fonds de tiroirs et à mendier auprès de ses quelque 200,000 volontaires qui le soutiennent depuis mars dernier. Une campagne dans un pays de 220 millions d'habitants ne se fait pas sans la télévision et John Anderson n'a pas les moyens de contrecarrer les commerciaux à grand déploiement des clans Reagan et Carter.

Le second front de l'offensive Carter consistait à refuser à Anderson le privilège de se mesurer au président dans le cadre d'un débat télévisé. La Maison-Blanche a fait le pari d'ignorer une confrontation à trois et l'a gagné. Le débat de Baltimore ne servit ni Anderson ni vraiment Reagan et au bout du compte n'a pas non plus nuit au président, à qui l'électorat reconnaît le privilège de se mesurer qu'à ses vrais adversaires.

Résultat, c'est Ronald Reagan qui aujourd'hui doit justifier son refus d'affronter Carter sur les ondes, personne ne voulant reconnaître aujourd'hui que l'absence d'Anderson peut légitimement expliquer l'attitude du leader républicain.

Hier après-midi, John Anderson déclarait qu'il venait à peine de commencer à se battre, une déclaration classique dans la tradition électorale américaine. Bien que ses conseillers persistent à soutenir que les derniers jours de la campagne pourraient ressusciter la candidature de leur chef, les sondages démontrent que l'affrontement réel se jouera entre les deux grands partis, les cols bleus du nord et les texans du sud étant maino-nant les seuls à décider de l'issue de cette campagne.

DATSUN OSE...



LES MODÈLES 1981 MAINTENANT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

construire les siennes mieux que jamais.

En 1981, les fabricants de grosses voitures laissent tomber les grandes buveuses d'essence et tentent de développer leur version de voitures plus petites et plus économiques. Les exclamations "Économie" et "Valeur" seront assourdissantes... Vous pourriez même penser que votre choix de nouvelles voitures raisonnables sera plus grand. Mais chose certaine, c'est que personne ne surclasse Datsun dans sa spécialité établie: les voitures économiques et aux dimensions sensées!

Économie, valeur, confort, qualité technique... en 1981, c'est Datsun qui ose donner le pas! Alors, avant de songer à une voiture qui a encore à faire ses preuves, rappelez-vous: l'avenir roule déjà en DATSUN.

DATSUN 210: Plus que de l'économie, c'est la preuve que vous savez apprécier un rendement/essence remarquable, le confort, un choix de styles compacts, et le tout, à des prix de sous-compacts super-bas! Les familiales, les Sedan et les Hatchback sont meilleures que jamais en 1981.

DATSUN 310: Enfin une sous-compacte à traction avant qui a fière allure et qui vous offre grand luxe et confort incomparables! Sans oublier la légendaire fiabilité Datsun... et les toutes nouvelles lignes des Sedan et Coupé GX de 1981!

DATSUN 510: Économe, spacieuse... et vrrrombisante! Avec son nouveau moteur NAPS-Z de 2 litres à arbre à cames en tête, cette compacte familiale bien équipée est plus puissante et plus économe d'essence que jamais! Modèles 1981 offerts: familiale et Sedan Hatchback.

DATSUN 200 SX: Tout simplement SXcitante! Le succès de 1980 en rappel pour 1981! Pesez sur l'accélérateur et le moteur NAPS-Z rugit. Freinez et 4 freins à disque vous arrêtent, rapidement et en douceur. Modèle deluxe... performance! Modèle SL... opulence! Hatchback ou Coupé, elles sont plus SXcitantes en 1981!

DATSUN 280ZX: Une légende impressionnante, la 280 ZX représente l'ultime perfection de plus d'une décennie de raffinement. Plus légendaire que jamais, c'est la voiture de 1981! Modèle 2 places ou 2+2, toit ouvrant en forme de T en option.

DATSUN DEMI-TONNES: Des camions meilleurs que jamais en 1981! Avec leur nouveau moteur NAPS-Z de 2,2 litres à arbre à cames en tête, le Sportruck, le Stretch et le King Cab sont encore plus puissants et plus économiques d'essence qu'avant. Choix de modèles à 4 rapports, à 5 rapports et automatiques, à 2 ou 4 roues motrices (4x4).



L'AVENIR ROULE EN DATSUN 1981

OTTAWA ENQUÊTERA Québec nie avoir offert une aide humanitaire à l'OLP

■ QUÉBEC (PC) — Le Québec a nié hier avoir offert une aide humanitaire à l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Il a toutefois confirmé avoir reçu une demande d'un médecin appartenant au Croissant-Rouge (Croix-Rouge musulmane) pour obtenir de l'équipement médical désuet provenant des hôpitaux québécois.



Abdullah Abdullah

«Il est faux de prétendre que nous avons donné du matériel à l'OLP», d'affirmer un porte-parole du ministère des Affaires sociales.

Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral vérifiera le bien-fondé des allégations formulées par l'OLP. Selon le député libéral de Kit-chener, M. Peter Lang, qui a soulevé le problème aux Communes hier, l'aide d'une province à l'un des protagonistes dans le conflit du Moyen-Orient pourrait être perçue comme un appui à l'un des deux factions et pourrait même miner la position du Canada sur la scène internationale. Il a réclamé la tenue d'une enquête au ministère des Affaires extérieures. Celui-ci a immédiatement acquiescé, rappelant que le Canada ne reconnaît pas l'OLP et qu'il ne lui avait jamais octroyé d'aide humanitaire, malgré qu'une subvention de \$5,7 millions ait été dirigée vers l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens.

Lors d'une conférence de presse à Montréal, lundi, Abdullah Abdullah, chef du service d'information de l'OLP à Ottawa, avait annoncé que le Québec avait décidé d'accorder son aide au Croissant-Rouge.

Informé de cette déclaration hier, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, a dit ne rien connaître de cette affaire.

Aux Affaires sociales, on a confirmé la requête pour obtenir de l'équipement médical, mais on affirme qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. Dans un tel cas, le ministre transmet les demandes aux hôpitaux désireux de remettre leur équipement désuet à des pays du tiers monde. De toute façon, aucune entente en ce sens n'a été conclue et le porte-parole du MAS estime que M. Abdullah pourrait «avoir mal compris» la réponse transmise par le Québec.

Les Pros Datsun ne pensent qu'à ça: mieux vous servir partout dans la région de Montréal

- Roger Baudin Automobiles Inc.**
10511, rue Bellevois
Montréal-Nord
321-8600
- Model Auto Sales Inc.**
7040 boul. St-Laurent
Montréal
272-5761
- Normand Beaudoin Automobile Inc.**
12230 rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles
645-4549
- Broadway Automobile Ltd.**
7550 rue Broadway
Lasalle
366-8931
- Bruneau Automobiles Inc.**
3923 boul. Samson
Chomedey
681-6438
- Datsun at Fairview**
345 boul. Brunswick
Pointe-Claire
697-9141
- Garage Dumoulin Ltée**
8115 boul. Lévesque
St-François, Laval
665-7450
- Bellemare Datsun (1976) Ltée**
10305 avenue Papineau
Montréal
382-2780
- Brucy Auto Inc.**
900 boul. Hatwood
Vaudreuil
455-1434
- Automobiles Real Croteau Ltée.**
635 boulevard Curé-Poirier est
Longueuil
677-8979
- Automobiles Alexander Inc.**
4100 chemin Gascon
St-Louis-de-Terrebonne
477-1444
- Snyder Datsun Sales Ltd.**
2225 rue Notre Dame
Lachine
634-7211
- BGM Economique Inc.**
818 boul. Labelle
Blainville
435-5566

Les pros de l'auto



Élections: Lévesque rencontrera les premiers ministres avant de se décider

■ QUÉBEC. — S'il devait y avoir des élections générales au Québec, il est maintenant certain qu'elles ne se tiendront pas le 10 novembre. Au plus tôt, le scrutin ne pourrait avoir lieu avant le 17 novembre.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

A la sortie du caucus de ses députés, hier, à Québec, le premier ministre Lévesque a, en effet, confirmé qu'il ne rendra pas publique sa décision, au sujet de la date des élections, avant le milieu de la semaine prochaine.

M. Lévesque attendra, en fait, de voir ce que donnera la réunion des premiers ministres provinciaux, qui se tiendra à Toronto, le 14 octobre prochain. Et, selon que cette rencontre aura permis d'établir une position commune des provinces face au gouvernement fédéral et de s'entendre sur d'éventuels moyens d'action pour combattre le rapatriement de la Constitution, décidé par Ottawa, le chef du gouvernement québécois décidera s'il déclenche des élections générales à l'automne ou au printemps.

Il fera par de son évaluation de cette question précise et de l'ensemble de la conjoncture politique du Québec à son Conseil des ministres de mercredi prochain, et ce n'est qu'après qu'il fera une déclaration sur les élections. Or, en vertu de la nouvelle

loi électorale, qui stipule que le scrutin doit se tenir le cinquième lundi suivant l'émission des brefs, la date la plus rapprochée pour des élections automnales devient le 17 novembre.

Le chef du PQ a, par ailleurs, refusé de se prononcer sur le sentiment de ses députés au sujet de la date des élections, se contentant de dire que «leurs opinions fluctuent».

Et, en réponse à une question d'un journaliste, il a réitéré son appel à la collaboration au chef du Parti libéral du Québec et déploré l'ambiguïté de la réponse de M. Ryan à cet effet. «Ils ont déjà assez contribué à affaiblir notre pouvoir de négociations, il ne faudrait pas maintenant qu'ils se mettent à nous faire glisser sur des pelures de banane. Qu'ils respectent leurs convictions et que cela se traduise en actions concrètes. Ou bien ils sont sincères ou bien ils ne le sont pas.»

Le suspense dure donc toujours quant à la date et quant à la saison des prochaines élections au Québec. Mais, un fait est cependant acquis, il y aura des élections à l'automne: si elles ne sont pas «générales», elles seront «partielles». Et, dans lequel cas, les électeurs des quatre circonscriptions laissées vacantes depuis plusieurs mois seraient, elles, appelées à voter au cours de toutes prochaines semaines.

Le rapport Duchaine demain

de notre bureau de Québec

■ QUÉBEC — Le rapport Duchaine sera remis à la presse demain. Il est possible que la publication du fameux rapport, qui doit faire toute la lumière sur la Crise d'octobre, soit suivie d'une conférence de presse du ministre de la Justice.

M. Marc-André Bédard.

Tous les passages concernant M. Nigel Hamer, présumé membre de la cellule felquiste qui enleva et séquestra M. James Cross, ont été supprimés du volumineux rapport, cependant ils y seront remis aussitôt que le procès de celui-ci sera terminé.

Maintenant dans 5 régions

Club de santé et de conditionnement physique

Club ultra-moderne

incluant:

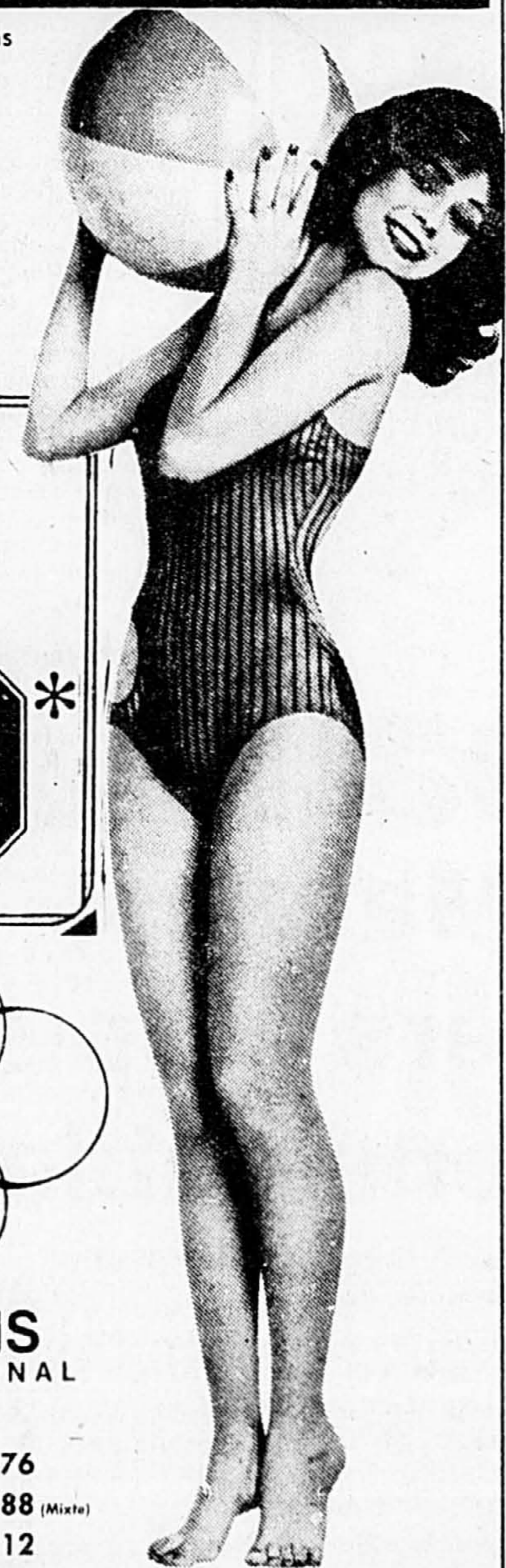
piscine, sauna, bain tourbillon, chambre soleil, programme d'exercices, massage, sports aquatiques, salon de beauté, ballet jazz.

Voici ce que nous vous offrons

- un prix très bas
- des clubs modernes avec piscine
- des instructeurs qualifiés
- des équipements modernes
- des programmes personnalisés

VENEZ SEUL — VENEZ EN GROUPE MAIS SURTOUT NE MANQUEZ PAS!

12
mois pour
\$90*
* offre spéciale



Centre K-Mart, LaSalle 2107 Lapierre 365-7176
Saint-Laurent, 720 Decarie 744-2888 (Mixte)
Côte Saint-Luc, 6640 Côte Saint-Luc 483-1112
Place Frontenac, Centre-ville, 2600 Ontario 527-8959
Galerias Taschereau, Brassard, 749 Taschereau 465-7720 (Mixte)

Simpsons
pense à vous



Pensez à
Simpsons

Téléviseurs portatifs «Philco» à bas prix enlevants chez Simpsons

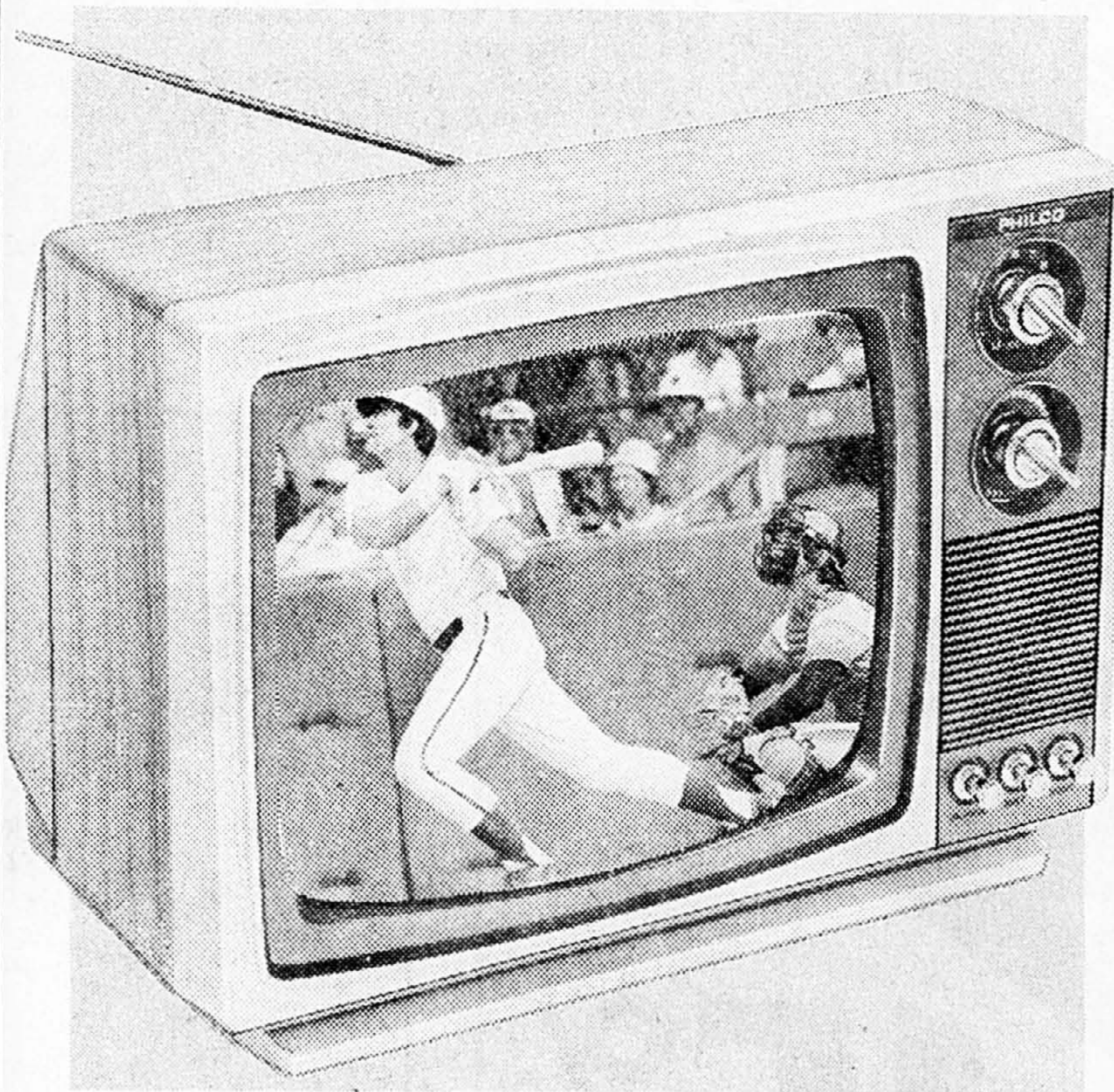


PHILCO

Téléviseur-couleur
20" transistorisé

Prix Simpsons **\$479**

- A. Syntonisation de précision automatique; VHF et UHF: canaux 2 à 83. Dispositif «Auto-tint» équilibrant électroniquement les nuances.
- Tube-image «Philco» à canons alignés. Haut-parleur ovale 3" x 5" devant. Antenne télescopique intégrée.
 - Coffret plastique fini similinoyer rebelle aux marques. Env. 61 x 46 x 44 cm. Modèle C2908
 - Garantie 3 ans sur pièces et service à domicile



Téléviseur noir/blanc
20" transistorisé

Prix Simpsons **\$149**

- C. Syntonisateurs VHF et UHF: canaux 2 à 83. Écouteur compris.
- Haut-parleur devant pour meilleure sonorité. Antenne télescopique intégrée.
 - Coffret plastique fini similinoyer. Env. 65 x 48 x 39 cm. Modèle B-730.
 - Garantie 1 an sur pièces et service.



Téléviseur noir/blanc
12" piles/électricité

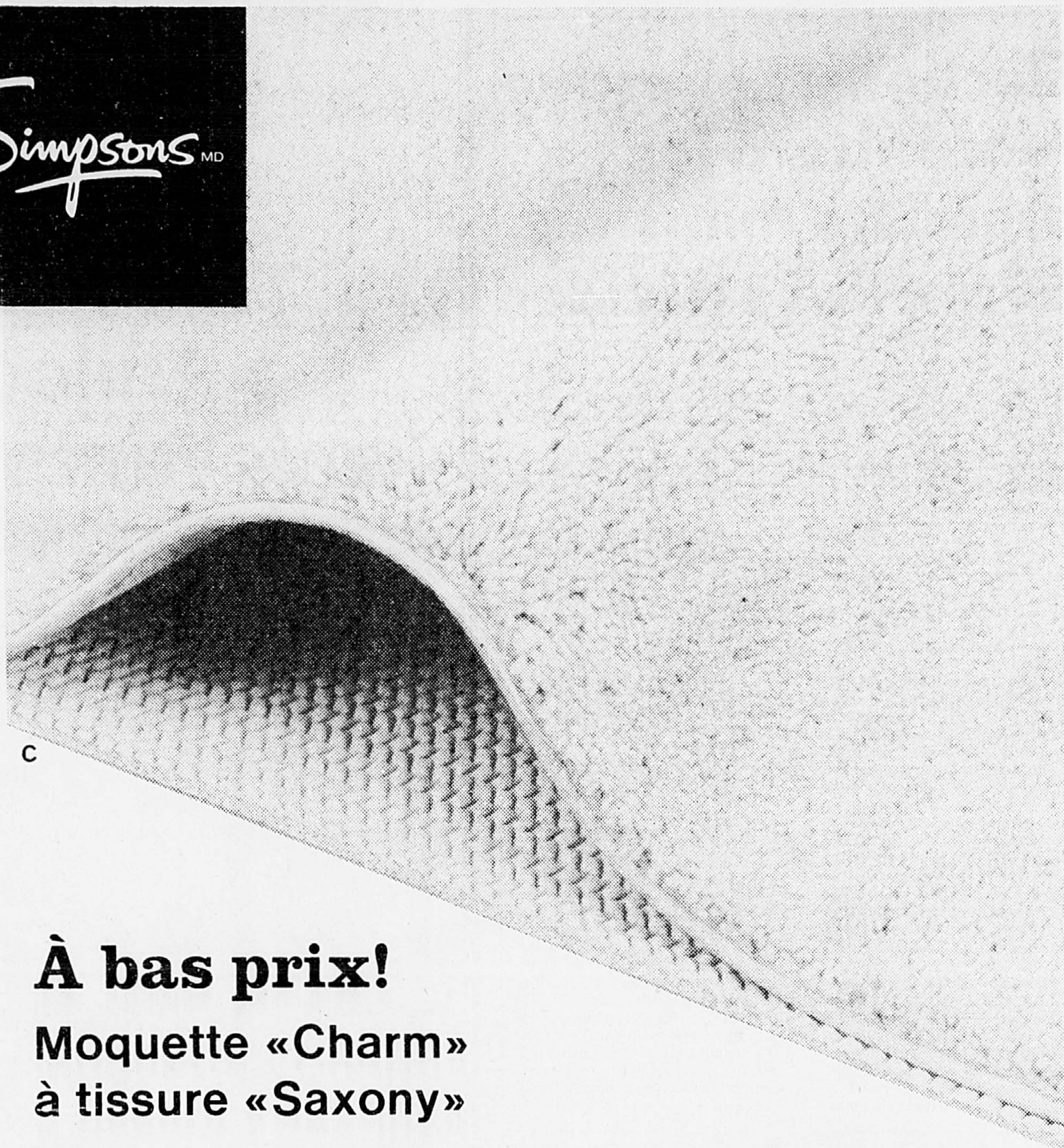
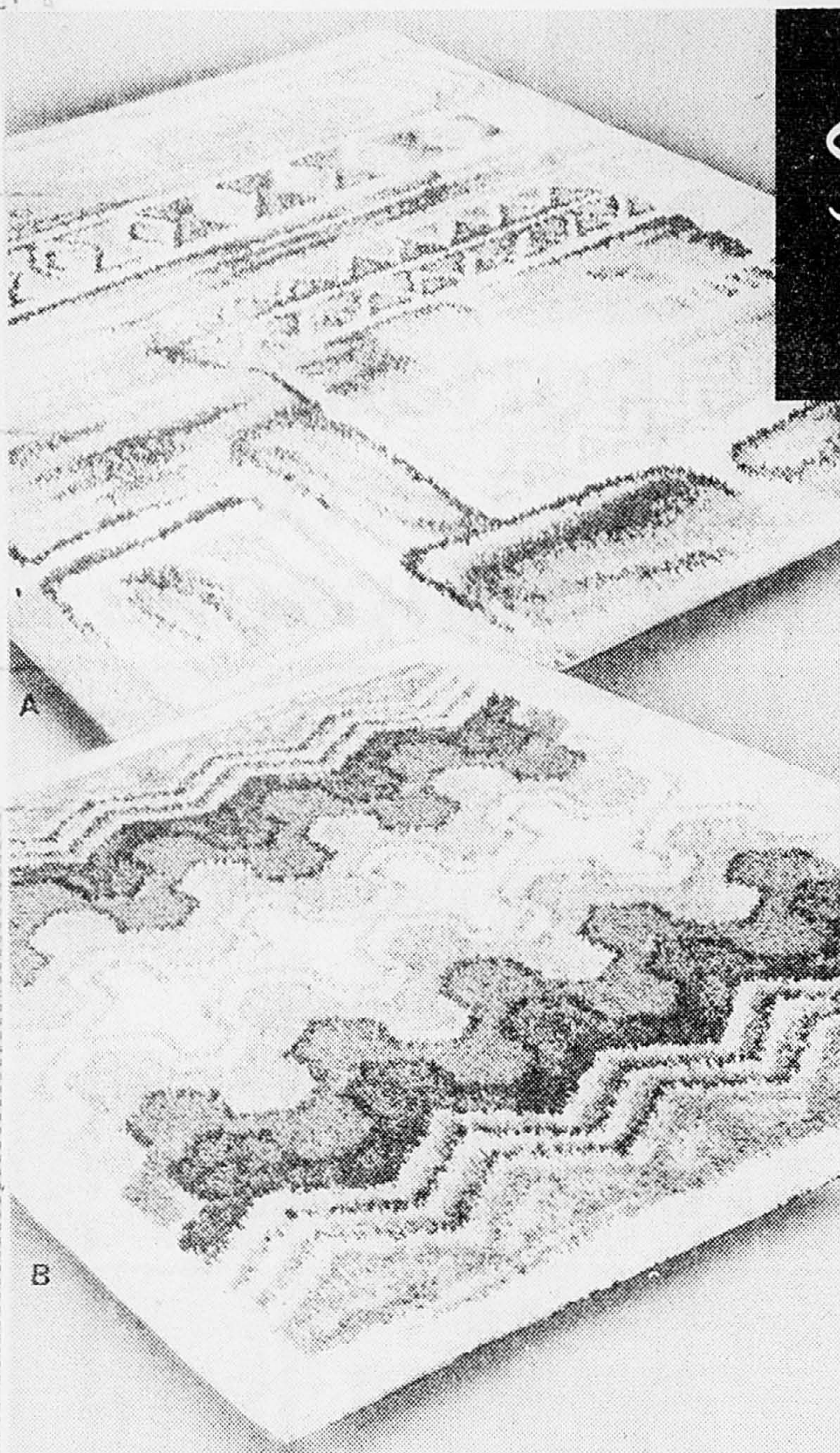
Prix Simpsons **\$97**

- B. Modèle transistorisé de luxe avec adaptateur CD pour allume-cigarettes d'auto et écouteur.
- Châssis transistorisé. Syntonisateurs VHF et UHF: canaux 2 à 83.
 - Contrôles et haut-parleur montés devant.
 - Coffret plastique fini similinoyer. Env. 43 x 30 x 30 cm. Modèle B458WA.
 - Garantie 1 an sur pièces et service.



Rayon 395, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit.

Rabais \$60 à \$100

Tapis contemporains importés d'Angleterre

Tapis «Kasbah» à motif norvégien avec nuances berbères. «Acrilan» acrylique modacrylique. Rouille ou brun sur fond beige.

	Prix ord. Simpsons	
A. 5'7" x 8' (170 x 240 cm)	229.98	169⁹⁸
A1. 8'3" x 11'2" (250 x 340 cm)	429.98	329⁹⁸

Tapis «Sascha» à motif moderne fait d'acrylique durable. Rouille ou beige.

	Prix ord. Simpsons	
B. 5'7" x 7'10" (170 x 239 cm)	229.98	169⁹⁸
B1. 8'2" x 11" (249 x 335 cm)	429.98	329⁹⁸

Venez, écrivez ou composez **842-7221** jour et nuit

À bas prix!

Moquette «Charm» à tresse «Saxony»

C. Cette luxueuse moquette unie à tresse «Saxony» 100% polyester «Trevira Star» ajoutera confort et élégance à votre foyer. Envers jute. Env. 12' de largeur. Beige chameau, taupe, rouille doré, brun noix, maïs, perle de mer, toile irlandaise, vison, bleu azur, vert jade ou fauve.

Installation par la méthode sans clou, sur thibaude caoutchouc, seuil de porte inclus. Légers frais supplémentaires pour installation sur escaliers ou béton.

Pour achat en personne seulement.

Service à domicile Simpsons: Si vous ne pouvez vous rendre à l'un de nos magasins, composez en ville: 842-3241, poste 293 ou 294; Fairview 697-4870, poste 214 ou 209; Les Galeries d'Anjou 353-3300, poste 294 ou 285; Le Carrefour Laval 687-1540, poste 214; Les Promenades St-Bruno 461-2211, poste 218. Un expert ira chez vous et vous donnera une estimation sans obligation de votre part.

Prix Simpsons

15⁹⁹

v. ca.

installation incluse

Rayon 376, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pour un jour seulement

jeudi, le 9 octobre

Rabais 15%

Articles de sport

Aux 5 magasins Simpsons

Sportifs, à vos marques...prêts...partez! Ne manquez pas cette vente d'un jour; il y a de tout... pour que vous et votre famille restiez en pleine forme tout au long de l'année. Équipement et vêtements de ski, équipement de hockey, accessoires pour la chasse, vêtements et souliers d'athlétisme, raquettes et accessoires, maillots de bain, équipement d'exercice et de musculation ... de tout pour tous. Faites vite!

Rayon 469, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Pour 3 jours seulement

Jeudi, vendredi et samedi les 9, 10 et 11 octobre

Rabais 20%

Matelas, sommiers - tapissiers et ensembles

aux 5 magasins Simpsons

Tous les formats disponibles du lit jumeau au format king. Variété de recouvrements et de constructions. Marques reconnues telles que «Simmons», «Serta» et «Sealy». Ce rabais ne s'applique pas à la marchandise déjà réduite ou annoncée à prix spécial.

Rayon 401, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Rabais $\frac{1}{3}$ — Douillettes

et draps «Broderie anglaise» de «Texmade»



Belle literie de confection canadienne offerte à bas prix!

Ensembles de draps «Broderie anglaise» de «Texmade» Ce motif élégant et ce rabais attrayant vous combleront. Magnifiques draps confectionnés avec un bon tissu 50% coton 50% polyester nécessitant aucun repassage. Délicate garniture de broderie anglaise sur draps plats et taies d'oreillers. Choix de champagne ou blanc. L'ensemble comprend: un drap plat, un drap housse et 2 taies d'oreillers (1 dans ens. jumeau).

	Prix ord. Simpsons	Vente
1. Jumeau.....	32.98	21⁹⁸
1A. Double.....	42.98	28⁶⁵
1B. Queen.....	49.98	33³¹
1C. King.....	59.98	39⁹⁸

Volant, cache-oreillers et douillette «Broderie anglaise» assortis. Les touches finales pour un ensemble de toute beauté! La douillette est brodée sur toute la surface, envers de ton uni et garniture de broderie anglaise; confection coton/polyester, moelleux coussinage «Fortrel» polyester pour chaleur sans lourdeur. Volant de lit et cache-oreillers coton/polyester assortis avec délicate garniture de broderie anglaise. Champagne ou blanc.

Douillettes	Prix ord. Simpsons	Vente
2. Jumeau.....	69.98	46⁶⁵
2A. Double.....	79.98	53³¹
2B. Queen.....	99.98	66⁶⁵
2C. King.....	129.98	86⁶⁵

Volants de lit	Prix ord. Simpsons	Vente
3. Jumeau.....	39.98	26⁶⁵
3A. Double.....	44.98	29⁹⁸
3B. Queen.....	49.98	33³¹
3C. King.....	54.98	36⁶⁵
4. Cache-oreillers.....	16.98	11³¹

Rayon 351, au quatrième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
Venez, écrivez... ou composez

842-7221
jour et nuit



un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS



Vestons sport pour hommes

Prix ord. Simpsons \$125

62⁵⁰

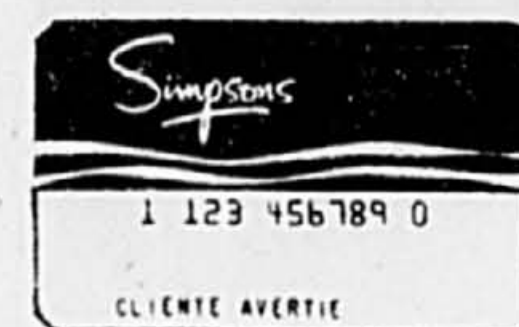
Ces vestons sport offerts à 1/2 prix vous démontrent ce qu'est un vrai bon achat! Ils sont confectionnés par un manufacturier canadien réputé et sont de **coupe impeccable**, c'est-à-dire: devant droit 2 boutons, revers étroits, grandes poches plaquées et une fente au centre dos. Une **sélection** de tissus tout laine ou laine mixte et la doublure résistante expriment bien ce qu'est un vêtement de **qualité**. A ce bas prix, vous ne pouvez pas laisser cette offre passer inaperçue. Brun, beige ou gris. Tailles 36 à 46 convenant à la plupart des statures.

Commandes acceptées sur taille et coloris seulement.

Rayon 260, au deuxième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez...
ou composez
842-7221
jour et nuit.

1/2 Prix



SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

EN VILLE

977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec, H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h. à 5h.30 du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h. à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

FAIRVIEW

6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec, H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES GALERIES D'ANJOU

7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec, H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LE CARREFOUR LAVAL

3045, boul. Le Carrefour
Chomedey Laval, Québec, H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES PROMENADES ST. BRUNO

800, boulevard des Promenades
St. Bruno, Québec, J3V 5J9
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

9

VENEZ EN PERSONNE,
ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR